

- par A. N. Dezallier
D'Argenville

91664

91664

DICIONNAIRE
DU JARDINAGE

Relatif à la Théorie & à la Pratique
de cet Art.

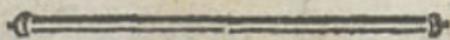
*Avec Figures en taille-douce, dessinées
& gravées d'après nature.*

Par M. D. * * *.



A PARIS,

Chez les Frères DEBURE, Libraires, Quai des
Augustins.



M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

91664

DICIONNAIRE

DU JARDINAGE

Relatif à la Théorie & à la Pratique
de cet Art.

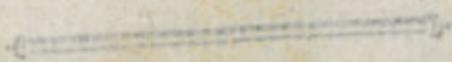
Avec Figures en taille-douce, & des
& gravées à l'aide de la nature.

Par M. D. ***



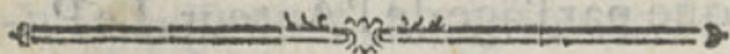
A PARIS
chez les Libraires DEBURE, Libraires, Quai des

Augustins.



M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LES Dictionnaires du Jardinage qui ont paru jusqu'à présent sont incomplets, & renferment beaucoup de définitions dénuées de précision & d'exactitude. Je n'en excepte pas celui qu'a fait imprimer l'Abbé Roger en 1767. Quoique composé par un homme très-instruit & plein de son sujet, il n'est pas exempt d'erreurs, d'omissions importantes & sur-tout de fréquentes inutilités. Ces défauts ne peuvent être excusés

a ij

que par l'âge de l'Auteur. Le Public a reçu favorablement son Ouvrage, (a) fait pour être un livre classique, si les cultivateurs deviennent plus éclairés. Cet accueil m'avoit d'abord fait naître l'idée de refondre le Dictionnaire de cet habile Agriculteur. J'ai commencé par corriger, étendre, ajouter en même temps qu'élaguer; mais je me suis bien-

(a) *La Théorie du Jardinage, la Pratique du Jardinage*, 3 vol. in-12. Cet Ouvrage que j'ai rédigé a paru pour la seconde fois en 1774, considérablement augmenté, avec beaucoup de planches & le portrait de l'Auteur.

AVERTISSEMENT. v

tôt aperçu de la longueur & de l'inutilité de mon travail. J'ai donc pris le parti d'élever un nouvel édifice beaucoup plus vaste, en négligeant même les fondemens du premier.

Dans un Ouvrage de cette nature il est essentiel d'abord de distinguer le sens propre & littéral des termes, d'avec leur sens figuré. Un grand nombre de mots inusités parmi les Jardiniers, sont employés dans *la Pratique du Jardinage* d'après les Montreuillois. Les termes de *sage*, de *jeter son feu*, de *amuser la sève* en sont des exemples.

Plusieurs sont empruntés des Arts, tels que ceux de *rappeler*, de *rapprocher* & de *ravalier*. Tous ces mots doivent naturellement trouver place dans ce Dictionnaire.

J'ai été aussi obligé d'y inférer quantité de termes de Médecine, de Chirurgie, d'Anatomie, de Chymie & de Botanique. Après les avoir définis suivant leur acception dans ces Sciences, j'en fais l'application au Jardinage. L'Analogie établie entre l'économie animale & l'économie végétale a rendu ces détails nécessaires. Il n'est guère

AVERTISSEMENT. [vij
possible de parler pertinemment
de la dernière, sans avoir au
moins quelque teinture de la
première.

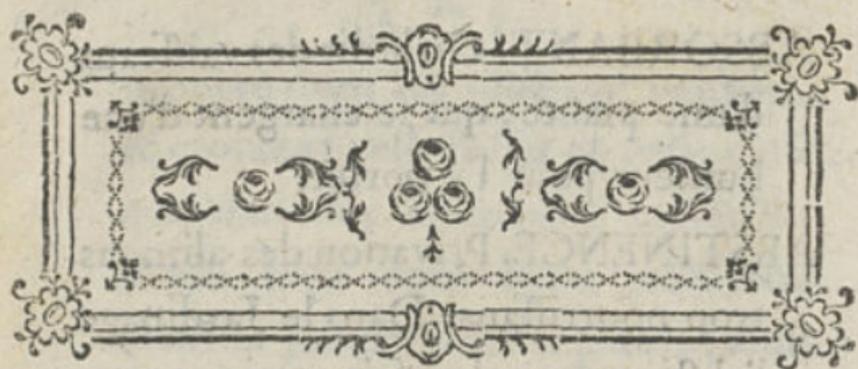
Enfin j'ai tâché de rendre ce
Dictionnaire également utile
pour la Théorie comme pour la
Pratique du Jardinage. Les sept
planches dont il est orné, réu-
nissent tous ses outils dessinés
d'après nature & réduits dans
de justes proportions. Je puis as-
surer qu'ils sont beaucoup plus
exactes que tous ceux qu'on a
donnés jusqu'à présent au Pu-
blic. J'ai fait graver de nouveau
quelques outils qui l'étoient déjà

viii *AVERTISSEMENT.*

dans la *Pratique du Jardinage*,
afin d'en rendre complète la suite
qui ne se trouve entière dans au-
cun Ouvrage, pas même dans
le Dictionnaire volumineux de
l'Encyclopédie.



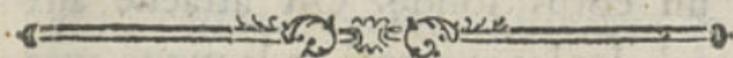
DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE

DU

JARDINAGE.



A.

A B R I. Endroit où les plantes sont garanties des pluies froides, des frimats, des gelées, du soleil & des mauvais vents. Les paillassons, les murailles, les auvents sont autant d'abris.

ABRITER. Mettre à l'abri, couvrir pour former un abri.

A

ABSORBANT. On le dit des vaisseaux d'une plante, qui se chargent d'une humeur pour l'y porter.

ABSTINENCE. Privation des alimens trop nourrissans. Dans le Jardinage l'abstinence qu'on fait pratiquer aux arbres, consiste dans la soustraction de la bonne terre à leur pied. V. *Jeûner.*

ACCOLLAGE. Action d'accoller.

ACCOLLER. Lier quelque chose à un corps solide. On attache aux échaldas les pampres de la vigne avec de la paille, de l'osier ou du jonc. Ce travail doit être commencé de bonne heure & fait en deux fois, d'abord en liant par le bas seulement les bourgeons des vignes, pour ne les pas casser en les séparant, lorsqu'on veut les accoller entièrement; ensuite en les liant tous généralement.

ACCROISSEMENT. Augmentation,

manière dont les végétaux poussent & croissent : elle se fait en eux , ainsi que dans les animaux , lorsqu'un fluide reçu dans leurs vaisseaux vient se joindre à leurs parois ; ainsi les uns & les autres croissent par *intus - susception*. Les Physiciens ont remarqué que trop d'accroissement occasionnoit souvent la stérilité des arbres , & qu'en eux , comme dans les substances animales , l'accroissement en hauteur s'achevoit le premier. V. *Susception, Végétation*.

ACIDE. Ce qui pique la langue & lui cause une impression d'aigreur. Les substances dont on tire les acides les ont fait distinguer en minéraux, en animaux & en végétaux. Ces derniers sont le produit des matières fournies par le règne végétal, comme les acides que donne l'analyse des matières végétales, les sels

qu'on retire des fucs exprimés des plantes, & tous les fucs des fruits aigres.

ACRE. Épithète donnée aux fruits sauvages qui font mordicans, piquans & d'un goût défagréable.

ACRETÉ. Qualité de ce qui est âcre. On greffe les arbres pour faire perdre à leurs fruits leur âcreté.

ACRIMONIE. Son usage est beaucoup moins étendu que celui d'âcreté, on ne le dit que des humeurs qui circulent dans le corps de l'animal.

ACTION. Mouvement qu'un corps produit ou tend à produire dans un autre : ce terme a un rapport particulier à la puissance qui agit.

ADHÉRENT, ENTE. Ce qui est joint, uni, attaché à quelque chose. Les mousses, les incrustations des œufs des insectes sont adhérentes aux

arbres, mais elles n'y sont pas inhérentes. V. *Inhérent*.

ADOS. Élévation de terre en forme de talus, plus large du bas que du haut. On y sème en hiver & au printemps des herbages & de petites laitues qui y sont plus hâtifs qu'en pleine terre. On fait un ados pour égoutter les eaux nuisibles aux plantes. On en pratique aussi des deux côtés des rayons des vignes.

L'Abbé Roger a introduit dans le Jardinage une forme d'ados qui équivalut, à peu de chose près, aux chassis vitrés pour les pois de primeur, les fraises & quantité de nouveautés qu'on est sûr d'avoir trois semaines plutôt. Cet ados est exhaussé de quinze pouces par derrière, & vient en mourant par devant. Cette pente a deux effets : le premier, de jouir, durant l'hiver, lorsque le soleil est bas, des

moindres de ses regards ; le second , de n'avoir jamais , lors des gelées & des frimats , aucune humidité nuisible.

Cette sorte d'ados se pratique au midi le long d'une plate-bande , vers la fin d'Octobre. On ménage dix-huit pouces de sentier entre le mur & l'ados , pour travailler aux arbres. Avant que de planter les pois , au commencement de Novembre , il faut laisser quelques jours la terre se plomber tant soit peu , pratiquer ensuite ses rigoles du haut en bas de l'ados , les planter , les garnir de terreau & les remplir. Lorsqu'il survient des neiges ou de fortes gelées , on couvre les ados de grande litière avec des paillassons par-dessus qu'on ôte & qu'on remet à propos. A l'égard des fraisières , ils sont en pots ou en motte ; les premiers on les dépoté ,

les seconds on les ménage dans le transport. Voy. *Dépoter & Motte.*

L'avantage qui résulte de cet ados est de renouveler tous les ans la terre de la plate-bande. Quand elle est vide, on la rabat pour y mettre des haricots nains ou d'autres légumes qui y réussissent très-bien.

ADVENTICE. On donne ce nom aux plantes qui croissent sans avoir été semées, & aux racines que les Jardiniers forcent les arbres de produire à la place de celles qu'ils leur ont coupées. Ces racines tardives ne sont jamais si franches que les premières.

AFFAISSEMENT. Action de s'affaïsser.

AFFAISSER. On le dit du fumier empilé, & des terres remuées ou rapportées qui s'abaissent & se plombent, soit par leur propre poids,

soit par les pluies qui les pénètrent.

On observe en conséquence dans les fouilles & dans les transports de terre, de la tenir plus élevée qu'elle ne doit être.

AFFINER. Épurer, rendre plus fin, donner un degré de perfection.

AGE. L'âge d'un arbre se connoît aux cercles que présente sa coupe transversale. Quand il a pris sa consistance, on prétend qu'il ne s'en forme plus. Les bourrelets placés aux différentes tailles des arbres fruitiers indiquent leur âge.

AGENT. Terme de Physique, par lequel on désigne un corps ou une puissance, dont le mouvement actuel ou la tendance au mouvement produit quelque effet.

AGIR. Produire un effet, & cet effet n'est que le changement occasionné dans un être par l'entremise d'un autre.

AGRAFE. Ornement qui lie deux figures dans un parterre de broderie.

AGRICULTEUR. Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURE. Art de cultiver la terre & de la rendre fertile.

AIGRE. Ce mot désigne un fruit qui a beaucoup de sels acides.

AIGRETTE. Espèce de brosse de poils déliés, placés au bout supérieur des semences de plusieurs plantes, telles que le chardon & le pissenlit. Ces graines se soutiennent aisément en l'air au moyen de ces aigrettes, de sorte que le moindre vent les enleve & les sème.

AIGRETTE, ÉE. Terme de Botanique: il se dit des graines qui portent de petites aigrettes, comme celles de falsifix & de pissenlit.

AIGUILLE. Voy. *Dard*.

AIGUILLON. Pointe fragile placée

sur les feuilles ou autour des feuilles, telles que celles du houx, & qu'il est aisé d'en détacher.

AILE. Voy. *Aisselle*.

AILE, se dit aussi de l'angle que forme avec la tige la rencontre d'une branche qui pousse à côté d'une autre.

AILE, dans les artichauts, désigne les pommes ou têtes qui accompagnent le principal montant sur la même tige.

AILÉ, ÉE. Terme de Botanique. Il se dit des tiges garnies de feuilletés membraneux, comme celles des chardons. On donne aussi ce nom aux feuilles qui ont comme deux appendices à leur origine, & qui sont composées de plusieurs folioles, dont la réunion sur une même côte ne forme qu'une même feuille.

AIR. Élément léger, transparent, capable de compression & de dilatation, qui environne jusqu'à une

hauteur considérable le globe que nous habitons. Il s'insinue dans les entrailles les plus profondes de la terre, il pénètre les corps les plus durs. L'action non interrompue est une suite de sa nature; froid en même temps & chaud, sec & humide, épais & subtil, il réunit tous les contraires, & attire à lui les parties insensibles des substances animées & inanimées, les vapeurs & les exhalaisons de la terre, pour les lui rendre sous la forme de pluie, de rosée, de serain, de brouillard, de neige. . . . L'air est universellement reconnu dans le Jardinage pour l'agent le plus puissant, & le coopérateur le plus nécessaire de la végétation. Voy. *Influence*.

AIRE. Place unie & préparée pour battre les grains. On dit l'aire d'une grange.

AIRE. Dessus d'une plaie faite à un

A vj

arbre , qui doit être unie avec la serpette.

AIRE. Terme de Géométrie , qui se dit de l'espace renfermé entre plusieurs lignes. Les Botanistes s'en servent pour désigner les intervalles que laissent entre elles les fibres & les ramifications des végétaux.

AIRE de recoupes. Épaisseur de huit à neuf pouces de recoupes de pierre de taille , dont on se sert pour affermir les allées des jardins de ville.

AISSELLE. Angle formé par la réunion de deux branches ou du pédicule d'une feuille avec la tige. Les boutons & les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles , c'est-à-dire , à leur base.

ALIGNEMENT. Action par laquelle on met une chose en ligne droite ; c'est aussi la situation de plusieurs choses en lignes droites , les unes par rapport aux autres. On prend des ali-

gnemens pour dresser des allées & des rangs d'arbres, & pour planter proprement des herbages sur des planches.

ALIGNER. Tracer sur la terre des lignes au moyen d'un cordeau & de jalons, afin de former des allées & des bosquets.

ALLÉE. Chemin dressé & aligné pour la promenade : il est ordinairement bordé d'arbres, d'arbustes ou de charmille. On distingue plusieurs sortes d'allées, les blanches qu'on ratisse, celles de gazon, nommées allées vertes qu'on fauche de temps en temps, les allées découvertes, les couvertes, les simples & les doubles, les sous-allées, les contrallées. Les allées d'un potager doivent être étroites, & accompagnées de plate-bandes avec des bordures de plantes aromatiques.

ALONGE. On donne ce nom au brin

de jonc ou d'osier avec lequel on attache les branches ou les bourgeons trop courts tant au palissage d'hiver qu'à celui d'été. Les Jardiniers qui palissent l'hiver avec de l'osier, l'attachent par le petit bout à la branche, & par le gros bout au treillage. La branche ainsi attachée grossit; l'osier coupe la peau, entre dans l'écorce, & s'y incorpore au point qu'on ne peut plus l'en tirer. Il faut au contraire choisir le gros bout de l'osier pour lier la branche & le petit bout pour l'arrêter au treillage. De même, lors du palissage d'été, les Jardiniers font un nœud coulant au bout du bourgeon qui n'est pas encore assez long pour atteindre au treillage: la peau de ce bourgeon tarde peu à être entamée par le jonc qui serre d'autant que la ligature est plus bandée. En mettant au contraire le jonc double par le plus gros bout, vous

êtres sûr qu'il ne coupera point l'écorce tendre du bourgeon, sur-tout si vous le placez non vers l'extrémité du rameau, mais à quelques yeux en de çà où il est plus fort.

ALONGER. Donner aux arbres, en les taillant, toute l'étendue qu'ils doivent avoir, selon leur grosseur & leur vigueur.

ALTÉRÉ, ÉE. On le dit du fumier lorsqu'il est desséché; des plantes dont les feuilles se fanent; & de la terre quand elle est fort sèche.

ALTERNATIVEMENT. Les Botanistes emploient ce terme pour désigner la position des branches sur la tige, & celle des feuilles, boutons, fleurs & fruits le long des branches. On dit que ces parties sont alternes ou placées alternativement, lorsqu'une se rencontre au-dessous d'une autre des deux côtés de la tige ou d'une branche, en forte qu'il ne s'en

trouve qu'une à la même hauteur. Les branches, les feuilles, les fleurs & les fruits de l'aune sont tous alternes.

ALTERNE. Voyez *Alternativement*.

ALVÉOLE. Terme d'Anatomie. On le dit des trous dans lesquels les dents sont enchâssées. Les Botanistes appellent de ce nom les cavités formées de la réunion de plusieurs écailles arrangées en gouttière, & qui séparent les semences les unes des autres.

AMANDE. Semence de certains arbres, contenue dans une peau parchemineuse, membraneuse & coriacée. Placée au centre du fruit, une gouffe, une capsule, un noyau, ou une coquille couverte d'un brou la renferme. Il n'est point de graine sans amande, conformée suivant la nature & l'espèce de chaque plante.

AMANDIER. Arbre qui porte le fruit

nommé *Amande*. Il se multiplie d'amandes semées, & l'on greffe ensuite les espèces rares sur les plus communes. En automne, lorsque les amandes sont mures, on les met par lit dans du sable, elles y germent pendant l'hiver, & on les plante au printemps sans leur rompre la radicule, suivant l'usage, afin qu'elles produisent un pivot. L'amandier croît très-promptement, & est souvent bon à greffer, l'année même que sa semence a été mise en terre. C'est le sujet le plus propre à recevoir les greffes des pêchers & autres fruits à noyau.

AME VÉGÉTATIVE. Principe de la nutrition, de l'accroissement & de toutes les productions des plantes. Quelques Physiciens prétendent que ce principe réside dans la moëlle placée à l'axe du tronc & des branches. Cette moëlle est

moins sensible dans les plantes herbacées que dans les ligneuses , comme le sureau , le figuier & la vigne.

AMENDEMENT. On comprend sous ce nom toutes les choses qui étant répandues sur la terre , l'engraissent & servent à la féconder. Telles sont le fumier , le terreau , la marne , les cendres , les terres nouvelles , & toutes les parties des animaux destinés à nous nourrir , qui ne pouvant être employées à d'autres usages , sont jetées dehors & contiennent quantité de parties volatiles propres à la végétation , lorsqu'elles ont été décomposées par la putréfaction. L'expérience journalière démontre que les amendemens donnent aux plantes un surcroît de vigueur qui s'annonce par leur verdure même , & qui multiplie le grain. Prétendre que les labours

réitérés rendent les amendemens inutiles, c'est avancer un paradoxe.

AMENDER. Engraisser les terres par des fumiers & des engrais, y occasionner une végétation convenable ou la perfectionner.

AMEUBLIR. Rendre la terre douce, maniable, l'émier en la labourant souvent, brisant les mottes, ôtant les pierres, & ne la laissant pas durcir, se fendre ou se lever par croûtes.

AMPHITHÉÂTRE DE GAZON. Décoration de gazon formée de gradins, de talus & de palliers ou repos, d'où l'on peut voir de tous côtés.

AMPUTATION. Terme de Chirurgie, qui signifie le retranchement d'un membre avec le fer. Il s'emploie en Jardinage dans le même sens.

AMUSER LA SÈVE. Terme usité à Montreuil & bien expressif. C'est laisser à un arbre quantité de pousses su-

perflues, de peur qu'il ne s'emporte. Lorsqu'il est trop vigoureux, qu'un de ses côtés est plus fort que l'autre, & qu'il a des gourmands; pour amuser la fève on taille plus long le côté vigoureux & plus court le côté foible, & on alonge beaucoup les gourmands afin de laisser consumer le trop de fève. Le vulgaire ignorant, à la vue de ces bois inutiles en apparence, les critique & les blâme, mais ces pousses superflues qui ont été épargnées à dessein sont retranchées par la suite, quand l'arbre est devenu plus sage. On change alors de conduite à son égard & on le ménage davantage. Voyez *Sage*.

ANALOGIE. Rapport, similitude. Il y a de l'analogie entre une greffe de poirier & une branche de coignassier, mais il n'y en a pas entre une branche de pêcher ou d'amandier,

& celle d'un poirier ou d'un pommier. Il y a beaucoup d'analogie entre les animaux & les végétaux, entre les causes du tonnerre & celles des tremblemens de terre.

ANALOGUE. Qui se convient, qui a du rapport, qui peut s'allier, s'unir, s'incorporer, s'identifier même. On le dit des fucs de la terre & des parties des plantes.

ANATOMIE. Dissection du corps humain ou d'un animal, ou de quelqu'un de ses membres, pour en connoître la situation, la structure & les fonctions. On dit dans le même sens, faire l'anatomie d'une plante afin d'en apercevoir l'organisation. Cette étude conduit à la connoissance de la structure de ses parties intérieures & extérieures, de leurs fonctions, de leurs rapports & de leur usage. Un bon Jardinier doit

savoir l'anatomie des plantes jusqu'à un certain point.

ANDROGYNE, HERMAPHRODITE.

On le dit des plantes qui ont les deux sexes sur le même individu, mais séparés l'un de l'autre, chacun dans son enveloppe particulière.

ANGLE. Terme de Botanique, qui se dit des parties saillantes d'une feuille vue horizontalement & considérée comme entière.

ANGLEUX, EUSE. Il ne s'emploie qu'à l'égard des noix, dont la substance est tellement enfermée dans de petits angles ou coins, qu'il est difficile de l'en tirer.

ANNEAU. On donne ce nom à de petits plis & replis, placés à côté les uns des autres, qui se trouvent aux boutons à fleurs des arbres de fruits à pépin, & aux branches fructueuses. Ces anneaux sont faits pour la dépuration de la sève, & ils se multi-

plient à mesure que la branche à fruit s'allonge. Ils deviennent inféconds soit par leur trop grande quantité, soit par le trop d'allongement des rameaux fructueux. On les abat pour lors & il s'en forme de nouveaux.

ANNUEL, ELLE. Ce qui revient tous les ans. On le dit des plantes qui ne restent qu'un an sur terre, puis meurent après avoir porté leurs graines. Elles ne peuvent se multiplier que par les semences comme le froment & le seigle.

ANODIN, INE. Terme de Médecine qui s'applique aux remèdes propres à calmer la douleur. On appelle parties anodines des plantes, celles qui sont douces & savoureuses. Celles de la sève sont les sucs qui la composent en partie & qui forment les différentes saveurs des productions de la terre.

ANTENNE. On donne ce nom à des

espèces de cornes mobiles placées sur la tête de quelques insectes, comme les papillons, les hannetons.

AOUTÉ, ÉE. On le dit d'une branche que la chaleur du mois d'Août a brunie, & qui a acquis dans l'automne assez de consistance pour supporter les gelées d'hiver.

AOUTÉ, ÉE, s'emploie aussi en parlant des graines & de certaines productions de la terre, qui ont été assez muries par la chaleur du mois d'Août, & assez formées pour être mangées; voilà pourquoi l'on dit citrouille aoutée.

APETALE. Fleur qui n'a point de pétales. Voy. *Pétale*.

APHRODITE. On donne ce nom aux animaux dont chaque individu reproduit son semblable par la génération, sans aucun acte extérieur de fécondation. La plupart des vers & les insectes dont la reproduction
se

se fait par la seule section d'une partie de leur corps, sont aphrodités. On présume que les polypes ne le sont pas.

APLANIR. Rendre uni & de niveau un terrain inégal & raboteux.

APLOMD. Ligne perpendiculaire à l'horizon. Un arbre soit en caisse, soit en pleine terre, doit toujours être sur son aplomb.

APPAREIL. Terme de Chirurgie, qui se dit de la disposition de tout ce qui est nécessaire au Chirurgien, pour une opération ou le pansement d'une plaie. En jardinage appareil est un onguent ou emplâtre qu'on applique sur les plaies des arbres. On n'en doit faire aucune considérable, sans y mettre à l'instant même un appareil qu'on enveloppe d'un linge entretenu avec de l'osier ou de la ficelle.

APPAT. Moyen dont on se sert pour

attraper les animaux qui sont les fléaux du jardinage.

APPROCHE. Sorte de greffe qui se fait par l'union de deux branches de fruits différens. Voy. *Greffe.*

APRE. Ce qui par sa rudesse cause une sensation désagréable au goût.

Un fruit est âpre, quand il n'est pas encore mur.

APRETÉ, qualité de ce qui est âpre.

On le dit des fruits quand leur faveur est rude & âcre. Leur maturité & la vieillesse des arbres diminuent cette âpreté.

AQUEUX, EUSE. Qui est rempli d'eau; il se dit d'un fruit qui ne sent que l'eau ou qui en a beaucoup. Les parties aqueuses sont celles dans lesquelles l'eau abonde ou domine.

ARBRE. Plante vivace & ligneuse, qui n'a qu'un seul & principal tronc divisé en maîtresses branches; il tire son origine d'une graine, d'un

noyau, d'une bouture ou d'un rejeton. Tout arbre est composé de racines, grosses, moyennes & petites, de chevelu, d'une tige & de branches. Celles-ci portent des yeux, des feuilles, des bourgeons, des fleurs & des fruits. On distingue les arbres en arbres sauvages qui viennent naturellement dans les bois, & en arbres cultivés qui servent à former des avenues & des allées. On fait aussi une division des arbres fruitiers qui portent des fruits à noyau, & de ceux dont les fruits n'ont que des pepins. Les uns & les autres forment des tiges en plein vent, des demi-tiges, des basses-tiges ou nains, des éventails & des buissons.

ARBRE SUR COIGNASSIER, est celui qui a été greffé sur une bouture de coignassier, ou sur un arbre venu d'un pepin de coin. Il n'y a que les

B ij

poiriers qu'on greffe sur de tels sujets, il faut les prendre avant trois ans.

ARBRE SUR FRANC, est celui qui est greffé sur un sauvageon venu de pepin ou de bouture ; il se dit aussi d'un arbre déjà greffé & qu'on greffe de nouveau.

ARBRE DE TIGE, est celui qui a une tige élevée, autour de laquelle il étend ses branches horizontalement s'il est en plein vent, & sur les côtés seulement, s'il est en espalier.

ARBRE A BASSE-TIGE, ou nain, est celui dont on réduit la tige par la taille à six ou huit pouces de haut, & dont la greffe est près de terre. On ne la laisse point monter, mais seulement s'étendre, soit autour de la tige, soit sur les côtés. On distingue deux sortes d'arbres nains, les uns qu'on dresse en éventail, en contrespalier ; les autres qu'on

forme en buisson. Voyez *Buisson*,
Eventail.

ARBRE DE DEMI-TIGE a une tige plus
haute que le précédent; elle est
ordinairement réduite à trois ou
quatre pieds, tant en plein vent
qu'en espalier.

ARBRISSEAU. Plante ligneuse &
vivace, plus petite qu'un arbre,
qui au-lieu d'une tige en produit
plusieurs presque au sortir de terre,
formant souvent un buisson. Tel
un noifettier, un laurier, un sureau.

ARBUSTE ou sous-arbrisseau. Plante
ligneuse qui forme un buisson plus
petit que l'arbrisseau, & dont les
branches sont vivaces, comme le
rosier, le romarin, le hou, le chevre-
feuille.

ARCADE. Ouverture cintrée que
forment des arbres ou une palissade
avec leurs branches les plus élevées.

ARCHITECTE des jardins. Artiste

B iij

qui consacre ses talens à former des jardins & à en faire des plans raisonnés. Tous les architectes n'entendent pas la distribution & l'ordonnance des jardins de propreté.

ARGILLE. Terre pesante, compacte, grasse, qui devient ductile, lorsqu'elle est humide, & dure étant exposée à l'air. Ce changement de consistance n'en défunit point les parties.

ARGILLEUX, se. Qualité d'une terre lourde, froide, en un mot de la nature de l'argille. On tire avantage de ces fortes de terres, en les retournant par un labour fréquent, mais sur-tout par les engrais propres à les alléger, tels que le fumier de cheval, le crottin de mouton, la fiente de pigeon, le terreau de gazon, de feuilles, les bonnes terres meubles & sablonneuses.

ARRACHER. Tirer de terre avec force quelque plante qui est morte.

On dit arracher les mauvaises herbes, un arbre mort. Ce terme qui porte à l'esprit l'idée d'une destruction totale est impropre pour exprimer l'action de transplanter des arbres ou des plantes qu'on veut replacer ailleurs. Il faut dire lever des arbres, du plant. Voyez *lever*.

ARRÊT. Obstacle que l'on met aux eaux pour les rejeter des deux côtés d'une allée. On fait les arrêts avec du gazon ou avec de petites planches mises en travers qui excèdent de deux pouces sa superficie. Voyez *Chevron*.

ARRÊTE. Voyez *Nervure*.

ARRÊTE, se dit aussi de la partie pointue qui termine les balles, ou le fruit de quelques espèces de chien-dent.

ARRÊTER. Empêcher le progrès de

quelque chose. On arrête un arbre, une palissade, c'est-à-dire, on les coupe à une certaine hauteur pour ne pas les laisser s'emporter. On arrête les melons, les concombres, lorsque leurs bras s'allongeant trop, on les raccourcit, & on les taille pour faire pousser de leurs aisselles des membres fructueux. Ce terme s'emploie aussi à l'égard de la vigne & de certains bourgeons que par nécessité on taille; je dis par nécessité, parce qu'on ne doit jamais rogner, casser, pincer ni raccourcir par les bouts aucuns bourgeons, mais les laisser croître de toute leur longueur. Voyez *Pincer*.

ARROSEMENT. Action d'arroser. Son objet est d'humecter la terre, d'en augmenter les sucs, de réparer les pertes occasionnées par la transpiration, de rafraichir les plantes, & de laver leur superficie pour

désobstruer les organes qui doivent livrer passage à l'air. Les arrosemens faits à contretemps font périr beaucoup de végétaux lors de la germination, l'ardeur du soleil les épuise & les vents du nord les dessèchent. En général les arrosemens du soir sont préférables à ceux du matin; ils sont pour les végétaux ce que la boisson est pour les animaux.

ARROSER. Donner de l'eau à une plante. Il faut de l'intelligence pour arroser à propos & en quantité suffisante. On juge qu'une plante peut se passer d'eau, lorsque ses feuilles sont d'un vert obscur, bien étendues & fermes, & que leur pédicule n'est point incliné. On peut prévenir ses besoins dans les temps de hâle & de sécheresse, en lui donnant suffisamment d'eau pour entretenir sa vigueur. Tout

B v

ce qui est nouvellement planté doit être fréquemment arrosé, depuis que la sève se dispose à monter jusqu'à la saison où elle diminue. Les végétaux placés en terre sèche & légère ont besoin d'eau dans les grandes sécheresses. L'eau jetée au pied d'un arbre, qui, faute de sève, laisse tomber ses fruits, les lui fait conserver jusqu'à leur maturité. Comme l'air est plus pesant quand le temps est serein, que lorsqu'il paroît chargé de nuages, on lui rend son élasticité en arrosant beaucoup dans les grosses chaleurs. Pendant sept à huit mois de l'année on doit arroser tout ce qui est dans un potager, à l'exception des asperges. Pline, en parlant du Platane apporté en Italie, dit que cet arbre y étoit si estimé qu'on l'arrosait avec du vin pour le faire croître. On a reconnu, ajoute-t-il, que le vin

est très-salutaire aux racines, ainsi nous avons appris même à nos arbres à s'abreuver de cette liqueur : *Tantum postea honoris increvit, ut mero infuso enutriantur (Platani) : compertum id maxime prodesse radicibus, docuimusque etiam arbores vina potare.* (lib. XII de arb.)

ARROSOIR. Vaisseau de cuivre dont les Jardiniers se servent pour donner de l'eau aux plantes. Il y en a à goulot, (*Pl. 1 fig. 1*) qui ne forment qu'un seul jet, & d'autres (*fig. 2*) à pomme percée de plusieurs petits trous. Les premiers sont pour arroser les fleurs, & les seconds pour mouiller les planches du potager.

ASCENDANT, ANTE. Voy. *Membre.*

ASCENSION. Élévation. On se sert en Physique de ce mot pour exprimer l'action par laquelle un fluide

B vj

monte dans une pompe & dans les vaisseaux capillaires. On le dit aussi du mouvement de la sève. Après qu'elle a monté jusqu'au faite de l'arbre, elle descend par les fibres longitudinales de sa tige durant les soirées fraîches & dans les temps de rosée. Le surplus s'évapore par les vaisseaux excrétoires des feuilles.

ASPECT. Exposition d'une maison, d'une muraille ou d'une côte relativement au soleil.

ASPERGE. V. *Réchauffer des Asperges.*

ASPIRATION. Action de nos poumons qui attirent l'air extérieur en dedans : c'est l'opposé de l'expiration par laquelle ils repoussent ce même air au dehors. Les plantes aspirent l'air, sans lui elles ne pourroient ni vivre ni profiter. Leur aspiration dépend de l'alternative du chaud & du froid. Voyez *Trachée.*

ASSOMOIR. Petite boîte carrée dans

laquelle entre un billot de bois suspendu à une ficelle, & qui joue sur deux montans accrochés au treillage ou à l'arbre. Au fond de cette boîte, une légère entaille reçoit une languette faite en croix qui y est attachée, & qui sort par devant. Un petit morceau de bois *a* tenant à la ficelle entretient la languette relevée. On place dessus l'appât; au moindre mouvement que font les oiseaux, les rats & les lérots en entrant dans la boîte, ils s'y trouvent pris pas la chute du billot. La *fig. 3* de la *Pl. 1*, représente l'astomoir tendu.

ASTRINGENT. Remède dont la propriété est de resserrer les pores & les fibres.

ATMOSPHERE. Volume d'air qui occupe au-dessus de notre globe un espace dont on ne peut fixer la hauteur. C'est là que se réunissent

les vapeurs & les exhalaisons qui s'élèvent incessamment de la terre & de toutes les substances. Il y a peu de corps qui n'ayent une Atmosphère plus ou moins étendue, formée des particules très-déliées dont ils sont environnés.

ATOME. Corpuscule indivisible dont l'assemblage entre dans la composition des parties de la matière. Les Atômes sont les parties primitives des corps naturels; les graines, les plantes, les particules de matière organique en renferment des milliers. Plusieurs Physiciens appellent Atômes improprement dits les corpuscules, & les émanations des fleurs qui forment les odeurs. Rien n'empêche qu'on ne donne le même nom à toutes les particules qui s'exhalent sans cesse des végétaux & qui vont se perdre dans les airs. Les Atômes de la

lumière sont les plus petits que nous connoissons.

ATTACHE. Lien qui sert à retenir les branches des arbres sur le mur ou sur le treillage : c'est de l'osier, du jonc, des loques & des clous.

ATTRACTION. Action qui agit entre toutes les parties du globe, & qui est le premier principe de la cohésion des corps. Cette force a été également répartie dans chaque Atôme de matière.

AVANCER. Croître, se dit des grains & des fruits. Les blés, la vigne sont avancés.

AVANCER. C'est accélérer la végétation des plantes. Les amendemens, les labours réitérés, le sarclage, l'arrosement, l'exposition, les cloches, les chassis, les abris, les serres chaudes sont autant de moyens d'avancer les plantes & les fruits. On dit que la saison est avancée,

lorsque les végétaux poussent de bonne heure, ou lorsque la maturité des fruits est accélérée.

AUBIER. Couche de bois tendre, & par conséquent imparfait, placée entre le bois formé & l'écorce. Peu à peu elle devient bois. On distingue l'Aubier à sa couleur blanche, à sa légèreté & à sa nature spongieuse qui forment une zone autour du bois parfait. Son épaisseur & sa promptitude à devenir ligneux dépendent de la vigueur de l'arbre.

AVENUE. Allée dans la campagne qui conduit à une maison ou à un château. La plantation des Avenues se fait ordinairement en Ormes; on doit les espacer de dix-huit pieds le long des grands chemins. Je suis persuadé que sur la quantité qu'on en plante annuellement il en périt au moins les trois quarts.

AVORTER. Accoucher avant terme.

On ne le dit que des femelles des animaux vivipares, qui ne portent pas leurs petits jusqu'au terme de la gestation. Ce terme s'emploie par extension à l'égard des fruits qui ne parviennent ni à leur grosseur ni à leur maturité.

AUTOMNAL, ALE. Propre à l'Automne. On le dit, & des fleurs qui paroissent & des vents qui soufflent en cette saison.

AUVENT. Tout ce qui garantit du vent. Il n'y a qu'à Montreuil & aux endroits où sa méthode est pratiquée, qu'on connoisse les auvents. Voyez *Brise-vent*.

AXE. Terme de Géométrie. C'est la ligne fictive qui traverse le centre d'un globe. Autour de cet axe les Astronomes ont imaginé de faire tourner la machine du monde. Ce terme s'emploie dans les Arts pour désigner une partie du corps autour

de laquelle les autres sont assez régulièrement placées. La moëlle des arbres se trouve dans l'axe des branches ou du corps ligneux.

AXILLAIRE. On le dit en Anatomie des parties qui ont rapport à l'aisselle. Les Botanistes appliquent ce terme aux fleurs & aux fruits qui émanent des aisselles des feuilles ou des branches.

B

BAC. Les Jardiniers donnent ce nom à de petits bassins avec un robinet, qui se placent ordinairement dans les potagers.

BAGUE. On appelle ainsi les œufs de certaines chenilles artistement arrangés en forme d'anneaux sur les bois de la pousse de l'année, & collés de façon à ne pouvoir en être aisément séparés.

BAHUT. Coffre dont le dessus est arrondi en manière de voûte. On dit qu'une allée, une plate-bande sont en dos de bahut, lorsqu'elles sont bombées dans le milieu pour faciliter l'écoulement des eaux, & qu'elles vont en diminuant des deux côtés insensiblement.

BAIE. On nomme ainsi de petits fruits mous & succulens de certains arbres & arbrisseaux, qui ne sont point réunis en grappe & qui renferment des pepins & des noyaux. Tels sont les fruits du sureau, du laurier, du genévrier, du gui.

BAISSER. Courber en dos de chat les branches de la vigne qu'on a laissées à la taille, & les attacher à une perche liée aux échelas. Cette pratique est usitée dans l'Auxerrois où les vignes sont disposées par perchées. Voyez *Perchée*.

BALLE. On donne ce nom à de petites feuilles en écailles qui tiennent lieu de calice à la famille des graminées, & qui servent ensuite d'enveloppes à leurs semences. Plusieurs écailles creusées en cuilleron & membraneuses composent cette espèce de calice. La balle de l'avoine, par exemple, est l'enveloppe de ce grain, elle s'en détache en partie sous le fléau & quand on la vanne.

BALSAMIQUE. Terme de Médecine, qui se dit des choses dont la propriété est semblable à celle du baume. La Physique l'applique à celles dont la nature est douce, & que le mélange convenable des principes maintient dans une juste température. Les solides en reçoivent de la chaleur, & les fluides de la volatilité.

BANDAGE. Application d'une ou de

plusieurs bandes autour d'une plaie ou d'une partie malade, pour la comprimer & maintenir l'appareil. L'acception de ce mot est la même dans le jardinage. Voici quelques cas où les bandages doivent avoir lieu.

En voulant tailler une branche, on l'éclate ou on la tord; un ouragan casse des rameaux qui ne sont pas tout-à-fait séparés de la tige; des branches surchargées de fruit sont ou forcées ou éclatées. Dans toutes ces circonstances, le Jardinier inepte les coupe, & souvent l'arbre devient épaulé: l'habile homme au contraire rapproche promptement les parties dérangées, y met des éclisses tout autour, de peur que la ligature n'offense l'écorce, ou, si elles sont inutiles, il se contente de garnir la branche de chiffons après avoir couvert la plaie d'un enduit de bouse de vache.

Il attache ensuite la branche à quelque support qui la maintienne contre la secousse des vents. Par ce moyen elle reprend, & il se fait un bourrelet à la plaie.

BANQUETTE. Palissade tendue à hauteur d'appui, dont on laisse quelquefois échapper des boules de distance en distance.

BARBE. Terme consacré aux longs poils qui tiennent au bout des épis, tels que ceux de l'orge, du seigle, du blé barbu, & qui sortent plus ou moins hors de la balle.

BARD. Civière à bras composée de deux brancards équarris & entretenus par plusieurs traverses qui en occupent le milieu. Les extrémités des brancards sont arrondies & servent de manches. Deux hommes les tiennent & portent le bard chargé de fumier, de gazon, de pierres. Voyez *Civière*.

BARD A CAISSE, est une civière (*Pl. 1, fig. 4*) dans le milieu de laquelle est pratiquée une caisse de planches ou à claire-voie pour transporter du terreau, des fleurs & de menues plantes en motte.

BASE. Naissance des branches & des feuilles sur la tige qui les porte.

BASSIN. Espace de terre creusé en forme de figure ronde, ovale ou carrée, construit en glaise, en plomb ou en ciment, & bordé de pierre ou de gazon, pour recevoir les eaux des sources & des fontaines jaillissantes.

BASSIN, se dit aussi d'un espace creusé en terre autour d'un arbre à quelques pouces de profondeur pour l'arroser, y déposer du fumier, ou pour dégorger une greffe enterrée. Tout bassin doit être fait à un pied du tronc de l'arbre à

qui on laisse une motte, en-deçà de laquelle on fouille la terre.

BASSIN. Creux que forment en rond les Jardiniers autour des fleurs qu'ils plantent dans un parterre pour les arroser ensuite.

BASSIN. Les Botanistes appellent ainsi des fleurs qui, par un seul pétale forment une espèce de vase assez large par rapport à sa profondeur, & étroit par les bords.

BASSINER. Arroser légèrement. On lève du plant de fleurs ou de légumes pour le mettre en place. Dès que ce plant a senti l'air, il se flétrit. Si on le bassine, avant que de le planter, la fane & les racines reprennent plus vite. L'arrosement fait également la plantation.

BATARD, DE. Ce mot est opposé à franc, il se dit de toute plante sauvage ou qui n'est point cultivée.

BATARD. Les Jardiniers nomment
bâtards

bâtards les fruits qui ne sont pas de la véritable espèce dont ils portent le nom : ainsi on appelle reinette bâtarde celle qui est mauvaise.

BATARD. Arbre dont la tige est plus haute que celle d'un nain, & moins haute que celle d'un arbre de demi-tige. On peut planter les potagers avec de pareils arbres, le labour en est plus facile, le fruit du bas est plus aéré, & l'ombre qu'ils portent est moins considérable.

BATARDIERE. Lieu où l'on élève des arbres sortant de la pépinière au bout de trois ans. On les éloigne au moins de six pieds & on leur donne diverses formes propres à regarnir les places vacantes d'un jardin. La batardiere fournit des arbres greffés, & disposés en buisson ou en éventail, & qui font tout d'un coup leur effet quand on

C

les transplante pour garnir des vides.
BATTANT. Voyez *Panneau*.

BATTE A BRAS. Maillet de bois long, épais d'un pied & demi, large de huit à neuf pouces & emmanché diagonalement par le milieu. On s'en sert pour applanir les allées, & pour plaquer du gazon. (*Pl. 1 fig. 5.*)

BATTE A MAIN, plus petite que la batte à bras, ressemble assez à un battoir de lessive : elle est très-commode pour plaquer les enroulemens de gazon & les bordures des bassins. (*Pl. 1 fig. 6.*)

BATTRE. Frapper sur une allée avec une batte, après que la terre en a été regalée pour l'affermir & la sabler ensuite. On bat la terre, lorsqu'à force de marcher dessus, on la rend plus dure. La terre se bat, quand les grandes pluies ou les pluies d'orage plombent sa super-

ficie : il faut alors la labourer ou la biner. On bat les grains pour les faire sortir de leur enveloppe.

BÊCHE. Instrument tranchant avec lequel on laboure. Il est de fer, plat, long d'environ un pied & large de huit à neuf pouces. Par le haut où il est plus épais, il a une douille pour y passer un manche de trois pieds & demi de long. La bêche est de tous les outils du jardinage celui qui fait le plus proprement l'ouvrage. (*Pl. 1 fig. 7.*)

BÊCHER. Labourer la terre avec la bêche.

BELVEDER. Eminence en plate-forme, d'où l'on jouit d'une belle vue. Elle est soutenue d'un glacis de gazon, ou revêtue d'un mur de terrasse & ornée d'arbres taillés en berceau.

BEQUILLE. Instrument de fer recourbé, moins large que la ratif-

soire & dont le manche est plus court. Il n'est presque plus en usage.

Le nom de béquille lui vient de ce qu'autrefois il y avoit au bout de son manche un morceau de bois en travers posé comme celui qui forme la béquille.

BEQUILLER. Faire un petit labour avec une béquille dans des caisses ou dans des planches de fraisières & de laitues.

BERCEAU. Cabinet ou espèce de galerie faite de treillage & garnie de verdure. On dit qu'une allée couverte forme le berceau.

BESOCHE. Voyez *Pioche*.

BEURRÉ, ÉE. Qualité d'une poire fondante, dont la chair est analogue à celle du fruit nommé beurré.

BIFURCATION. Angle formé par la réunion de deux branches.

BINAGE. Second & léger labour fait avec la binette. On donne un binage

aux laitues, aux chicorées. Voyez *Serfourir*.

BINER. Labourer superficiellement les plantes ou les plate-bandes avec la binette, ce qui ne se pratique qu'après qu'elles l'ont été en fond.

BINETTE. Instrument de jardinage large & plat, camus & coupant d'un côté. On s'en fert pour donner un petit labour aux plantes potagères. (*Pl. I fig. 8.*)

BISANNUEL, ELLE. On donne ce nom aux plantes qui poussent leurs premières feuilles avant l'hiver, ne montent en graine que l'année suivante, & ne meurent qu'après s'être ressemées, comme l'angélique des jardins.

BLANC. Espèce de lépre qui se communique aux feuilles, aux rameaux, & même aux fruits de quantité d'arbres & de plantes. Cette maladie, qu'on nomme aussi meunier,

C iij

les rend tout blancs & couverts d'une matière cotoneuse qui empêche leur transpiration. Le pêcher est l'arbre à qui le blanc est le plus funeste, les melons & les concombres sont les plantes potagères qui en sont le plus incommodées. Lorsque cette maladie forme une espèce de tache blanche sur les fanes des œillets, elle gagne peu à peu leur cœur.

BLANC se dit aussi de petits filamens blancs qu'on trouve par couches sur les mottes de fumier chanci & qui sont la matrice des champignons.

BLANCHIR. Rendre blanc. On fait blanchir les cardons, le céleri, la chicorée, en liant leurs feuilles encore vertes & butant leur pied.

BLESSURE. Voyez *Plaie*.

BOIS. Espace de terre planté d'arbres propres au charronage, au chauf-

fage ou à la construction des édifices.

Bois, est la partie ligneuse & compacte des arbres : l'écorce qui la couvre lui donne du corps & du soutien.

BOISEUX, EUSE. Qui tient de la nature du bois. Les plantes boiseuses sont les arbres & arbustes dont les parties solides deviennent ligneuses. On donne aussi ce nom aux racines, qui, étant grosses ont la consistance du bois dur. Voyez *Ligneux*.

BOMBÉ, ÉE. Elevé en dos de bahut. Il faut que les plate-bandes & les allées soient bombées, ou plus exhaussées dans le milieu que sur les côtés, tant pour la grace que pour l'écoulement de l'eau.

BORD. Saillie qui environne & termine une surface plane. On dit que les bords d'une feuille sont échancrés.

BORDER. Battre avec le dos de la bêche le bord d'une planche ou d'une plate-bande, le long de laquelle on tend un cordeau en labourant afin que la terre ne se répande pas dans l'allée, & que les eaux des pluies & des arrosemens ne puissent se perdre.

BORDER se dit d'une plate-bande autour de laquelle s'élevent différentes plantes, & d'un parterre entouré de buis ou de planches.

BORDURE. Ce qui termine quelque chose. On donne ce nom aux plantes qui montent peu, & qui servent à entourer les carrés d'un potager, telles que le thim, l'hissope, la lavande, le persil, l'oseille. Les bordures les plus communes des jardins de propreté sont celles de buis. Présentement on en fait avec des planches de bois de chêne de l'épaisseur d'un pouce, entretenues

avec de petits pieux enfoncés en terre, on les laisse saillir de quelques pouces, & on les peint en vert. Ces bordures sont principalement en usage pour les jardins fleuristes. On en fait aussi de tôle comme au Jardin du Roi.

BORDURE, dans les feuilles marque les diversités qui se trouvent sur le limbe ou à leur bord.

BORNER. Resserrer un talus, un tapis, dans une étendue limitée. On tend un cordeau d'un bout à l'autre, & on coupe avec la bêche tout ce qui excède l'alignement qu'il doit avoir.

BOSQUET. Petit bois formé de palissades régulièrement tondues, & coupé d'allées diversement symétrisées. Ses compartimens sont susceptibles d'ornemens & de distributions variées. *Matius, Chevalier Romain*, dit Pline, *inventa iſi y a*

quatre-vingts ans l'art de tondre les bosquets (environ quatre ans avant J. C.) Primus C. Matius ex equestri ordine invenit nemora tonsilia intra hos LXXX annos (Plin. de arb. lib. XII.)

BOTANIQUE. Science dont l'objet est la connoissance des plantes & de leurs vertus. Ce n'est pas une science sédentaire qui puisse s'acquérir dans l'ombre du Cabinet, comme la Géométrie. (Font. El. de Tournefort.) L'Agriculture & le Jardinage tiennent à la Botanique. Pour connoître l'économie végétale, il faut être instruit de l'organisation des plantes, de la structure de leurs parties, de ce qui concerne leur accroissement & leur multiplication, du mouvement & de la qualité de la sève.

BOTANISTE. Celui qui s'applique à

la connoissance des plantes, & de leurs propriétés.

BOTTE. Nom que donnent les Botanistes à un amas de racines, ou de fleurs, & de fruits disposés par paquets, sortant du même point.

BOTTE. Les Jardiniers disent une botte de raves, d'asperges, d'oignons, pour exprimer plusieurs de ces plantes liées avec de l'osier ou de la paille.

BOUILLON. Eau qui a fermenté pendant quelque temps avec différentes matières onctueuses, humectantes & corroborantes pour servir ensuite à la guérison des végétaux. C'est ainsi que dans la cure des maladies humaines on emploie les juleps, les cordiaux, les apôtèmes. De même que ces recettes de la médecine sont inutiles, lorsque les parties nobles sont attaquées irrémédiablement, le bouil-

lon ne fait rien aux arbres épuisés & ruinés.

BOULE. Terme de Jardinage, qui se dit de certains arbres & arbrisseaux qu'on tond en forme ronde. Il faut avoir soin que la boule soit dans le milieu de la tige : lorsqu'elle est plus d'un côté que de l'autre, on la reprend sur le vieux bois à la chute des feuilles.

BOULINGRIN. Espèce de parterre de gazon renfoncé, avec des bordures en glacis. Il y en a de deux fortes : de *simples*, faits en gazon & denués d'ornement; de *composés* qui ont des arbrisseaux, des platebandes, avec des compartimens & des broderies. Cette espèce d'ornement nous est venue d'Angleterre où l'on nomme boulingrin des gazons fort unis, sur lesquels on joue à la boule.

BOUQUET. Les Botanistes le di-

sent de l'assemblage de plusieurs fleurs sur une même plante. Les feuilles naissent également par bouquets.

BOUQUET. Assemblage de fleurs ou de fruits liés ensemble.

BOUQUET. Nom qu'on donne à un bois de peu d'étendue, planté dans un jardin d'agrément.

BOURGEON. Pousse verte de l'année, qui provient d'un œil sur les arbres & sur les vignes. On le nomme branche, quand il devient bois.

BOURGEONNER. Pousser des bourgeons au printemps.

BOURRE. Amas de poils rassemblés en pelotons, ou de filets cotoneux formés par une liqueur qui a transpiré & qui prend de la consistance à l'air.

BOURRE. Première apparence que donnent les bourgeons des vignes

& les boutons des arbres à fruit qui commencent à s'ouvrir.

BOURRELET. Gros nœud qui se forme à toutes les plaies des arbres, quand le recouvrement s'en fait. Il a été ainsi nommé, à cause que la faille qu'il occasionne imite la figure de ces bandeaux rembourés qui ceignent la tête des enfans. Outre ces bourrelets, il s'en trouve aussi aux branches & aux bourgeons des arbres dans les endroits de leur naissance. Il se forme pareillement à toutes les greffes un bourrelet, qui, à certains arbres, est plus gros que leur tige.

BOURSE. On donne ce nom à des productions rondes & assez grosses qui naissent toujours aux extrémités des branches fructueuses & d'où sort une fleur. Elles portent du fruit durant plusieurs années.

BOURSE. Enveloppe épaisse qui ren-

ferme certaines plantes de la famille des champignons, & qui s'ouvre ensuite pour les laisser fortir.

BOUSE. Fiente de bœuf ou de vache.

Cet engrais frais & fort gras convient aux terres sèches, légères & sablonneuses; il faut le laisser pourrir avant que de l'employer. C'est avec la bouse que se fait l'onguent de Saint-Fiacre. Voy. *Emplâtre*.

BOUSSOLE. (Planter à la) Observer

en plantant les arbres de les placer dans la même situation qu'ils avoient dans la pépinière. Les Jardiniers qui raisonnent peu s'imaginent que le côté exposé au soleil dans la pépinière souffriroit, s'il y étoit opposé dans la plantation.

BOUTON. Bourse écailleuse qui contient les rudimens d'une branche ou d'une fleur. Il se forme soit dans les aisselles des feuilles d'un arbre,

soit à l'extrémité des jeunes pousses. Deux sortes de boutons paroissent aux arbres, les uns à bois, & les autres à fruit, ceux-ci sont plus gros & plus rebondis que les premiers, plus pointus & plus minces. On observera que ces boutons ne viennent que sur les plantes dont les tiges & les branches sont vivaces.

BOUTON A BOIS, est un œil plat que toujours accompagne une feuille & qui ne produit que des bourgeons. Il est un art de convertir les boutons à bois en autant de boutons à fruit pour l'année d'après leur naissance.

BOUTON A FRUIT, ou à fleur est un œil rond, plus gros & plus saillant que celui à bois. Il est accompagné de plusieurs feuilles de différente grandeur, & de plusieurs fleurs. Je parle des arbres de fruits à pe-

pin ; ceux à noyau n'ont qu'une ou deux feuilles , & le même nombre de fleurs , si l'on en excepte les cerisiers & les arbres congénères qui ont des boutons à fruit au milieu de plusieurs feuilles , & dont les fruits sont groupés.

BOUTONNER. Pouffer des boutons. On le dit des végétaux dont les boutons commencent à s'ouvrir & à faire éclore le germe qu'ils contiennent.

BOUTURE. Branche d'une plante ligneuse qu'on coupe en forme de coin , & qu'on met en terre debout ou pliée pour s'y enraciner. Tels sont les rameaux des groseilliers, des sureaux, des jasmins, des giroflées jaunes qu'on sépare de la plante & qui reprennent lorsqu'on les plante. Ces boutures poussent des feuilles & des bourgeons, & donnent ensuite des fleurs & des fruits,

comme les branches de vigne nommées crosfettes. Il faut que les rameaux dont on les sépare, soient ajoutés. Voyez *Marcotte*.

BRANCHAGE. Assemblage de plusieurs branches.

BRANCHE. Rameau placé sur la tige d'un arbre & né d'un bouton. On distingue trois sortes de branches, de grosses, de moyennes & de petites, qui se partagent en cinq classes, savoir; branches à bois, branches à fruit, branches de faux-bois, gourmands, branches folles ou chiffonnes.

BRANCHE A BOIS, est celle qui porte des boutons plats, & qui naît sur une branche taillée l'année précédente. D'elle dépend l'agrément de la forme que les arbres doivent prendre.

BRANCHE A FRUIT, plus menue que celle à bois dont elle émane, est

chargée de gros boutons placés assez près les uns des autres. Elle a pour marque distinctive à sa base des rides ou des espèces d'anneaux. On divise les branches à fruit en brindilles & en lambourdes. Voy. *ces mots.*

BRANCHE DE FAUX-BOIS, rejeton élançé, dont les yeux sont plats & éloignés. On l'appelle ainsi, parce qu'elle perce presque toujours de l'écorce & non d'un œil de l'arbre. Elle vient rarement des tailles de l'année précédente, ou si elle en vient, elle est grosse à l'endroit où elle devoit être menue.

BRANCHE FOLLE OU CHIFFONNE, est un rameau court & menu, inutile aux arbres, & qui naît sur des sujets malades, ou sur des sujets vigoureux qui regorgent de sève, ou dont on a rogné les bourgeons.

BRANCHE GOURMANDE, est un gros

rejeton qui prend naissance sur les fortes branches à bois. Voy. *Gourmand.*

Outre cette classe de branches, les Montreuillois divisent celles des arbres en espalier, en branches-mères, en membres & en branches-crochets. Parmi ces dernières, ils distinguent les branches fortes ou gourmandes; les verticales ou perpendiculaires & les obliques. Voy. *tous ces mots à leur Article.*

BRANCHU. Arbre qui a des branches.

BRAS. Branche des cucurbitacées, telles que les plantes rampantes. Ces branches s'allongent & s'étendent, ainsi que nos bras, & le fruit naît sur elles.

BRIN. Les Jardiniers disent qu'il faut choisir parmi les arbres fruitiers, ceux qui sont d'un beau brin, c'est-à-dire d'une belle venue.

BRINDILLE. Branche à fruit, très-petite, ayant des feuilles ramassées toutes ensemble, au milieu desquelles il y a un ou plusieurs boutons à fruit. Les fruits que portent ces brindilles sont communément les plus gros & les plus exquis.

BRISE-VENT. Clôture faite ordinairement avec des paillassons de paille de seigle, & soutenue par des pieux de toise en toise. Les Jardiniers & les Maragers s'en servent pour entourer leurs melonnières & les garantir des mauvais vents.

BRISE-VENT. Pan de muraille élevé du côté des mauvais vents, & faisant l'équerre à l'extrémité d'un espalier. Cette sorte de brise-vent est fort commune à Montreuil, dont les habitans imitent à l'égard du vent & des diverses impressions de l'air, l'effet des digues & des van-

nes pour arrêter la trop grande rapidité des eaux.

BROCOLI. Petit rejeton que produisent après l'hiver les vieux choux, lorsqu'ils se préparent à donner de la graine.

BROCOLI, est aussi le nom d'un chou qui vient d'Italie, dont la pomme est violette, & semblable à celle du chou-fleur.

BRODER se dit figurément des melons dont l'écorce reçoit des cannelures en manière de broderie.

BRODERIE. On appelle parterre de broderie celui qui est dessiné en buis nain : la mode en est presque passée.

BRODERIE, en parlant des melons, s'entend des cannelures dont leur écorce est sillonnée.

BROU. Ecorce verte ou verdâtre, fort épaisse, d'un goût amer, & qui sert d'enveloppe à certains fruits.

Il n'y a que les fruits à coquille, ou ceux qui ont des enveloppes coriacées, tels que les noix & les marrons, qui ayent un brou. Celui de l'amande est velu, celui de la noix est fort uni, & celui du marron est armé de piquans.

BROUETTE. Petit tombereau, qui n'a qu'une roue & deux brancards : celui qui s'en sert la pousse devant lui. (*Pl. 1, fig. 9.*)

BROUETTE A FUMIER. Espèce de civière montée sur une roue, & terminée par un dossier *a*. Elle est d'un très-grand usage pour charrier le fumier dans les jardins, & surtout la longue paille pour les couches. (*Pl. 1, fig. 10.*)

BROUETTER. Transporter avec la brouette, quoi que ce soit d'un lieu à un autre.

BROUIR. Terme d'Agriculture, qui se dit des feuilles & des fleurs, des

arbres infestés de pucerons, ou sur lesquelles ont soufflé au printemps de grands vents accompagnés de froid. Les nouvelles feuilles se recoquillent, deviennent d'une couleur terne & rougeâtre, & tombent. Les boutons & les bourgeons attendris par une gelée blanche, sont brûlés par l'action du soleil.

BROUISSURE. Cessation du mouvement de la sève dans les feuilles, causée par le froid. Lorsqu'il est accompagné de certains vents qui altèrent les fibres de ces parties encore tendres, leur chute est instante.

BRULURE. Maladie qui attaque les bouts des branches & des racines, & les tiges des arbres en espalier, celles-ci sur-tout à l'exposition du midi. Durant l'hiver, il tombe sur les arbres des neiges, des gelées blanches, du givre, du grésil & routes sortes de frimats. Lorsque le
soleil

Le soleil paroît dans les grandes gelées, toutes ces humidités fondent, & l'eau découle de branche en branche sur la greffe & sur le tronc. A mesure que le soleil se retire & que la gelée augmente, cette eau se congèle sur toutes ces parties mouillées, & on y remarque une incrustation de verglas, qui, pressant fortement sur la peau, la gèle & la brûle. Le lendemain le soleil darde encore ses rayons, tant sur les nouveaux frimats de la nuit que sur cette incrustation de verglas, & les fait fondre. Ils se congèlent encore tant que dure la gelée forte. Or c'est cette alternative de dégels & de congélations qui brûle les arbres en espalier. Quant à la brûlure du bout des branches & des racines, voy. la *Pratique du Jardinage*.

BUCHE. Nom qu'on a donné aux

D

corps des orangers étêtés que les Provençaux & les Génois nous envoient.

BUISSON. Arbre nain garni de branches dans son pourtour, & évidé dans le milieu en forme d'un verre à boire. Les anciens jardins offroient des buissons au milieu des plate-bandes des potagers, pour en marquer les allées. Ces arbres en offusquoient l'alignement & faisoient perdre beaucoup de terrain. On les réserve aujourd'hui pour former des quinconces, & on les a remplacés par des éventails ou contrespaliers, qui bordent les allées d'une manière fort agréable, & qui occupent moins de terrain.

BULBE. Racine dont la forme est ovale, ronde ou en masse charnue. Il y a des bulbes composées de plusieurs tuniques enveloppées les unes dans les autres, comme celles du

poireau, de l'oignon, de la tulippe, du narcisse. D'autres sont formées par des écailles, telles que les racines de plusieurs espèces de lis. La partie inférieure de la bulbe, donne naissance à des racines fibreuses.

BULBEUX, EUSE. Qui participe de la nature d'une bulbe, ou qui en vient, comme les plantes nées d'un oignon.

BUTE. Motte de terre dans laquelle on plante un arbre, ou qu'on élève à son pied pour l'affermir. Cette pratique a lieu sur-tout à l'égard des arbres plantés de bouture dans les lieux aquatiques ou au bord de l'eau.

BUTER. Elever au pied d'un arbre un monceau de terre pour empêcher que le vent ne l'agite ou que la sécheresse ne le prenne. On bute les artichauts avant que de les couvrir de fumier durant l'hiver, c'est-à-

dire que l'on élève tout autour une bute de terre de cinq à six pouces de haut & d'égale épaisseur. On bute le céleri & les cardons pour les faire blanchir. On bute un jalon en apportant de la terre à son pied, afin de le mettre à la hauteur du nivellement.

C

CABINET. Petit lieu couvert de treillage, de maçonnerie ou de verdure.

CACOCHYMIE. Terme de Médecine. Il signifie amas de mauvaises humeurs, disposition vicieuse des organes destinés à la digestion, qui convertit les alimens en mauvais chyle. Dans le Jardinage ce terme a la même signification.

CAISSE. Vaisseau carré, fait de planches de chêne, clouées sur quatre pieds du même bois, avec un fond

de planches. On le remplit de terre pour y élever des fleurs, des arbres & des arbuſtes. Les caiffes les plus commodes pour les orangers ſont à barres de fer & à guichets qui s'ouvrent. Les arbres qu'on élève dans des caiffes doivent avoir 1°. de grands arrofemens, mais peu fréquens, c'eſt-à-dire, que l'eau ſorte du fond de la caiffe; 2°. de médiocres qui renouvellent l'humidité de la ſuperficie de la terre pompée par l'air & la chaleur.

CALCAIRE. Qui concerne la chaux.

On donne ce nom aux pierres & aux terres que les acides diſſolvent, & qui ſe changent en chaux vive par l'action du feu.

CALIBRE. Terme d'Architecture, qui ſignifie volume, groſſeur. Les Botaniftes entendent par ce mot le diamètre des canaux deſtinés à contenir la ſève : ſuivant la diſpo-

D iij

sition de leur calibre, la sève y coule plus ou moins & y reçoit différentes préparations. Telle est en partie la raison des configurations variées des plantes, de leur goût, de leurs qualités, de leurs couleurs & de leur odeur. C'est ainsi que dans les animaux, les moules intérieurs, les divers organes, les vaisseaux, les instrumens de la préparation & de la cuisson des alimens opèrent une conformation différente, suivant la variété de ces moules & de ces calibres.

CALICE. Enveloppe extérieure, ou le soutien des pétales de la fleur : quelquefois il remplit ces deux fonctions. On peut le regarder comme un évasement, en forme de coupe, de l'extrémité des queues qui portent les fleurs.

CALLEUX, EUSE. Ce mot se dit en général de toutes sortes de duretés

de la peau, de la chair & des os,
& plus particulièrement des bords
d'une plaie qui se sont durcis.

CALLEUX, s'entend aussi des semen-
ces qui n'ont qu'une enveloppe co-
riacée, & que renferment les fruits
charnus & à pépin.

CALLOSITÉ. Matière dure & sèche,
qui se forme chaque année à la
jointure des pousses d'une jeune
branche, ou aux insertions des ra-
cines.

CALUS. Nœud qui vient aux deux
extrémités d'une branche cassée, ou
à la jointure d'une branche ou d'une
racine.

CAMION. Espèce de petite charrette.
Les Jardiniers donnent ce nom à
un petit tombereau traîné par deux
hommes. Voy. *Tombereau*.

CAMPANE. Découpure des feuilles
& des fleurs, qui ressemble à une
crépine dont on décore les pentes

D iv

des lits & des dais. On dit aussi une fleur en campane ou en cloche.

CANAL. On donne ce nom aux vaisseaux qui servent à recevoir la sève & à la porter dans chaque partie des végétaux.

CANAL direct de la sève est cette sorte de branches qui poussent d'à plomb à la tige, & qu'il faut supprimer pour avoir des arbres vigoureux, de belle figure, fructueux & de longue durée.

CANNELURE. Cavité qui se rencontre dans les tiges & dans les fruits de quelques plantes. Les cavités sont à vive-arrête ou à côtes. Celles-là ont des séparations à feuillet tranchant: celles-ci sont divisées par des côtes arrondies ou plates.

CAPILLAIRE. Terme d'Anatomie, qui se dit des plus petites ramifications des veines & des artères. Les Botanistes donnent ce nom aux vais-

seaux des plantes, qui, par leur petiteesse ressemblent à des cheveux.

CAPRIFICATION. Pratique très-singulière du Jardinage, dont le but est d'obtenir une plus grande quantité de fruits. Dans l'Archipel & à Malte il existe des espèces de figuiers, tant sauvages que domestiques, qui ont besoin d'un secours particulier pour amener leurs fruits à une parfaite maturité. C'est ce secours qu'on nomme caprification. Le figuier domestique fournit les fruits, & le sauvage appelé caprifigier donne naissance à des insectes essentiels à la maturité des figues domestiques. Les caprifigiers produisent trois fois des figues dans le courant d'une année; les premières paroissent en Avril & tombent sans murir en Septembre & en Octobre; les secondes se montrent à la fin de Septembre, &

D v

restent sur l'arbre jusqu'au mois de
Mai, les troisièmes paroissent alors.
Aucuns de ces fruits ne sont bons
à manger, la nature ne les destine
que pour faire murir ceux des fi-
guiers domestiques. Certains mou-
cherons déposent leurs œufs dans
les figes d'Automne & y engen-
drent de petits vers. Les mouches
qui en proviennent piquent en Oc-
tobre & en Novembre les figes
d'hiver, & alors celles d'Automne
tombent. Celles-là renferment jus-
qu'en Mai les œufs de ces mou-
cherons, & c'est dans ce mois que
les figes du printemps commen-
cent à paroître. Parvenues à une
certaine grosseur, elles sont piquées
à l'œil par les moucheron élevés
dans les figes d'hiver. En Juin &
Juillet quand les vers sont près d'en
sortir sous la forme de moucheron,
les payfans les cueillent & les por-

rent sur les figuiers domestiques. Lorsque cette opération est faite à temps, les moucheronns sortent de ces figues printanières, & entrent par l'ombilic dans les figues domestiques, qui sont alors grosses comme des noix, & ils y déposent leurs œufs. Il paroît que l'augmentation de grosseur que ces vers procurent dépend d'une extravasation de suc, à en juger par les gales que leur piquûre occasionne. Les figues caprifîcées ne sont jamais aussi bonnes que les autres. Les habitans de l'Archipel font leur principale nourriture de ces fruits secs avec un peu de pain d'orge, après les avoir fait passer au four. Plîne (hist. nat. liv. XV ch. 19) parle de la caprifîcation.

CAPSULAIRE. Nom qu'on donne aux fruits peu ou point charnus, & qui n'ont que les organes né-

D vj

cessaires à la nourriture des semences.

GAPSULE. Espèce de boîte qui renferme les semences. Elle est composée de plusieurs panneaux secs & élastiques, qui, dans la maturité, s'ouvrent ordinairement par leur sommité.

CARACTERE. Marque essentielle qui distingue les végétaux les uns des autres. L'attention à ces marques caractéristiques empêche de les confondre. On distingue deux sortes de caractères; le générique qui convient à tout un genre, & le spécifique qui ne convient qu'à une espèce. La meilleure méthode de faire connoître les plantes, est de les caractériser par leurs parties fructifères, parce qu'elles sont les moins sujettes à varier.

CARIE. Pourriture qui attaque le corps ligneux. Cette maladie est

l'effet d'une humeur âcre & mordante, causée par une sève viciée qui altère & excorie l'écorce, le parenchyme, la partie ligneuse & la moëlle. Semblable à la maladie qui produit dans les parties osseuses du corps le même effet que la gangrène, la carie cave toujours & s'étend; elle fait périr les branches & souvent l'arbre.

CARIER. Gâter, pourrir. Indépendamment du dommage que reçoivent les arbres d'une sève viciée, ils se carient très-souvent, lorsqu'ils ont éprouvé des plaies qui deviennent de plus en plus profondes, étant exposées aux pluies, aux rosées, aux gelées & au soleil.

CARRÉ. Division qu'on fait dans les compartimens d'un parterre avec du bois ou des planches, pour y planter des fleurs. Les carrés d'un potager sont partagés en planches, &

bordés de différentes plantes. Quelquefois renfermés par des allées, ils forment des surfaces carrées, ainsi l'on dit un carré de choux, de navets, d'artichauts. On plante alors ces carrés sans y former de planches ni de sentiers.

CARREAU. Planche oblongue d'un potager. Les Jardiniers disent qu'ils mettent l'hiver leurs légumes au carreau, lorsqu'ils les plantent dans un coin tout près les uns des autres.

CARREFOUR. Place où aboutissent & se croisent plusieurs allées dans les bois & dans les bosquets.

CARRELET. Lime d'acier faite en triangle, afin d'ôter au fer les inégalités de la forge. On s'en sert dans le jardinage pour ouvrir les dents des scies à main, & on prend garde de la forcer, sur-tout par la pointe qui se casseroit. (*Pl. 1 fig. 11*).

CARRIERE. Nom que les Botanistes

donnent à cette partie des poires où s'amassent plusieurs petits nœuds pierreux qui semblent ne former qu'une pierre vers le centre du fruit. Ces nœuds se forment aussi dans la pulpe. Grew (*Anat. des Pl. chap. VI*) dit que ces pierres ne sont rien autre chose que plusieurs parties de suc endurcies & coagulées par précipitation, de la même manière que celles qu'on voit souvent dans les urines, dans les tonneaux de vin, & dans plusieurs autres liqueurs.... Les pierres & les carrières des poires, se forment de la même manière que dans les animaux, quelques parties de l'urine qui se précipitent, forment du gravier, & ensuite des pierres.

CARTILAGINEUX, EUSE. Qui est d'une substance sèche & demi-transparente, qui est de la nature du cartilage, partie de l'animal la plus dure après les os.

CASSANT, ANTE. On le dit de la chair de certains fruits. On nomme poire cassante celle qui fait une légère résistance sous la dent. Les pierres de cette sorte de poires sont plus dures & plus grosses que celles des poires fondantes.

CASSEMENT. Action d'éclater un rameau de la pousse, ou une branche de la pousse précédente à un demi-pouce de sa naissance, en appuyant avec le pouce sur le tranchant de la serpette. Cette opération faite en hiver sur les branches des arbres de fruits à pépin, & en Juin sur leurs bourgeons, vous assure ou une lambourde, ou une brindille ou des boutons à fruit pour les années suivantes. Le cassement a lieu également pour les lambourdes dont on supprime le bout, pour certains bourgeons & même pour des gourmands. Il faut être bien réservé pour

l'employer à propos dans toutes ces occasions.

CATAPLASME. Terme de Pharmacie. C'est un topique de consistance molle, composé de différentes drogues, dont l'usage est d'appaiser la douleur & de dissiper les matières amassées à quelque partie du corps. Dans le Jardinage ce mot signifie emplâtre de bouse de vache ou de terreau gras qu'on applique sur les plaies des arbres. On l'appelle onguent de Saint-Fiacre.

CAUTERE. Terme de Chirurgie. Ouverture faite à la chair qu'on brûle avec un bouton de feu ou avec un caustique pour l'écoulement des mauvaises humeurs. En Jardinage c'est une ouverture qu'on fait dans l'écorce d'un arbre ou d'une branche, afin de faire percer des boutons aux endroits où elle en est dénuée, de renouveler ou de pu-

rifier la sève. Cette opération fort récente diffère peu de la saignée & de la scarification. Voyez *ces mots à leur Article.*

CAUTÉRISER. Fermer l'orifice des vaisseaux. On emploie ce terme de Chirurgie en parlant des pleurs de la vigne qui cessent de couler, lorsque les vaisseaux se sont cautérisés.

CAYEU. Rejeton des oignons qui portent fleur. C'est un petit oignon qui croît aux côtés des vieux, & qui sert à leur multiplication quand il est parvenu à une certaine grosseur.

CELLULAIRE (tissu). Substance d'un vert foncé & presque toujours succulente & herbacée, placée immédiatement sous l'épiderme; elle est formée d'un nombre prodigieux de filamens très-fins & entrelacés. On le nomme aussi parenchyme, & tissu vésiculaire ou utriculaire.

CELLULE. Nom qu'on donne aux

cavités des fruits , séparées entre elles par des cloisons.

CEP. Le tronc de la vigne qui porte le sarment qu'on taille tous les ans.

CERCEAU. Cercle de bois qui sert à lier les tonneaux. On est obligé d'y avoir recours pour former les buissons & même les têtes des tiges qu'on taille. Les Jardiniers qui ne s'en servent point, font huit ou dix ans à les dresser à la serpette & à les fatiguer par quantité de plaies. Pendant ce temps là les arbres ne rapportent que peu ou point de fruit. Avec le secours des cerceaux on leur fait prendre une forme régulière, & on les ôte quand les branches ont pris leur pli. Cependant les buissons fructifient, & n'étant point tourmentés par des incisions répétées, ils grossissent prodigieusement de la tige. On emploie pour les pe-

tits arbres des cerceaux à demimuid, & à muid pour les forts, & des cerceaux à cuve pour ceux qui sont contrefaits. On les attache alors à des pieux enfoncés en terre qui leur servent d'appui.

CERCLE. Les cercles ligneux des arbres enveloppent leur cœur & leur aubier : d'autres d'une moindre épaisseur les séparent les uns des autres ; ces derniers servent à distinguer l'accroissement annuel. Voyez *Couche des Arbres.*

CHAIR. Partie succulente des fruits, qui est couverte de la peau. Cette chair est fondante dans les pêches & les beurrés, cassante dans le mesfire-Jean & le martin-sec ; fine dans la bergamotte, pâteuse dans le doyenné ; tendre dans le rouffelet, un peu âcre dans la crasanne, l'épargne & le saint-germain ; revêche dans les poires à cidre, grumeleuse

& farineuse dans la bellissime, & l'épine d'hiver qui n'a pu jaunir.

CHAMP (semer à) Voy. *Semer*.

CHANCI, *CIE*. On le dit des racines éclatées qui se moisissent en terre, & sur lesquelles se forme une humidité blanchâtre qui les fait noircir en dedans & pourrir.

CHANCI. Ce mot s'applique pareillement aux parties du fumier qui commencent à blanchir, & où se forment des filamens regardés comme la semence des champignons. Pour se procurer ce chanci, il faut que le fumier soit dans un tas ou sur une couche fort sèche.

CHANCISSURE. Moisissure qui prend aux racines des arbres & qui en fait beaucoup périr. Cette maladie les attaque, quoiqu'elles ne soient pas éclatées, quand l'humidité de la terre est trop grande, quand les vers ou d'autres animaux

les rongent, ou quand le Jardinier leur fait des blessures en labourant trop profondément.

CHANCRE. Espèce d'ulcère dans les plantes, comme dans nos corps, formant une gale causée par une humeur âcre & mordante : cet ulcère détruit peu à peu la substance intérieure d'une branche & même d'un arbre.

CHANCREUX, EUSE. Qui a des chancres. Les arbres gommeux sont plus sujets à en avoir que d'autres. Plusieurs poiriers sont chancreux, tels que les beurrés, les bergamottes & les royales d'automne.

CHARGE. Ce qu'un arbre doit ou peut porter.

CHARGER un arbre, c'est lui laisser trop de bois ou trop de fruit. En lui laissant trop de bois on l'épuise, en lui faisant porter trop de fruit, on n'en a que de petits. Il y a donc un

juste milieu entre l'une & l'autre extrémité.

CHARGER se dit d'un arbre qui donne peu ou beaucoup de fruit. Le petit rouffelet charge peu, les prunes de monsieur chargent beaucoup tous les ans.

CHARIOT. Espèce d'échelle double (*Pl. I, fig. 12.*) portée sur quatre roues, & ayant des repos *a* ou des paliers saillans où se place l'élagueur. Il y monte par une échelle simple *b* qui y est adaptée. Cette échelle est entretenue par de fortes traverses; en sorte que son écartement est toujours le même, & on la roule à mesure que l'élagueur avance son ouvrage, sans qu'il soit obligé de descendre. On donne à ces chariots quarante pieds de haut. Telle est la proportion de celui qui est ici gravé.

CHARIOT. Voiture très-propre au

transport des orangers & des arbres en caisse. (*Pl. 2, fig. 1.*) Elle a un avant-train *a*, & est élevée sur deux roues *b*, dont l'essieu passe sous les brancards *c*, & s'unit à une forte barre de fer placée par devant sous le moulinet *d*. Chaque extrémité offre un moulinet *d* d'où pendent des chaînes *e*, terminées par des agrafes *f*. Celui de devant n'a qu'une chaîne, & celui de derrière en a deux. Ce dernier s'ôte pour que le chariot reçoive la caisse. On le charge par devant, après avoir placé sous la caisse l'agrafe *f* qui l'embrasse, & on tourne avec une barre de fer de trois pieds (*fig. 2.*) le moulinet afin d'y devider la chaîne, jusqu'à ce que la caisse soit élevée de terre de six à sept pouces. On laisse ensuite dans un des trous *h* du moulinet *d*, la barre de fer qui l'arrête, & on attelle le limonier.

La

La même opération se fait sur le derrière de la caisse, qui, élevée perpendiculairement au milieu du chariot sans y toucher, part pour la terre. Ici on la met à sa place. Après avoir dételé les chevaux, on ôte successivement les deux barres de fer restées dans les trous *h* des moulinets, en commençant par celle de devant, & la caisse descend du chariot, sans secousse. Cette invention ingénieuse est due à Laurent, célèbre Mécanicien, mort en 1773. On voit (*fig. 2.*) la barre de fer qui s'arrête dans les trous des moulinets, à l'endroit marqué *a*.

CHARLATAN. Le Jardinage a, de même que la Médecine & la Chirurgie, ses charlatans, c'est-à-dire, des gens qui se vantent d'avoir des secrets auxquels ils attribuent des vertus imaginaires. En 1751 un nommé Vitry se fit annoncer dans

E

un journal comme Médecin des arbres. Il leur faisoit, disoit-il, prendre médecine, en leur donnant des purgatifs pour leur procurer des évacuations copieuses.

Le monde n'a jamais manqué de charlatans.

LA FONT.

CHARMILLE. Jeune plant de charmes, qu'on tire des pépinières, & qui fait les plus belles palissades. On donne aussi ce nom aux palissades mêmes formées de charmes. Voyez *Palissade.*

CHARNU, *VE.* Quia de la chair. On le dit du fruit & aussi des feuilles de quelques plantes, comme la joubarbe, qui sont formées d'une pulpe succulente & qu'on nomme grasse.

CHARNU, se dit d'une plante dont la racine est grasse & d'une substance moëlleuse, d'où sortent peu de fibres qui l'attachent à la terre.

CHARRÉE. Cendre qui a servi à faire la lessive, & qui a perdu le feu ou plutôt le sel qu'elle conservoit en sortant du bois. Elle est très-propre, non-seulement dans le Jardinage à mettre au pied des arbres, mais encore dans l'Agriculture à répandre dans les prés pour faire périr la mousse & les mauvaises herbes, pour engraisser la terre & faire avancer les végétaux.

CHARRUE. Instrument de Jardinage (*Pl. 1, fig. 13,*) composé de deux brancards *a*, de deux traverses de bois *b*, & d'un fer tranchant *c*, d'environ trois pieds de long, un peu incliné pour mordre d'un pouce dans les allées. Un cheval traîne cette charrue, & son conducteur appuye dessus par derrière en *d*, afin d'avancer l'ouvrage. On fait aussi de petites charrues montées sur une roue (*fig. 14.*) ou sur deux, qu'un

un homme pousse devant lui. Elles ne peuvent s'employer que dans un terrain léger & sablonneux.

CHASSIS. Assemblage de pièces de bois jointes par des rainures, & où l'on ménage des feuillures pour y subsaire entrer des panneaux de vitres. On pose ces chassis inclinés sur des pièces de bois soutenues par des murs construits en brique. On leur donne dix pieds de large sur quatre & demi dans leur plus grande hauteur, qui est réduite à deux par devant. Leur longueur peut être portée à quarante pieds. Les uns sont chauffés par un fourneau *a* (*Pl. VII, fig. 1*) placé dans l'intérieur, dont les conduits de brique *b* portent la chaleur tout autour entre deux murs *c*, couverts d'une pièce de bois; ils servent à élever des ananas *f*. La cheminée de tôle est marquée *d*. On creuse la terre de quatre pieds sur trois, & on

y fait une couche de tannée pareille à celle de la serre dans laquelle leurs pots sont enfoncés. La *fig. 3*, offre la disposition des châssis vus latéralement. *a* Cheminée avec sa porte de tôle *b*. Elle est plus basse que le terrain d'une marche *c*; *d* souche de cheminée de tôle. *e* Ban qui règne dans toute la longueur par derrière pour donner de l'air aux ananas, en levant le châssis *e*, (*fig. 1*), par le moyen de deux anneaux & le soutenant avec des hausses, (*fig. 2*). Les autres châssis qui ne reçoivent de chaleur que du soleil, sont destinés à donner des primeurs. Leur couche creusée de trois pieds est formée d'une égale quantité de terre & de terreau. Durant les ardeurs trop vives du soleil, on couvre les châssis de serpillière clouée par les deux bouts sur des rouleaux de bois. Cette invention nouvelle

E iij

est due aux Anglois & aux Hollandois.

CHATON. On donne ce nom à certaines fleurs attachées par groupes le long d'un filet commun. Lorsque ces chatons ne contiennent que des fleurs mâles, ils ne donnent point de fruit. Quelquefois ils n'en renferment que de femelles; souvent ils portent des unes & des autres. Le nom de chaton leur vient de ce que ces parties sont attachées à un axe en forme de queue de chat.

CHATON, en terme de Fleuriste, est l'enveloppe qui renferme certaines graines, & qui se fend pour les laisser se répandre quand elles sont mures. On dit le chaton d'une tulippe.

CHÂTRER. Les Jardiniers emploient ce terme à l'égard de la vigne & des arbres dont on retranche les rejetons inutiles, & en parlant de la

taille des melons & des concombres. Ils le disent aussi de la motte d'une plante en pot ou en caisse, qu'ils transportent après l'avoir rafraîchie. Leur usage est de couper alors tout autour & en dessous les filets blancs qu'a poussés la plante, & qui ne pouvant percer le pot se replient le long de la motte. Tous ces retranchemens sont autant de plaies, par lesquelles le suc nourricier sort, & qu'il faut que la nature guérisse. V.

Motte.

CHÂTRER se dit aussi pour lever du plant enraciné autour d'une plante. Il est synonyme à œilletonner.

CHAUD. Voyez *Fumier*.

CHAUME. La partie basse des tiges des plantes graminées, qui reste attachée à la terre, quand on les a sciées.

CHEVELU. Petit filament adhérent aux racines des végétaux, & qui

E. iv

n'est pas plus gros qu'un cheveu.
Voyez *Racine*.

CHEVRON. Marche de gazon, en manière de chevron brisé, qui traverse d'espace en espace les allées trop rampantes. Comme elles sont sujettes aux ravines, on y pratique de ces chevrons pour retenir le sable, & rejeter les eaux pluviales des deux côtés.

CHICOT. Branche morte, ou mourante que par négligence un jardinier a laissée sur un arbre. Ce n'est aussi quelquefois qu'une partie considérable d'une branche défectueuse.

CHIFFON, ONNE. Voy. *Branche*.

CHYLE. Terme de Médecine. Suc blanchâtre formé de la partie la plus déliée des alimens digérés dans l'estomac & dans les intestins. On applique cette expression aux parties les plus épurées de la sève.

CICATRICE. Marque qui reste après la guérison d'une plaie.

CICATRICULE. Petite cicatrice. Tache blanche qui paroît sur la membrane du jaune d'un œuf où se fait la fécondation. Elle est le véritable germe dans lequel existe le vermicéau.

CICATRISER. (se) On le dit d'une plaie qui se guérit. Quand une plaie se cicatrise à un arbre, il se fait la même chose qu'en nous, lorsque le suc nourricier produit une nouvelle chair & une nouvelle peau, & que la plaie se ferme. Aux arbres la sève forme un petit bourrelet qui augmente toujours jusqu'à parfait recouvrement. C'est un mauvais signe quand la plaie se sèche & que la peau ne se recouvre point.

CIME. Partie la plus élevée des arbres & des herbes.

CIRCONFÉRENCE. Contour d'une

feuille considérée sans sinus & sans angles.

CIRCULATION. Terme de Médecine, qui s'emploie pour désigner le mouvement du sang que les artères portent du cœur dans tout le corps, & qui y retourne par le moyen des veines. On s'en sert improprement en parlant du flux & du reflux de la sève dans les arbres, qui n'est nullement une circulation.

CISEAUX. Instrument de fer composé de deux parties tranchantes en dedans & unies par un clou rivé. Elles sont emmanchées dans des poignées de bois. On s'en sert pour tondre les buis, les arbrisseaux & les massifs. (*Pl. 111, fig. 1.*)

CIVIERE. Sorte de petit brancard de six pieds de long, & à quatre bras, que deux hommes portent. Elle est fort utile pour le transport des pier-

res, des gazons & des petites caisses.

(*Pl. 111, fig. 2.*) *Voy. Bard.*

CLAIE. Assemblage de plusieurs branches de saule ou de coudrier, de quatre pieds de haut sur six de long, garnies de leur écorce, & attachées par derrière avec des traverses du même bois qui maintiennent l'ouvrage en état. En jetant la terre contre cette claie inclinée & soutenue par deux échelas *b*, on la tamise & on la débarrasse des pierres & des mottes. (*Pl. 111, fig. 3.*)

CLASSE. Réunion de plusieurs genres de plantes qui se conviennent tous, en ce qu'ils ont des marques communes qui les distinguent nécessairement des autres.

CLASSER. Former des listes, des catalogues, des classes.

CLOCHE. Vase de verre fait en forme d'une cloche de fonte, ayant un bouton en dessus pour le prendre &

E vj

le placer commodément (*Pl.* 111, *fig.* 4.). Les cloches fervent l'hiver & durant toute la faifon froide. à couvrir les plantes délicates qu'on fait avancer fur couche avec des fumiers chauds. On leur donne de l'air en les élevant fur des petites fourchettes de bois.

CLOCHE. Les Fleuriftes donnent ce nom au haut de la fleur, dont la forme imite celle d'un calice.

CLOCHE. Les Botaniftes désignent par ce mot la figure de quelques fruits & de quelques fleurs monopétales.

CLOCHÉE. Quantité de melons & de plantes qui peut être contenue fous une cloche.

CLOCHER. Couvrir des plantes avec des cloches pour les avancer ou les garantir du froid. Quand on les découvre, on fe fert du mot de décrocher.

CLOISON. Membrane qui divife

l'intérieur des fruits & y forme des loges ou des cellules.

CLOÎTRÉ. Sorte de bosquet de cinq à six arpens formé par une enceinte de palissades doubles, autour de laquelle on tourne, comme dans les cloîtres des couvens. Le cloître de Meudon est un des plus beaux morceaux qu'on connoisse en ce genre.

CLOQUE. Maladie qui attaque les feuilles des arbres & principalement du pêcher, les fait coffiner, & leur donne une couleur livide. Les mauvais vents, les gelées printanières & les brouillards morfondans en font la cause. Les suites de cette maladie sont de faire servir les feuilles de retraite aux pucerons, & d'en dépouiller successivement les arbres.

CLOU. Morceau de fer garni d'une tête & d'une pointe. Il y a plusieurs

fortes de clous : ceux qui ont un pouce & demi de long sont les plus commodes pour le palissage.

COAGULATION. Changement arrivé à un liquide composé, par lequel sa masse ou quelques-unes de ses parties sont converties en un corps plus ou moins dense. Cet épaisissement arrive dans les arbres par le mélange de liqueurs hétérogènes. C'est ainsi que l'extravasation du suc propre dans le tissu cellulaire, devient gomme dans l'amandier, le pêcher, & les autres arbres congénères. Voyez *Gomme*.

CŒUR. Bois le plus dur placé sous l'aubier d'un arbre, & de quelques feuilles cordiformes ou faites en cœur.

CŒUR est aussi la moëlle, ou la partie intérieure d'un végétal, qui est molle & spongieuse.

COFFINER. Terme de Fleuriste. Il se

dit des feuilles qui se frisent au-lieu de rester étendues, & des fruits qui deviennent mous. Les mauvais vents, le défaut de fanté, la trop grande sécheresse fait confiner les feuilles. Elles se confinent encore quand elles se préparent à tomber avant l'hiver.

COGNÉE. Outil de fer tranchant, fait comme une hache. (*Pl. 111, fig. 5.*) Les Jardiniers s'en servent pour fendre le bois & couper les racines des arbres qu'ils arrachent.

COHÉRENCE. Cohésion, adhérence des parties d'un corps entre elles.

COINCIDER. Terme de Géométrie. On le dit des lignes, surfaces & figures, qui, étant appliquées l'une sur l'autre se répondent parfaitement. Il s'emploie dans le Jardinage pour exprimer que le liber de l'écorce de la greffe doit répondre exactement au liber du sujet.

COLLET. Endroit où finit la racine & où commence la tige d'un végétal. Il divise les plantes transversalement & sert de point d'appui, tant aux forces qui poussent en bas les parties destinées à former les racines, qu'à celles qui poussent en haut les parties qui doivent former le tronc & les branches.

COLLET, est principalement usité pour désigner le haut des plantes potagères. On dit qu'en mettant des choux en terre, il faut les planter jusqu'au collet, c'est-à-dire, le plus bas qu'il est possible. La même chose s'observe pour les laitues, chicorées, melons, concombres & autres qui se déchaussent toujours & forcent de terre en poussant. Voy. *Diaphragme*.

COLOMBINE. Fiente de pigeon. C'est un très-bon engrais dans les terrains ferts, froids & humides,

lorsqu'il a été un an ou deux déposé en terre. On s'en sert pour les prés trop usés & pour les orangers.

COLORER. (se) Il se dit des fruits qui prennent de la couleur.

COLORIS. Petit rouge qu'on remarque sur les fruits, tant à noyau qu'à pépin. Il se dit aussi de la couleur vive & brillante d'une fleur.

COMPLET, ETE. Voyez *Fleur*.

COMPRESSION. Action qui opère une diminution de volume dans le corps pressé. On a coutume de confondre la compression & la condensation. La compression de l'air par son propre poids est très-surprenante. Celui que nous respirons est près de la surface de la terre, & singulièrement condensé par le poids de l'atmosphère.

CONCENTRIQUE. Terme de Géométrie. Qui a un centre commun.

CONCRET. Terme de Chymie, qui

exprime une chose fixée, épaissie ou coagulée.

CONCRÉTION. Union de plusieurs molécules d'un corps en une masse presque solide. On trouve dans le coignassier & dans quantité de poires des concrétions pierreuses. Les loupes & les excrescences qu'on voit sur les arbres sont formées de concrétions ligneuses.

CONDENSATION. Action par laquelle un corps est rendu plus dense & plus lourd ; elle consiste dans le rapprochement de ses parties, qui n'occasionne aucune déperdition de la matière propre qu'il avoit auparavant. Le froid condense les plantes : celles qui sont sur terre lors des gelées, paroissent, du moins les vertes, former un plus petit volume qu'auparavant. La raréfaction produit un effet tout contraire. V. *Raréfaction.*

CONDUIRE les arbres. Les élaguer, les tailler, les gouverner, chacun suivant son espèce.

CONDUITE. Art, soin, manière de gouverner les arbres.

CÔNE. Terme de Géométrie. Corps solide composé de différens cercles parallèles qui vont toujours en diminuant depuis la base du cône jusqu'à sa pointe. Les Botanistes donnent ce nom à un fruit écailleux, sec & dur, fait en pyramide. Les pins & les sapins nommés pour cette raison arbres conifères portent de ces sortes de fruits. Les écailles ligneuses qui les composent s'ouvrent par en haut, & sont attachées par le bas à un poinçon ligneux placé dans l'axe du fruit. Les semences remplissent les aires de ces fruits.

CONFIGURATION. Structure, forme tant externe qu'interne des parties d'un corps.

CONGÉLATION. Privation de la mobilité d'un fluide par l'action du froid. Lorsque les frimats tombés sur les arbres, gèlent & dégèlent successivement, leur écorce noircit en dedans, s'exfolie, & leurs yeux brûlés par la gelée, s'éteignent. V. *Brûlure.*

CONGÉLER. On le dit de l'action par laquelle le froid durcit les liqueurs.

CONGÉNÈRE. Terme d'Anatomie. Il se dit des muscles qui concourent à un même mouvement. Les Botanistes ont emprunté ce mot pour le donner aux plantes & aux arbres qui font du même genre.

CONGLUTINATION. Action de joindre deux corps ensemble par le moyen de matières gluantes & visqueuses. C'est par la conglutination que l'écorce de la greffe & celle du

sujet se collent & se soudent pour ne faire qu'un tout.

CONSISTANCE. État de perfection où les corps susceptibles d'accroissement ou de décroissement, restent pendant quelque temps sans augmenter ni diminuer. Ce terme s'emploie pour désigner l'âge au-delà duquel les arbres ne croissent plus, & où néanmoins ils ne commencent pas encore à décliner. Ils ont trois états; la crue, la consistance & le retour.

CONSOLIDATION. Terme de Chirurgie. Action par laquelle les os fracturés se rejoignent & se durcissent & les lèvres d'une plaie se réunissent. Dans le Jardinage ce mot a la même signification pour la guérison des branches cassées & des plaies des arbres.

CONTACT ou Attouchement. État relatif de deux corps qui se tou-

chent. En parlant de l'air c'est l'impression, l'action de cet élément sur un corps.

CONTEXTURE. Liaison des parties disposées les unes par rapport aux autres & formant un tout. On dit la contexture des muscles, des fibres.

CONTOURNÉ, ÉE. On le dit d'une branche qu'on a forcée, lors du palissage, pour l'amener où elle ne devoit pas être.

CONTRACTION. Terme de Médecine. Raccourcissement qu'éprouvent les nerfs, lorsqu'ils viennent à se retirer. On l'emploie en Physique pour exprimer le resserrement des parties d'un corps. Durant les grandes sécheresses, lorsque les vents violens & les rayons brûlans du soleil se font sentir, ainsi que dans les grands froids, les végétaux se contractent, leurs parties perdent leur ressort. On lève des arbres, on

les transporte au loin, ils sont quelque temps sans être plantés, il est indubitable que dans tous ces cas l'air frappe leur peau, la flétrit, & que tous leurs membres éprouvent une contraction.

CONTRALLÉE. Allée qui en compagnie une autre plus large dans toute sa longueur, & qui lui est parallèle.

CONTRESPALIER. File d'arbres fruitiers ordinairement assujettis par un treillage, & plantés en ligne droite à un certain éloignement d'un espalier. On peut former des contrespaliers sans treillage avec des arbres dressés en éventail. Les contrespaliers ont communément quatre pieds de haut, ils doivent être au moins à une toise & demie du mur, & les arbres à la distance de vingt-quatre pieds. Autrement s'ils sont plus pressés qu'il n'y a d'espace

pour les contenir, ils ne pousseront que du bois & ne donneront point de fruit, parce qu'au lieu de les tirer sur les côtés, on fera obligé de les tenir de court.

CONTUS, USE. Froissé, meurtri.

CONTUSION. Meurtrissure causée par une chute, un coup ou une violente compression. L'homme l'éprouve dans sa chair ou dans ses os; l'arbre dans son écorce ou dans sa partie ligneuse. La contusion endommage ces parties sans occasionner de rupture extérieure; elle est souvent suivie d'une extravasation de sève.

COQUE. En parlant des semences ce mot est synonyme à coquille. Il est des graines qui ont des espèces d'enveloppes fort dures: ce sont proprement des capsules minces où les semences ont pris naissance.

COQUE. On appelle ainsi les nids ou enveloppes

enveloppes de différente contexture, construits par les chenilles.

CORBEILLE. Ornement des jardins fait avec des planches & de petits treillages en forme de paniers. On les remplit de terreau, & on y plante des fleurs qui varient suivant les saisons.

CORCELET. Partie du corps des insectes, qui répond à la poitrine dans les grands animaux. Un étranglement très-étroit l'unit par devant à leur tête & par derrière à leur ventre. La tête, le ventre & le corcelet sont les trois parties principales, dont le corps de la plupart des insectes est composé.

CORDÉ, ÉE. On le dit des racines des plantes potagères, qui, au lieu d'être cassantes, sont remplies de fibres solides, dont la dureté empêche qu'on ne puisse les casser net. Une rave est cordée, lorsque de

F

charnue qu'elle étoit, elle est devenue creuse & filamenteuse; accident qui lui arrive quand la saison commence à s'en passer.

CORDEAU. Corde dont les Jardiniers font grand usage. (*Pl. III, fig. 6*). Elle tient par chaque extrémité à un piquet de bois *a*, autour duquel on la tourne quand l'ouvrage est fait. Lorsqu'on veut se servir du cordeau, on fiche un de ces piquets en terre au point où doit commencer la ligne du travail, & en le détortillant on plante l'autre piquet à l'extrémité de la même ligne. On le tend le plus qu'on peut pour régler les labours, les planches, la plantation & les tranchées qui doivent être bien droites.

CORDON. Terme d'Anatomie qui se dit de l'ombilic de l'enfant, renfermé dans la matrice. En parlant des plantes, on peut dire que cha-

que semence a son cordon particulier qui lui apporte la liqueur dont le péricarpe est humecté.

CORDON. Rond de gazon qui orne les bords d'un bassin ou qui fait partie des compartimens d'un parterre.

CORNE. On donne ce nom aux liens ou attaches que produit la vigne, & qui sont fourchus à leur extrémité.

COROLLE. Pétale des fleurs qui environne immédiatement les organes de la fructification.

CORPS ligneux. Voy. *Tronc.*

CORPUSCULE. Terme usité pour exprimer les petites parties des corps naturels. Tout corps est composé d'une quantité prodigieuse de corpuscules que nous ne pouvons apercevoir, mais dont l'existence n'en est pas moins démontrée. Les odeurs ne nous sont sensibles que par le moyen des corpuscules qui émanent

Fij

à tout moment des êtres créés. Ce sont ceux que laisse après lui le gibier, qui, affectent le nez du chien pour le suivre à la piste. C'est encore par l'entremise des corpuscules qu'un chien distingue son maître d'une autre personne. *Voy. Atôme.*

CORROSIF, VE. Qui a la force de ronger. Il est une sève & des humeurs corrosives dans les plantes, comme il existe dans notre sang & dans nos humeurs des qualités corrosives qui causent la gangrène aux parties sur lesquelles elles se déposent.

CORTICAL, ALE. Qui appartient à l'écorce. Il se dit d'une substance qui environne une partie, ainsi que l'écorce entoure l'arbre.

COSSE. On nomme ainsi l'enveloppe de certains légumes, comme pois, lentilles, fèves. La cosse ou battant est composée de deux panneaux sé-

parés par un diaphragme, d'où pendent les semences attachées chacune par un cordon ombilical.

CÔTE. On appelle de ce nom les arêtes qui se trouvent sur le dos des feuilles. On dit aussi une côte de melon, de citrouille, à cause de quelque ressemblance des tranches de ces fruits avec les côtes des animaux.

CÔTIÈRE. Planche qui va en pente, qui est exposée au midi, & qui est abritée pour y semer des nouveautés. Voy. *Abri, Ados*.

COTON. Duvet qui se fait apercevoir sur quelques fruits & quelques plantes, tels que les coins & les bourgeons de la vigne.

COTONNEUX, EUSE. Qui est devenu mollasse & presque spongieux: on donne ce nom aux fruits mous & sans goût, aux graines qui ont une espèce de duvet, comme:

F iij,

l'amaranthoïdès , & aux feuilles couvertes d'un duvet court & ferré.

COUCHE. Élévation de fumier chaud & entassé , qu'on couvre de six pouces de terreau , pour y semer certaines fleurs qui viennent de graine, des melons , concombres , laitues & autres légumes. La largeur d'une couche est ordinairement de quatre pieds , & sa hauteur de deux ; le fumier de cheval , d'âne & de mulet y est seul propre eu égard à sa chaleur.

On peut perfectionner les couches :

1°. En plombant fortement chaque lit de fumier , afin que la chaleur s'y maintienne plus long-temps , & que venant à s'affaïffer , la couche conserve son aplomb.

2°. En faisant la couche & le réchaud tout ensemble , c'est-à dire , en lui donnant six pieds , dont un de

chaque côté sert à la fois de réchaud & de sentier. L'usage, au contraire, est de faire les couches isolées, & d'attendre qu'elles se refroidissent pour y mettre un réchaud.

3°. Au lieu de les élever de deux pieds, réduits à un quand l'affaissement est fait, les porter à la hauteur de trois pieds. Alors les couches ne feroient pas morfondues par l'humidité de la terre & par les vapeurs froides qu'elle exhale. Lors des chaleurs & des coups de soleil, le plant n'auroit point à souffrir de la réverbération de ses rayons.

4°. Préférer au terreau qui n'a que des sucs trop déliés, une terre factice à peu près comme celle des orangers, mais moins ferme & moins compacte, telle que celle des taupinières.

5°. Au lieu de semer sur couche les melons, concombres & autres

légumes pour les en changer, ce qui évente leurs racines, je préfère de les semer dans de petits pots à basilic qu'on enterre jusqu'au bord, & qu'on dépoté ensuite sans châtrer leur motte.

COUCHE CHAUDE, est celle qui est nouvelle & qui conserve toute sa chaleur. On la laisse diminuer sept ou huit jours avant que d'y rien semer.

COUCHE SOURDE, ainsi nommée, parce qu'elle est enfoncée en terre, ne se fait qu'au printemps. C'est la pépinière des plantes qui doivent être mises en pleine terre, & elle est fort usitée pour les champignons. On commence par creuser la terre de deux pieds, on remplit ensuite la fosse avec du fumier qu'on recouvre de la même terre qui en est sortie, après l'avoir plombé. On le tient un peu plus élevé que la terre.

voisine, attendu qu'il tarde peu à baisser de moitié.

COUCHE TIEDE, est celle dont la chaleur est un peu trop diminuée, & qui a besoin d'être réchauffée.

COUCHE, en terme de Fleuriste, désigne l'endroit qui soutient les jeunes graines; on le nomme autrement placenta & support. Voy. *ces mots*.

COUCHE des arbres. On en distingue de corticales & de ligneuses. Les premières sont des fibres longitudinales, placées entre le bois & l'enveloppe cellulaire qui est sous l'épiderme de l'écorce. Les secondes sont pour la plupart formées annuellement par un assemblage de fibres ligneuses & très-fines qui s'enveloppent mutuellement. Elles paroissent sur un tronc d'arbre coupé horizontalement.

COUCHER. Étendre une branche en terre pour en faire une marcotte, ce

* E v

qui se pratique sur-tout à l'égard du figuier & de la vigne.

COUDE. On dit qu'un arbre a un coude, lorsque sa tige n'est pas d'à plomb sur son pied. Une allée, un terrain font un coude quand les alignemens ne sont pas bien droits.

COULER. Ce terme est usité à l'égard des fruits qui ont fleuri & qui n'ont pas noué. Cet accident leur arrive, ainsi qu'au blé, lorsque les poussières de leurs étamines sont emportées, & qu'elles ne peuvent par conséquent tomber sur les pistils pour féconder l'embryon.

COULER, en fait de palissage, c'est palisser une branche le long d'une voisine qu'on sera obligé de couper à la taille suivante. On voit, par exemple, une grosse branche qui ne pousse point, & près d'elle un gourmand ou une branche à fruit, on coule celle-ci le long de la première, qui,

l'année suivante est retranchée & remplacée par la branche qu'on aura coulée. Cette opération désigne du génie, de la réflexion & de la prévoyance dans le Jardinier.

COULOIR. En Physique & en Anatomie, on entend par ce terme les vaisseaux qui servent à filtrer les liquides, & à les épurer de la même manière que l'art clarifie les liqueurs.

COULURE. Accident qu'éprouvent le blé & le raisin, lorsqu'il survient des pluies dans le temps qu'ils sont en fleurs; c'est un défaut de fécondation.

COUPE. Façon dont on taille les branches des arbres. La coupe régulière est courte, ronde & près de l'œil. L'irrégulière ou la fausse est trop tirée & trop alongée, d'où s'ensuit la difficulté du recouvrement de la plaie, souvent la mort de la branche & presque toujours l'avortement du

bouton. La Quintinye a fait graver ses diverses coupes dans son ouvrage, il écourtoit & retranchoit tellement les branches des arbres, qu'il ne leur laissoit presque rien. C'étoit la faute de son siècle, où l'on ne savoit que violenter & contrarier la nature.

COUPER. Séparer avec un instrument tranchant, une branche du tronc de l'arbre, ou en raccourcir l'extrémité : on dit couper en pied de biche, pour couper de biais.

COURBURE. Inclinaison en arc. Quand une branche pousse trop, & qu'elle n'a ni chancre ni défaut qui puisse la faire casser en la pliant; il suffit de la courber en la forçant un peu, pour en amortir la trop grande vigueur. De même on est sûr qu'un gourmand cessera de pousser, si on lui fait faire le cerceau. Cette opération, une des plus curieuses du Jardinage, est nouvelle. Elle est très-

efficace pour mettre l'équilibre dans un arbre qui ne pousse que d'un côté.

COURONNE. Sorte de greffe. Voy. *Greffe.*

COURONNE se dit en Botanique des demi-fleurons qui sont placés dans la circonférence des fleurs radiées. Lorsqu'une membrane ou des poils terminent certaines semences, on donne à cet ornement le nom de couronne simple. Voy. *Aigrette.*

COURONNE des fruits. Voy. *Nombril.*

COURONNÉ, ÉE. Il se dit d'un arbre dont les branches de la cime sont mortes.

COURONNÉ. On donne ce nom au fruit, qui étant trop dégarni de feuilles & exposé par conséquent aux coups de soleil, est brûlé sur la peau & souvent jusqu'au noyau. Quelques poignées de cosses de pois jetées sur l'arbre suffisent pour briser

les rayons du soleil. Voy. *Effeuillee*.

COURONNEMENT. Action de couronner. Voy. *Couronner*.

COURONNER. Tailler à la même hauteur par en haut les branches fortes & foibles d'un buisson, de façon qu'il présente une surface égale. Telle est l'habitude de tous les Jardiniers. A l'égard des pousses du tour des buissons, ils les coupent à l'égalité, & c'est ce qu'ils appellent double couronne. Cette opération faite, ils se mirent dans leur ouvrage & s'applaudissent. On peut voir dans *la Pratique du Jardinage* ce que le bon sens oppose à cet usage.

COURSON. Branche coupée très-court. Quand on veut avoir à quelque endroit d'un arbre une branche bien forte, on la taille à un œil ou deux. On est quelquefois obligé de tailler en courson, & il est toujours dangereux de le faire sans nécessité.

L'arbre pousse alors autant de gourmands qu'on a fait de coursons.

COURSON. Les vigneron appellent ainsi un sarment raccourci à trois ou quatre yeux. On a soin d'en laisser au bas des ceps pour les renouveler au cas qu'ils viennent à manquer.

COUTEAU. (fruits à) Ce sont ceux qu'on mange crus, pour les distinguer de ceux qui ne sont bons qu'à cuire ou à faire du cidre. Les laitues à couteau sont celles qu'on sème dru pour en faire de petites salades qui sont coupées dans la primeur avec un couteau.

COUVERT. Endroit d'un jardin planté d'arbres qui donnent de l'ombre.

COUVERTURE. Tout ce que l'art a inventé pour garantir de la gelée les plantes un peu délicates.

COUVRIR. Cacher une chose avec

une autre. On couvre des semences & des plantes dont on a coupé les feuilles, en répandant dessus du terreau; les arbres avec des paillassons pour les préserver de la gelée; les cloches avec de la grande litière ou de petits paillassons qui empêchent la gelée d'y pénétrer.

CRAIE. Pierre calcaire, fort blanche & plus ou moins friable, qui se trouve assez près de la superficie de la terre & souvent à plusieurs pieds de profondeur. Les arbres n'y viennent point.

CRAYON. Terre dure, blanchâtre & stérile.

CREVASSE. Gerçure ou fente qui se fait à une chose qui s'entr'ouvre. Les arbres & la terre en éprouvent également. Aux premiers ou elles viennent de trop de sève, & se nomment fentes, ou elles ont pour principe la disette de sucs, lorsque la

peau des branches se sèche & que leur écorce s'entr'ouvre. Les crevasses de la terre n'ont lieu que dans les grandes sécheresses. Un Jardinier entendu a grand soin de mettre de la terre en miette dans les crevasses qui se font au pied des arbres. V. *Fente*.

CRIBLE. Les Botanistes appellent ainsi certaines parties des plantes, à travers lesquelles passent le suc nourricier & les liqueurs qui doivent recevoir une certaine préparation. Les feuilles sont les cribles les plus universels des végétaux. C'est ainsi que le chyle passe à travers les glandes du mésentère, comme par autant de cribles pour y être filtré de nouveau.

CRISPATION. Terme de Chirurgie, qui se dit du resserrement des parties extérieures à l'approche du feu; & en Médecine de la contraction des muscles & des nerfs, occasion-

née par quelque irritation. Les Botanistes expriment par ce mot l'état des plantes & de leurs feuilles qui cessent d'être dans leur état naturel. C'est ainsi que les feuilles de la fenitive se rapprochent, quand on y touche, & que le froid, la gelée & les vents desséchans & brûlans crispent les feuilles de quantité de végétaux.

CRISTALLISER. (se) Se congeler en forme de cristal. Le tartre se cristallise autour des tonneaux.

CROCHET. Nom qu'on donne à une branche placée sur les membres des arbres en forme d'un crochet dont on se sert pour y suspendre les paniers, lorsqu'on en cueille les fruits. Ces sortes de branches les garnissent, & l'industrie du Jardinier consiste à se ménager toujours ces organes de fructification.

CROCHET, instrument dont les vignes

rons font un usage journalier pour labourer les vignes. Il a deux dents recourbées & longues d'un pied, & une douille où s'emmanche un bâton un peu plus long. (*Pl. III, fig. 7*) Les Jardiniers peuvent s'en servir pour charger de fumier les paniers d'un cheval. Le crochet est fort utile au labour des carrés & des allées d'un potager où l'on veut semer de l'orge, de l'avoine, ou planter des pois, des haricots.

CROISER. Faire passer des branches les unes sur les autres, ou les placer à contre-sens. Les suites de cette façon de travailler font la confusion, la difformité & la privation de l'air pour les bourgeons & les fruits. Il est très-difficile de remettre dans leur sens naturel des branches ainsi contournées, & qui ont pris un faux pli, sur tout, lorsqu'elles sont aoutées. Il y a cependant des occasions où il

vaut mieux croiser que de laisser la muraille dégarnie. Ne confondons point ce mot avec celui de couler, dont la signification est toute différente. *Voy. Couler.*

CROISSANCE. Augmentation de la grosseur & de la hauteur d'un arbre jusqu'à un certain âge.

CROISSANT. Instrument de fer de dix-huit pouces, imitant la figure du croissant de la lune, dont les élagueurs se servent pour la tonture des palissades; il a une douille & un manche plus ou moins long, suivant la hauteur à laquelle il faut atteindre (*Pl. IIII, fig. 8*). *Voy. Tondre.*

CROÎTRE. Venir, être produit dans un lieu. On dit que certains fruits, certains arbres ne croissent pas dans tel lieu, dans telle terre, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent y venir.

CROSSETTE. Branche de vigne ou de figuier qu'on a taillée, en sorte

qu'il reste au bout un peu de bois de l'année précédente. Par ce bout qui pousse aisément des racines en terre, cette branche imite la figure d'une petite crosse. Voy. *Bouture*.

CROTTIN. Nom qu'on donne à la fiente de cheval & de mouton. La première est excellente pour les terres froides, sèches & glaiseuses. La seconde convient mieux aux terres humides, après qu'elle a séjourné durant deux ans dans un trou au nord pour y pourrir. Déposée sur terre elle sèche & s'évapore.

CRUE. Voy. *Accroissement*.

CRYSALIDE. Voy. *Nymphe*.

CUCURBITACÉE. C'est le nom générique de toutes les plantes dont les fruits ont quelque rapport avec la calebasse ou courge. Tels sont les melons, les concombres, les potirons, les pommes d'amour, les citrouilles, les calebasses.

CUEILLETTE. Temps de cueillir les fruits.

CUILLERON. Les Botanistes entendent par ce mot un pétale ou une autre partie des fleurs qui a à peu près la forme d'une cuillier.

CULTIVATEUR. Celui qui s'applique à la culture des arbres & de la terre. Un bon cultivateur réfléchit sur l'état actuel de la terre, il taille avec discernement & avec goût; les circonstances des saisons lui servent de règle, il proportionne au besoin de ses plantes la quantité & le temps des arrosemens; en un mot guidé par la physique instrumentale & expérimentale, il suit une méthode simple & réfléchie, également éloignée d'une routine imitative, & d'une culture trop recherchée & trop compliquée.

CULTIVER. Donner à la terre les façons nécessaires pour la fertiliser,

& aux arbres les foins que leurs progrès & leur fécondation exigent.

CULTURE. Art de préparer la terre, d'y semer, planter, & d'apporter les foins convenables pour s'en procurer la jouissance la plus parfaite.

CUPULE. Calice qui croît avec le gland, & dans lequel il est retenu, comme une pierre dans le chaton d'une bague.

CURURES. Vase qui reste au fond des étangs, des fossés & des mares, après qu'on les a vidés; c'est un très-bon engrais

CUTICULE. Terme de Médecine, par lequel on désigne la pellicule qui couvre la peau. Dans les plantes c'est une membrane mince & transparente, qui est placée sur leur peau & sur celle des fruits. Dans les graines c'est la première enveloppe de leur corps mis en terre, & qui renferme les lobes.

CYLINDRE. Rouleau de marbre ou de pierre, percé pour recevoir un essieu qui tient à deux brancards. On y attache un cheval. L'usage du cylindre est d'aplanir les allées & les gazons nouvellement fauchés après la pluie. (*Pl. III, fig. 9*).

D

DARD. Les Jardiniers donnent ce nom à la partie des fleurs que les Botanistes appellent pistil, à cause qu'elles s'élève verticalement. Ce dard se sèche dès que le fruit est noué. Il disparoît dans les graines lorsqu'étant formées, il leur devient inutile. Si le dard est sain & droit, on augure bien de la fleur; s'il est flétri ou penché avant le temps où il doit l'être, la fleur tombe & le germe avorte. V. *Pistil*.

DARDER. On le dit des branches, qui, au lieu de s'élever, pointent en
devant

devant ou de côté, comme un javelot.

DÉCAISSER. Tirer une plante de sa caisse, soit pour l'en changer, soit pour la mettre en pleine terre. Voy. *Vis.*

DÉCHALASSER. Ôter les échelas des vignes.

DÉCHARGER. Couper à un arbre quelques branches, quand il est trop chargé de bois; lui ôter une partie des fruits qui s'y trouvent en trop grande quantité.

DÉCHARGER, ôter de la terre du pied d'un jalon.

DÉCHAUSSER. Ôter de la terre au pied d'un arbre, soit pour y mettre du fumier, soit pour dégorger sa greffe, soit pour visiter ses racines, soit pour hâter la maturité de ses fruits. La Quintinye qui conseille de déchauffer les arbres en hiver, afin de les abreuver, avoit pris cette idée dans Pline,

G

qui dit seulement que quelques personnes avoient coutume de le faire (Hist. nat. liv. XVII, chap. 19).

DÉCLIN. État de la sève, lorsqu'elle cesse d'être abondante. Certaines greffes ne doivent être faites qu'au déclin de la sève.

DÉCOLLER. Détacher, séparer, ce qui arrive quand la tige d'un arbre est emportée par quelque accident, ou quand un bourgeon se casse au collet où il a pris naissance. On dit que les plantes sont décollées, lorsque les gros vers les rongent rez terre; que les greffes le sont par le vent, lorsqu'elles sont séparées de leur fujet, parce que la sève s'y porte avec trop d'abondance; alors il faut les rassurer en les attachant à une gaule ou à un échalas.

DÉCOUVRIR. Mettre à l'air. Après les grands frois, le Jardinier découvre ses melons, décroche ses couches

& ôte les paillaçons qui couvroient
ses arbres.

DÉFÉRENT. Terme d'Anatomie. On
le dit des vaisseaux du corps hu-
main, qui conduisent la semence
dans les vésicules féminales. Il a la
même signification en Botanique.
Voy. Spermatique.

DÉFLEURIR. Perdre ses fleurs. On
juge que les fruits sont noués, lors-
que les arbres sont défleuris.

DÉFLEURIR, se dit aussi de certains
fruits, comme les prunes & le raisin,
qui perdent leur velouté en y tou-
chant.

DÉFONCER. Creuser la terre profon-
dément pour en enlever les pierres,
le tuf, le sable, la glaise qui peu-
vent s'y trouver, & y substituer de
bonne terre. On ne doit jamais plan-
ter, sans avoir défoncé le terrain.

DÉFRICHER. Mettre en valeur une
terre vague ou qui est en friche.

G ij

D E M

DÉGARNIR. Retrancher les branches inutiles ou qui viennent mal. Un arbre est dégarni, lorsqu'il n'a plus de branches par le bas sur lesquelles on puisse tailler.

DÉGÉNÉRER. Cesser d'être aussi bon ou aussi beau. Un arbre dégénère, lorsqu'il cesse de porter de bons fruits; une graine, un oignon dégénère, quand il est inférieur en beauté à la mère qui l'a produit.

DÉGORGER. *Voy. Engorgement.*

DEMEURE. On dit planter à demeure, lorsqu'on met en pleine terre une plante élevée sur couche pour y rester, croître & y parvenir à maturité.

DEMI-CHANGE.

DEMI-ENCAISSE

MENT.

} *V. Rencaisser*

DEMI-FLEURON. *Voy. Fleuron.*

DEMI-GOURMAND. *Voy. Gourmand.*

DEMI-LIGNEUX. }
 DEMI-OSSEUX. } *V. Racine*
 DEMI-TIGE. }
 DEMI-VENT. } *V. Arbre.*

DÉMONTER. Retrancher une branche.

DENSE. Dont les parties sont ferrées. Il est opposé à rare. Les corps denses ont moins de pores que les autres, ou ils les ont plus petits.

DENSITÉ. Quantité de matière propre renfermée dans un corps sous un tel volume. Le fer est beaucoup plus dense que le liége, le plomb que le coton.

DENTÉ. Qui a des dents. Il se dit des pétales & des feuilles qui ont des formes de dents, des pointes fort serrées. Le calice des fleurs de l'olivier est denté par les bords.

DENTELÉ. Découpé en petites parties plus écartées & moins égales que

G iij

les dents. La feuille de l'orme est dentelée.

DÉPALISSER. Détacher les branches d'un arbre en espalier, soit en ôtant les loques, soit en coupant les joncs & les osiers qui le retiennent au treillage.

DÉPERDITION. Perte qui est suivie du dépérissement. On dit déperdition de substance : nous prenons des alimens pour la réparer.

DÉPLANTER. Lever de terre avec précaution un arbre ou une plante qu'on veut planter ailleurs. On n'arrache que ce qu'on n'a pas envie de ménager.

DÉPLANTOIR. Outil de Jardinage, (*Pl. III, fig. 10*) fait de feuilles de tôle ou de fer blanc arrondies en forme d'un tuyau de poële, avec deux anses *a*, & trois charnières de chaque côté. Un gros fil de fer *b* qu'on passe au milieu ferme ce dé-

plantoir. Il ne sert qu'à transplanter, pour repiquer, les melons élevés sur couche. On le fait entrer en terre au - dessous de leurs racines, & lorsqu'on les a enlevés avec leur motte & mis en place, on tire le fil de fer, le déplantoir s'ouvre, & la plante se trouve dans son entier. *Voy. Transplanter.*

DÉPOTER. Ôter une plante d'un pot. Soit qu'on décaisse, soit qu'on dépote une plante, on doit soigneusement ménager ses racines, & ne point endommager sa motte. Les filamens blancs qui l'entourent se détachent, lorsque la plante est mise en pleine terre ou dans un vase plus étendu, & ils prennent leur direction du côté de la terre nouvelle.

DÉPOUILLE. Récolte des fruits de l'année.

DÉPOUILLER. Priver. On dépouille un arbre en lui ôtant tout son fruit.

ou toutes ses feuilles. Les arbres se dépouillent de leurs feuilles aux approches de l'hiver : ceux qui les gardent durant cette saison se nomment arbres toujours verts.

DÉPURATION. Dégagement des parties d'un corps les plus grossières & les plus crasses. On dit la dépuracion des fucs des fruits & des plantes, de la sève, du sang.

DERACINER. Découvrir les racines d'un arbre, les dégarnir de terre. V. *Déplanter.*

DESCENDANT, ANTE. V. *Membre.*

DESCENSION. Action de la sève, qui, après avoir été élevée à la cime de l'arbre, descend vers ses racines.

DÉSObSTRUER. Guérir les obstructions. Les remèdes qui y sont propres, tels que les stomachiques, les émétiques, se nomment désobstruc-tifs.

DESSICCATIF. Tout ce qui a la propriété de dessécher.

DÉTERSIF. Topique qui nettoye les plaies en dissolvant les humeurs visqueuses qui s'y attachent.

DÉTOUPILLONNER. Retrancher les branches de faux-bois qui viennent par bouquets sur les arbres maillés.

DIABLE. Espèce de chariot à deux petites roues (*Pl. IV, fig. 1.*) dont se servent les maçons pour le transport de leurs pierres. Cette machine a une flèche *a* de neuf pieds traversée d'un morceau de bois *b*, au moyen duquel deux hommes la traînent. Les Jardiniers s'en servent pour sortir & rentrer les orangers. Ce diable suffit aux arbres d'une grosseur ordinaire. Le morceau de bois *c* nommé dos sert à soutenir ceux qu'on est obligé de coucher, par rapport au peu de hauteur de la ferre. A l'é-

G v

gard des orangers très-gros , on se fert d'un chariot. *Voy. Chariot.*

DIAPHRAGME. Les Anatomistes donnent ce nom à la membrane qui sépare la poitrine d'avec le bas ventre. Le collet dans une plante est ce que le diaphragme est dans l'animal ; il la divise transversalement.

DIAPHRAGME ; les Botanistes nomment ainsi une cloison qui sépare l'intérieur d'une silique ou d'un autre fruit capsulaire.

DILATATION. Extension, relâchement des parties d'un corps. Il se dilate ou se raréfie , lorsqu'il acquiert un plus grand volume, sans rien perdre de sa matière propre. La chaleur produit cet effet.

DIRECTION. Conduite, gouvernement. Les arbres ont, ainsi que les enfans, besoin d'éducation & de direction dès l'âge le plus tendre : peu de Jardiniers entendent cette direc

tion qui consiste dans la connoissance & le choix des pousses avantageuses des arbres, ainsi que dans l'industrie pour leur en faire pousser de telles. De cette direction primitive dépend leur belle figure, leur santé, leur vigueur & leur fructification.

DIRECTION, se dit de la position des tiges & des racines qui s'élèvent & descendent plus ou moins horizontalement ou perpendiculairement.

DIRECTION, expansion qu'acquiert la feuille depuis la base jusqu'au sommet.

DISPOSITION. Voy. *Distribution*.

DISQUE. Partie qui occupe le centre des fleurs radiées; il est formé d'un assemblage de fleurons.

DISQUE, se dit aussi de toute l'étendue des fleurs composées d'un nombre de pétales.

DISSECTION. Opération de Chirurgie qui consiste à faire l'anatomie.

d'un corps pour en considérer les parties séparément. Les Botanistes emploient ce mot dans le même sens.

DISSÉMINÉ. Épars, clair-semé, en parlant des feuilles & des fleurs. On dit dans le même sens feu disséminé, parce que cet élément est répandu dans toute la nature. Nul objet créé où il ne soit, l'air le contient & le porte par-tout.

DISSÉQUER. Terme de Chirurgie. C'est ouvrir le corps d'un animal & en diviser les parties solides. Les Botanistes ouvrent les simples & les fruits pour en faire l'anatomie.

DISSIMILAIRE. On appelle ainsi les parties composées de différentes parties similaires sensibles, & dont la structure n'est pas généralement uniforme. Les médecins divisent les parties du corps humain en similaires & en dissimilaires. Celles-ci ne sont

pas de même genre, ni de même espèce.

DISSIMILAIRE, nom qu'on donne aux deux feuilles simples, douces & non partagées qui sortent les premières des côtés de la tige naissante, lors de la germination des graines. Ce nom leur vient de ce qu'elles n'ont aucun rapport avec les autres feuilles propres & particulières à la plante.

DISSIPATION. Perte ou déperdition insensible des petites parties d'un individu.

DISTRIBUTION. Art de diriger les racines & la sève d'un arbre. Le Jardinier doit, avant la plantation, distribuer les racines qui sont mal placées, & qui se croisent, proportionner ensuite la quantité des branches à la vigueur de l'arbre, discerner le bois à laisser ou à ôter, tenir en un mot un juste équilibre dans toutes les parties de l'arbre pour qu'il

soit également plein & garni partout. La distribution proportionnelle de la sève dépend aussi de son intelligence. Il est le maître de la diriger de façon que l'arbre ne s'emporte d'aucun côté, comme on n'en a que trop d'exemples dans le Jardinage.

DOMPTER. Assujétir, se rendre maître. On le dit des animaux qu'on accoutume au travail. On l'emploie au figuré en parlant d'arbres fougueux que l'habile Jardinier fait rendre sages. Voy. *Sage*.

DONNER. Rapporter abondamment : il se dit en parlant des fruits de la terre.

DOS D'ANE. Voy. *Bahut*.

DOS DE CHAT. On dit qu'une branche est courbée en dos de chat, lorsqu'on lui fait faire un coude.

DOUBLE. On appelle allée double celle qui a quatre rangs d'arbres & forme trois allées parallèles, une dans

le milieu & deux plus petites de chaque côté.

DOUBLE. Voy. *Fleur*.

DOUCIN. Sorte de pommier qui approche fort de celui de paradis. Cet arbre porte des pommes douces, & on greffe dessus d'autres espèces.

DOUILLE. Espèce de cylindre creux, pratiqué à l'extrémité supérieure des instrumens de fer qui ne peuvent servir sans être emmanchés.

DRAGEON. On entend par ce mot les pousses multipliées des arbres & des plantes, lesquelles naissent de leur pied, selon leur vigueur.

DRAGEONNER. Produire des drageons, lever des drageons pour les planter.

DRESSER. Lever, faire tenir droit : mais dans le Jardinage ce mot a plusieurs significations.

DRESSER UNE ALLÉE, un terrain, une

terrasse, c'est l'aplanir, la rendre unie.

DRESSER LES ARBRES, c'est non-seulement les tenir droits & d'alignement, mais les former de jeunesse pour leur faire prendre la figure qu'ils doivent avoir.

DRESSER UNE BRANCHE qui pend, c'est l'attacher de manière qu'elle prenne un bon pli.

DRESSER UNE PALISSADE, c'est en la tondant avoir soin qu'elle ne soit point dérangée, & qu'elle ne soit ni creuse ni bombée.

DRESSER UN PIÈGE, se dit des appâts & des assomoirs qu'on place pour prendre les animaux destructeurs.

DRESSER UNE PLANCHE, c'est lui donner un coup de rateau à grosses dents après qu'elle a été labourée, puis la disposer à être ensemencée en tirant des lignes dessus au cordeau.

DUCTILE. Terme de Physique. Il ne

se dit guère que des métaux dont les parties peuvent s'étendre sous le marteau, mais non se séparer, eu égard à leur forte cohésion.

DUVET. Espèce de coton qui vient sur certains fruits, comme les pêches & les coins. Celui des plantes nées dans les lieux secs paroît destiné à leur communiquer l'humidité de l'air dont il s'imbibe.

E

E A U. Corps transparent, volatil ; sans couleur & sans odeur : son état le plus naturel est la froideur & la fluidité. Cette qualité lui permet de prendre toutes sortes de figures : elle se resserre, s'étend, monte & s'é-lance ; & par les canaux qu'on lui présente elle procure autant d'agrément que d'utilité dans les jardins. L'eau de source qui forme les fontaines & les rivières est la plus pro-

pre aux arrofemens. Celle de puits ne s'emploie qu'après avoir été expofée à l'air. La volatilité de l'eau l'élève dans l'atmosphère pour y former les météores avec les parties ignées & aériennes. Enfin par une circulation non interrompue, elle rafraîchit l'air, humecte la terre & procure l'entretien des fources, ainfi que la confervation de la vie des fubftances animales & végétales, c'eft elle qui contribue principalement à la végétation & à l'accroiffement de ces dernières.

EAU. En parlant des fruits, ce mot s'entend de leur fuc.

ÉBARBER. Retrancher de menues branches avec le croiffant ou les cifeaux par leur extrémité feulement.

ÉBORGNER. Ôter une partie des yeux d'une vigne qu'on veut faire monter, pour former un cordon le long du chaperon d'un mur.

ÉBOTTER. Abattre en partie les branches d'un arbre, & n'épargner que les plus grosses qu'on taille fort court.

ÉBOURGEONNEMENT. Art de supprimer les bourgeons superflus, pour ne laisser en place que les plus nécessaires & les plus convenables. Il est pour le moins aussi important que la taille. De l'ébourgeonnement dépend la belle figure de l'arbre, sa fécondité & sa santé.

ÉBOURGEONNER. Ôter les bourgeons inutiles des arbres.

ÉBRANCHER. Retrancher des branches à un arbre.

ÉCAILLE. Petite partie dure, d'une figure ronde & aplatie, assez semblable aux écailles de poisson. Elle se trouve dans les chatons, où elle sert à couvrir les étamines à la base

de quelques fleurs, comme les œillets.

ÉCHALAS. Morceau de bois de quatre pieds de haut, refendu carrément, que l'on emploie pour soutenir les sarmens de la vigne. On en prépare aussi de plus longs destinés à faire du treillage & des berceaux. Le bois de châtaignier est préféré pour les échelas, parce qu'il est souple & maniable, ce qui ne l'empêche point de durer long-temps.

ÉCHALASSER. Garnir une vigne d'échelas, ce qu'on ne doit jamais se presser de faire.

ÉCHAPPER. (s') Pousser trop ou ne produire que de fortes branches qui ne fructifient point. Il faut ravalier ces branches & réduire l'arbre de manière qu'il prenne une forme régulière.

ÉCHAUFFER. On le dit d'un terrain, qu'on amende par des engrais chauds.

ÉCHELLE. Instrument de Jardinage ,
formé de deux montans de bois tra-
versés d'espace en espace de bâtons
nommés échelons qui servent à mon-
ter & à descendre. L'échelle la plus
commode pour palisser , (*Pl. IV. , fig.*
2) est simple , & a deux chevilles *a*
d'un pied , placées à douze pouces
de l'extrémité de ses montans. Ses
pieds sont encastrés dans une boule
b de six pouces de diamètre. Les
échelles doubles (*fig. 3*) sont com-
posées de deux échelles qui s'élar-
gissent par le pied , & dont les mon-
tans sont unis vers le haut par un
boulon de fer. Elles ont ordinaire-
ment neuf à dix pieds , & sont aussi
commodes pour tailler les arbres en
buisson , & en cueillir les fruits , que
pour tondre les palissades. Les échel-
les dont la hauteur est de quarante
pieds , sont portées sur quatre roues ,
& ont plusieurs repos ou plate-for-

mes sur lesquelles se place l'ouvrier.

Voy. *Chariot*.

ÉCHENILLER. Ôter les chenilles, ou détruire leurs nids. Le temps de l'hiver est le plus propre à cette opération, mais il faut encore y veiller au printemps. Comme il est impossible d'atteindre également par-tout, lorsque les arbres sont étendus & fort élevés, on se sert d'un échenilloir.

ÉCHENILLOIR. Outil qui sert à détruire les chenilles. Il y en a de deux fortes. L'une (*Pl. IV, fig. 4.*) est une espèce de ciseaux à ressort montés sur un long bâton : à une de ses branches est attachée une corde qu'on tire pour les ouvrir, & lorsque la branche où est le paquet de chenilles est posée sur l'échenilloir, on lâche la corde; la branche est aussi-tôt coupée, & tombe. On la ramasse & on la brûle. L'autre es-

pèce d'échenilloir est beaucoup plus simple, ce n'est qu'un bâton gros comme le pouce, de deux pieds de long, & qui par son extrémité est garni de bourre recouverte de peau. Lorsque les chenilles sont écloses, un homme monte dans l'arbre & frappe sur les branches avec le bout du bâton qui est garni. Ces insectes tombent & on les écrase.

ÉCHIQUIER. Voy. *Quinconce*.

ÉCLAIRCIR. Ôter une partie du plant quand il est si dru & si épais, qu'au lieu de grossir il s'étioleroit.

ÉCLATER. Rompre. C'est plier une branche, comme si on vouloit la casser tout à fait, & si-tôt qu'elle a craqué, rapprocher les parties disjointes & les lier. Cette pratique est très-utile pour dompter des branches fougueuses, sans les faire mourir.

ÉCLISSE. Petit morceau de bois plat & mince dont les chirurgiens se ser-

vent pour assujétir les membres cassés & faciliter la reprise des os. Ce terme s'emploie dans le même sens en Jardinage. Voy. *Bandage*.

ÉCOBUE. Instrument d'Agriculture, autant connu dans l'Anjou qu'il l'est peu par-tout ailleurs, & très-utile pour peler les terrains couverts de broffailles ou de bruyères. Il est recourbé à peu près comme une houe, il a seize pouces de long sur huit & demi par en bas, d'où sa largeur commence à diminuer jusqu'auprès du manche où elle est réduite à trois. Le fer, suffisamment épais, est renforcé dans le milieu & coupant par en bas. Le trou pour passer un manche d'environ trois pieds, est rond & a deux pouces de diamètre en dedans. La *fig. 5*, (*Pl. iv.*) représente cet outil emmanché & vu de côté. La *fig. 6* est le fer de l'écobue vu de face. C'est à M. le Marquis de Turbilly,

billy, fondateur des sociétés d'Agriculture en France, que l'on est redevable de cet instrument, dont on connoîtra plus parfaitement l'utilité par la lecture de son livre, qui a mérité les suffrages d'un corps célèbre (1).

ÉCONOMIE végétale. Harmonie qui règne entre les différentes parties des végétaux. Elle procure l'ordre & l'ensemble de leurs fonctions, qui entretiennent leur vie & leur santé, & dont le dérangement cause la maladie & souvent la mort. Ce mot a le même sens en parlant des animaux. On dit l'économie animale.

ÉCORCE. Enveloppe extérieure des arbres & des plantes boiseuses. On la distingue en épiderme, en enveloppe cellulaire & en couches cor-

(1) On trouvera des écobues chez *Gervais*, Taillandier, rue Saint-Honoré vis-à-vis l'Assomption.

torales. Voy. *Ces mots*. On emploie aussi ce terme pour désigner l'enveloppe de certains fruits, & on dit l'écorce d'orange, de citron, de melon.

ÉCORCÈMENT. Action de dépouiller un arbre de son écorce.

ÉCORCER. Enlever l'écorce du bois : opération qui se pratique dans le temps le plus fort de la sève sur les arbres dont l'écorce est utile, comme celle du chêne, du tilleul, de l'aune.

C'est un très-bon moyen d'augmenter la force & la durée du bois, lorsqu'on ne l'abat qu'après qu'il a séché totalement sur pied.

ÉCORCHER. Déchirer ou enlever la furpeau. On le dit pour marquer que les branches ou les racines d'un arbre sont blessées.

ÉCOSSER. Dépouiller les pois & les fèves des cosses qui les tiennent enfermés.

ÉCUSSON. Petit morceau d'écorce séparé du bois, & au milieu duquel est un bouton. On l'a ainsi nommé parce qu'il a la forme de ce qu'en terme de blason, on appelle écusson, qui est un écu chargé d'armoiries. En Jardinage on nomme écusson un œil levé sur un jet de l'année d'un arbre dont on veut multiplier l'espèce. Il faut que ce jet ait de bons boutons à fruit, les yeux bien formés & bien nourris. *Voy. Greffe.*

ÉCUSSONNER. Greffer en écusson; c'est substituer les branches d'un arbre à celles qui sont naturelles à un autre.

EFFEUILLER. Supprimer habilement les feuilles qui peuvent nuire à la maturité des fruits ou à leur couleur. On ne doit pas les arracher, mais les couper avec l'ongle ou avec des ciseaux. Les Jardiniers sont assez dans l'usage d'ôter les feuilles autour

H ij.

du raisin pour le colorer ou l'avancer, de manière qu'il n'en reste que très-peu. Ce fruit ainsi dégarni cesse de profiter, se fane & se ride. Dès qu'un melon ou un concombre est noué, ils coupent pareillement les feuilles tout autour; en voulant l'avancer, ils le retardent, puisqu'ils suppriment ses mères-nourrices. Il en est de même pour les pêches, elles se couronnent si l'on n'a pas soin de leur laisser des feuilles qui leur servent de parasol.

EFFRUITER. User. On le dit des plantes, dont les racines multipliées mangent la terre, & de la terre même appauvrie, dénuée de suc, parce qu'elle a trop rapporté sans être amendée.

ÉGRAPPER. Ôter au raisin sa grappe, ce qui se pratique à mesure qu'on l'apporte dans la cuve, lorsqu'on ne

veut pas que le vin contracte le goût de la grappe. Voy. *Égréner*.

ÉGRAVILLONNER. Ôter avec la pointe de la serpette la terre engagée entre les racines d'un arbre levé en motte, comme l'oranger ou le figuier. Cette pratique a lieu, lorsqu'après avoir retranché une partie de la motte, la terre est encore trop dure, & que l'extrémité des racines n'est pas assez découverte.

ÉGRÉNER. Faire tomber les graines d'une plante, ou les grains d'un fruit. On égrène le raisin afin que le vin soit plus délicat. Voy. *Égrapper*.

ÉLABORATION. Action par laquelle une chose est perfectionnée.

ÉLAGUER. Abattre certaines branches des arbres, qui les rendent trop touffus. Il signifie aussi ébrancher jusqu'à une certaine hauteur les arbres qu'on veut faire monter, pour qu'ils forment une belle tige. Ces opéra-

rions ne se pratiquent que lorsque les arbres sont dépouillés de leurs feuilles.

ÉLAGUEUR. Ouvrier qui fait son occupation de tondre & d'élaguer les palissades & les arbres, dont les jardins de propriété sont ornés. Depuis un certain nombre d'années, les élagueurs se sont avisés de laisser aux arbres des espèces de gibets ou de fourches, dans l'idée qu'il en sortira des branches propres à les garnir. Mais il arrive de deux choses l'une; ou ces chicots produisent de la verdure, ou ils n'en produisent point. Dans le premier cas, ce ne sont pour l'ordinaire que des têtes de saules ou des nids de pies qui n'offrent à la vue que des toupillons hérissés de petites branches. Si ces moignons laissés à différentes longueurs meurent, alors quel préjudice pour les arbres! Il est bien plus expédient de récupérer tous

ces chicots raze écorce : il en sortira de gros bois & des jets vigoureux capables de faire le plus bel ombrage. Tous les arbres des avenues & des grands chemins qu'on élague de cette manière, font éclorre dès l'année même des pousses nouvelles aux endroits récépés.

ÉLANCÉ, ÉE. Il se dit d'un arbre ou d'une branche veule qui ne peut se soutenir, sa grosseur étant disproportionnée à sa hauteur. Voy. *Étiolé*. Lorsqu'on veut faire d'un jeune arbre un arbre de tige, on retranche toutes ses pousses depuis le bas jusqu'à sa tête, de sorte que sa tige s'élance sans pouvoir se tenir droite. Les bons pépiniéristes observent de laisser de distance en distance, pour amuser la sève, des branches crochets qu'ils coupent dans la suite.

ÉLASTICITÉ. Action & réaction successive de toute partie de la ma-

rière, qui, après avoir été comprimée & bandée, se détend, se débände, & reprend son premier état.

On dit l'élasticité de l'air.

ÉLASTIQUE. Propriété d'un corps qui reprend incessamment la figure que le choc & la compression lui ont fait perdre. Il faut que les molécules dont le corps élastique est composé, soient tout à la fois roides & flexibles.

ÉLECTRICITÉ. Action d'un corps qui a la propriété d'attirer à lui ou de repousser.

ÉLECTRIQUE. Ce mot s'applique à tout ce qui a la propriété d'attirer ou de repousser les corps. On dit corps électrique, vertu électrique.

ÉLÈVE. Jeune plante qu'on cultive séparément.

ÉLEVER. Donner une culture convenable à une plante, pour la faire croître.

ÉMANATION. On donne ce nom aux corpuscules, qui, par une espèce de transpiration, se détachent d'un corps mixte. Les odeurs sont des émanations des corps odorans, les fluides s'évaporent, les plantes & les animaux transpirent : la sensation de l'odeur est excitée en nous par les particules qui en émanent ; leur nombre est très-grand, leur nature est très-pénétrante, & leur mouvement suit toutes sortes de directions.

EMBRYON. Terme d'Anatomie, qui signifie tout être vivant, dont l'accroissement se fait dans le sein de sa mère, & dans lequel on n'aperçoit qu'une formation imparfaite lorsqu'il en est sorti. Les Botanistes donnent ce nom aux rudimens des jeunes plantes & des fruits, qui existent dans les germes des semences & dans les boutons des arbres.

* H.v.

EMBRYON. Partie du pistil qui doit devenir fruit. Voy. *Pistil*.

ÉMIER. Diviser en menues parcelles. Lorsqu'on laboure on doit mettre en poudre les mottes de terre.

EMMANCHER. Mettre un manche à quelque outil que ce soit.

EMMANEQUINER. Enfermer les racines d'un arbre ou d'une plante dans un mannequin pour conserver sa motte de terre & la transplanter. Les arbres emmanequinés ont l'avantage de pouvoir être transplantés en toutes saisons.

ÉMONDER. Voy. *Élaguer*.

ÉMOTTER. Rompre les mottes dans une allée, avec la herse ou le rouleau, ôter les mottes de terre attachées aux racines d'un arbre.

ÉMOUSSER. Enlever la mousse de la tige & des branches des arbres. Elle ne doit l'être qu'après la pluie. Cette opération se fait avec un morceau de

bois taillé en lame de couteau, ou avec le dos de la serpette.

EMPAILLER. Envelopper de paille; ce qui se pratique à l'égard des figuiers, afin de les préserver de la gelée; des groseilliers pour conserver leur fruit, en automne; des cardons pour les faire blanchir, & des tiges des arbres dans les pépinières pour les garantir des lapins.

EMPATEMENT. Terme d'Architecture, par lequel on entend les fondemens ou le pied d'un mur. On s'en sert en général pour exprimer tout ce qui sert de pied, de soutien à quelque chose.

EMPLÂTRE. Terme de Pharmacie. Médicament composé de simples & de substances glutineuses, fait pour être appliqué sur une partie malade. Le choix des topiques n'est pas indifférent. V. *Onguent de S. Fiacre.*

EMPORTE-PIÈCE. Outil fait en

H vj

forme de fermoir d'un menuisier, & employé à la greffe qui porte ce nom. Voy. *Greffe*.

EMPORTER. (s') Terme pris du manège; il se dit d'un cheval que le cavalier a de la peine à arrêter. Un arbre s'emporte lorsqu'il ne pousse que du haut & point ou peu du bas & des côtés. On dit aussi qu'il s'emporte quand il pousse avec trop de vivacité, & qu'il est à craindre que les suites n'en soient funestes pour lui.

EMPOTTER. Mettre une plante avec de la terre dans un pot, ce qui doit se faire sans l'ébranler & sans appuyer fortement dessus, suivant l'usage. On n'achetara que des fleurs & des arbustes empottés, & jamais d'arbres ni de marcottes de vigne. V. *Pot*.

ÉMULSIF. Remède adoucissant & rafraîchissant.

ENCAISSEMENT. Action d'encaisser. On dit faire un jardin par encaisse-

ment, pour dire y planter des arbres dans des trous remplis de bonne terre.

ENCAISSER. Mettre dans une caisse avec de la terre. On encaisse les orangers, les grenadiers, les figuiers. Voy. *Caisse*, *Vis*.

ENFOUIR. Enfoncez dans la terre. Il se dit du fumier qu'on met en terre pour faire des couches fourdes, & des graines qu'on plante afin de les faire germer.

ENGORGEMENT. Terme de Médecine. Il se dit des vaisseaux du corps humain, dont les liquides qui les remplissent sont trop abondans ou trop épais pour circuler facilement. Dans le Jardinage ce mot signifie aussi embarras causé dans les canaux. Son principe vient de trop de plénitude. Lorsqu'on n'a pas soin de lâcher la ligature d'une greffe en la coupant par derrière, il s'y fait un

engorgement ou strangulation. La plupart des greffes sont engorgées : ce vice ne doit être attribué qu'à la précipitation qui préside aux opérations du Jardinage, à la mutilation des racines, & au défaut d'attention à l'affaissement qu'éprouvent les terres remuées.

ENGRAIS. Voy. *Amendement*.

ENGRAISSER. Améliorer & fertiliser une terre par des engrais.

ENRACINÉ, ÉE. Qui a pris racine, qui est bien garni de racines.

ENTE. Voy. *Greffe*.

ENTER. Voy. *Greffer*.

ENTONNOIR. Instrument qui sert à entonner les liqueurs. Les Jardiniers qui élèvent des ananas, l'emploient pour les arroser les uns après les autres, au moyen d'un pot avec lequel on y verse de l'eau. Cet entonnoir est de fer blanc & a la forme d'une pipe. On en fait de différentes

longueurs. Celui qui est gravé à la *fig. 6, Pl. VII*, a neuf pieds.

ENVELOPPE. Tunique ou membrane dont les bulbes des oignons sont couvertes.

ÉPANCHEMENT. Effusion, extravasation de sang ou d'humeurs. Ce terme de Médecine a le même sens dans le Jardinage en parlant de la sève.

ÉPANOUIR. (s') Se développer. Les fleurs s'épanouissent, lorsque le bouton étant sorti, elles commencent à se former. Quand elles ont toute leur étendue & leur beauté, on dit qu'elles sont épanouies.

ÉPAULÉ, ÉE. On le dit d'un arbre qui n'a plus qu'un côté & qui est comme estropié. Cet accident arrive; 1°. parce que le Jardinier n'a pas eu soin de ménager des branches & des bois de réserve en cas d'accident, 2°. parce qu'il a mal conduit son arbre de longue main sans le renouveler, voyant

du bois veule & défectueux, 3^o. parce qu'il aura cassé une grosse branche, faute de précaution & de ménagement, 4^o. parce qu'un accident ayant épaulé l'arbre, il ne l'a pas redressé en le dépalissant entièrement, si c'est un arbre en espalier, & si c'est un buisson, en tirant des branches du côté vide.

ÉPIDERME. Terme d'Anatomie. Membrane très-déliée & fortement inhérente à la peau dont elle est l'enveloppe générale. En Botanique l'épiderme est l'enveloppe extérieure de l'écorce. Elle paroît n'être qu'une membrane mince qui s'enlève aisément quand les arbres sont en pleine sève, & plus difficilement lorsqu'ils poussent avec moins de vigueur. Aux branches sèches elle est très-adhérente.

ÉPIERRER. Ôter d'une terre les pierres qui s'y rencontrent. Cette opéra-

tion se fait, soit avec un rateau, soit avec une claie ou un panier V.

Claie, Panier.

ÉPINE. Production pointue d'un arbre épineux. Différentes parties des plantes ont de petites pointes ou épines dont le retranchement occasionne une plaie. Celles des framboisiers sont corticales, celles de l'épine-vinette sont ligneuses.

ÉPLUCHER. Nettoyer, éclaircir. Il se dit 1°. des mauvaises herbes dont une planche est remplie, 2°. des fruits dont on ôte une partie, lorsqu'il y en a trop de noués, 3°. du bois mort & des branches chiffonnes, 4°. du raisin qu'on nettoye des grains pourris pour le conserver.

ÉPOUVANTAIL. Tout ce qu'on met dans un jardin pour faire peur aux oiseaux qui viennent manger les graines & les fruits.

ERGOT. Extrémité de toute branche

morte ou vive, que le Jardinier négligent laisse à un arbre, au lieu de la couper près de la tige.

ESPACER. Laisser une distance égale entre les arbres d'un espalier, d'une allée, d'un quinconce.

ESPALIER. Rangée d'arbres fruitiers plantés le long d'une muraille, & dont les branches sont assujéties à un treillage ou palissées à la loque. La direction des espaliers est un des chefs-d'œuvre du Jardinage. On se pique de goût, on fait grand cas d'un oignon de fleur, d'une plante rare & étrangère : & on ne fait pas priser le travail régulier & entendu d'un espalier formant le plus superbe coup d'œil.

ESPÈCE. Sorte. Ce mot se dit des fruits & des plantes, qui, outre leur caractère générique, ont quelque chose de singulier qui les distingue

de tous les autres fruits & des plantes congénères.

ESPLANADE. Lieu élevé & découvert pour jouir de la vue de la campagne.

ESQUILLE. Les Chirurgiens nomment ainsi de petites portions d'os, qui s'exfolient les unes après les autres. Dans le Jardinage on donne ce nom à de petits filets, & à des parties inégales qui restent toujours aux extrémités des rameaux cassés. Voy. *Cassement*.

ESSORER. Exposer à l'air pour sécher, ce qui se pratique à l'égard des graines & des oignons qui sortent de terre, & qu'on laisse quelque temps étendus sur un plancher, avant que de les renfermer.

ÉTAGE. Terme d'Architecture, emprunté par les Jardiniers pour marquer la conduite qu'ils doivent tenir dans le gouvernement de leurs arbres. Ils disent qu'il faut monter les arbres

par étage, c'est-à-dire, les laisser monter peu à peu chaque année. On dit aussi étage de branches & de racines pour exprimer un rang de branches & de racines placées sur la même ligne.

ÉTAMINE. Nom qu'on a donné à de petits filets qui s'élèvent du disque intérieur de la fleur, & qui sont chargés chacun d'un sommet où est renfermée une poussière prolifique. Les étamines sont les organes mâles de la fécondation des germes dans les plantes.

ÉTÊTER. Couper la tête d'un arbre. C'est l'usage de couper jusqu'au tronc toutes les branches des arbres qu'on achete pour replanter. Ainsi étêtés ils poussent quantité de bourgeons dans toute la longueur de leur tige. Cet usage n'est bon que pour les arbres nains, & pour ceux qu'on met en espalier.

ÉTIOLEMENT. Altération qui survient aux plantes élevées dans des lieux renfermés : elle consiste en ce qu'elles poussent des riges éfilées, blanches & terminées par de petites feuilles pâles. Le défaut d'air & un certain degré d'humidité en sont le principe.

ÉTIOLER. (s') On dit qu'une plante s'étiole, quand elle s'élève beaucoup sans prendre de grosseur, & que ses jets sont maigres & alongés. L'oignon semé trop dru s'étiole.

ÉTOILE. Salle où aboutissent plusieurs allées comme à un centre.

ÉTOUFFER. Il se dit des arbres dont les branches ôtent aux autres la liberté de l'air. Un arbre est étouffé dans le milieu, lorsque la confusion des branches y est telle, qu'elles sont privées d'air.

ÊTRE. Individu organisé, composé de parties organiques semblables.

ÉTRONÇONNER. Ne laisser à un arbre que le tronc lorsqu'on veut le greffer en poupée, ou le récéper sur sa souche pour le renouveler. V. *Ététer, Récéper.*

ÉTUVE. Voy. *Serre chaude.*

ÉVAPORATION. Élévation dans l'atmosphère de corpuscules très-déliés qui se détachent des corps liquides & solides. Ces particules subtiles se résolvent en vapeurs. L'action de l'air & la chaleur du soleil occasionnent l'évaporation de l'eau.

ÉVASER. Élargir, rendre une ouverture plus large. Il se dit des arbres qu'on dresse en buisson, pour leur donner plus de circonférence. L'art du Jardinier consiste à leur faire prendre la figure d'un verre à boire. Voy. *Buisson.*

ÉVENTAIL. On nomme arbres en éventail ceux qui sont formés en manière de contrespalier, & qui imi-

rent l'instrument dont les femmes se servent pour s'éventer. Suivant la méthode de Montreuil, chaque branche forme un éventail.

ÉVENTÉ, ÉE. Exposé à l'air. Des racines éventées, & par conséquent altérées sont très-nuisibles à la reprise des jeunes plants.

ÉVENTER. On évente la sève, lorsqu'on fait de trop grandes plaies aux arbres, ou qu'on tire ses coupes trop en longueur. Voy. *Coupe*.

ÉVIDER. Éclaircir. Les arbres en buisson, dans le milieu desquels on ne laisse point de branches, s'appellent des arbres évidés. On dit un oranger bien évidé.

EXCENTRICITÉ. Distance qu'on remarque entre les deux centres des cercles qui ont un centre différent. La cause de l'excentricité des couches ligneuses des arbres, qui les rend plus épaisses d'un côté, que d'un au-

tre, paroît être la position des racines & des branches.

EXCENTRIQUE. Il se dit de deux cercles dont le centre est différent. C'est l'opposé de concentrique. Les cercles ligneux des arbres sont excentriques, c'est-à-dire, plus près de l'axe du tronc, tantôt du côté du nord, tantôt du côté du midi, ce qui semble devoir être moins attribué à l'aspect du nord ou du midi qu'à l'abondance de la sève, & à la vigueur des racines & des branches.

EXCORIATION. Ce terme a la même signification dans le Jardinage qu'en Chirurgie, & signifie dépouillement de l'épiderme, écorchure de la peau, occasionnée par une cause extérieure, telle que la brûlure, le soleil, les matières âcres, un frottement violent.

EXCORIER. Terme de Chirurgie. Écorcher quelque membrane, ou la
peau.

peau. Ce terme adopté en Botanique y est employé dans le même sens.

EXCRESCENCE. Tumeur contre nature qui se forme sur quelque partie des arbres. Elle provient d'un amas de sève arrêtée par une obstruction, ce qui cause un gonflement dans la peau de l'arbre ou du fruit.

EXCRÉTION. Évacuation des parties superflues ou nuisibles, qui est opérée dans les végétaux par la double transpiration.

EXCRÉTOIRE. Terme d'Anatomie. On le dit des vaisseaux & des glandes qui divisent les liqueurs & poussent au dehors les humeurs séparées du sang. Les Botanistes appellent excrétoires les vaisseaux des plantes dont la fonction est de rejeter leurs parties excrémenteuses.

EXFOLIATION. Terme de Chirurgie. Il signifie la séparation des parties d'un os qui se détachent par

I

feuilles. En Botanique on désigne par ce mot la désunion d'une partie morte & desséchée, d'avec celle qui est vive. Elle a lieu par rapport au bois & à l'écorce.

EXFOLIER. (s') Terme de Chirurgie. On le dit des os qui se lèvent ou se détachent par lames minces & par feuilles. Les Botanistes l'appliquent à l'écorce des arbres desséchée qui se sépare & tombe par parcelles.

EXHALAISON. On appelle ainsi les molécules nitreuses, salines & sulfureuses, que l'action du soleil principalement élève dans l'atmosphère.

EXOSTOSE. Excrescence qui paroît fréquemment sur le bois du corps des arbres. Ce mot est emprunté de la Chirurgie qui nomme ainsi une tumeur contre nature survenue aux os,

EXOTIQUE. Étranger. On donne ce nom aux plantes étrangères au pays;

les naturelles s'appellent indigènes.

EXPANSION. Action par laquelle un corps qui se dilate augmente en volume, sans augmenter en quantité de matière. *Voy. Dilatation.*

EXPÉRIMENTAL, ALE. Fondé sur l'expérience. La physique expérimentale, si nécessaire au Jardinier, est celle qui se sert de la voie des expériences, pour découvrir les secrets de la nature. Elle roule sur deux points, l'observation & l'expérience proprement dite : celle-ci cherche à lui dérober son secret ; celle-là se borne aux faits qu'elle a sous les yeux, & à bien voir les phénomènes de la nature. Guidé par la physique expérimentale, le Jardinier parvient à entendre ce qu'il fait & pourquoi il le fait ; il a de plus la satisfaction de rendre raison de ses opérations.

EXPIRATION. Mouvement par le-

Iij

quel la poitrine se rétrécit & rend l'air qu'elle avoit reçu dans le temps de l'inspiration. En Botanique c'est une action par laquelle les plantes rendent l'air qu'elles ont aspiré. Elle dépend de l'alternative du froid au chaud.

EXPOSITION. Situation d'un lieu par rapport aux divers aspects du soleil. On en connoît quatre : le levant, le midi, le couchant & le nord. Toutes tiennent un peu l'une de l'autre.

EXTRAVASER. (s') On le dit en Médecine du sang forti de ses vaisseaux, qui s'épanche dans quelque cavité du corps. Les Botanistes l'appliquent au suc propre qui sort de ses canaux pour se répandre dans le tissu cellulaire ou dans les vaisseaux lymphatiques. Ce suc se montre sous la forme d'une sève épaissie à l'orme, sous celle de gom-

me au pêcher, cerisier & abricotier,
& sous celle de résine au pin & à
l'épicéa.

EXTRAVASION. Effusion des fluides
hors de leurs vaisseaux, pour passer
dans des canaux étrangers.

F

FAÇON. Labour de la terre, &
des arbres. On leur en donne ordi-
nairement deux, un d'hiver & un de
printemps, sans préjudice des diffé-
rens binages dans le temps de la
pousse.

FAÇONNER. Donner un labour à la
terre, à la vigne.

FACTICE. Terre préparée & com-
posée de différens engrais, telle que
celle des orangers.

FAMILLE. Nom donné par les Bota-
nistes à la réunion de plusieurs plan-

tes dont la fleur a le même caractère. Voy. *Genre*.

FANAGE. Action de remuer les plantes, lorsqu'on les a coupées, pour que le soleil ou le hâle les dessèche.

FANE. Les Fleuristes désignent par ce mot l'herbe de leurs oignons.

FANER. Étendre des herbes, des plantes, du foin, & les retourner avec une fourche pour les faire sécher.

FANER. (se) Se flétrir, se sécher. Lorsque les feuilles des végétaux sont penchées & flétries, c'est une marque qu'ils ont besoin d'arrosement ou d'autres secours. Les plantes nouvellement replantées se fanent jusqu'à ce qu'elles aient repris.

FARINEUX, EUSE. Ce mot se dit d'un fruit qui est pâteux, dont la chair est sans goût. Il s'applique aussi à certaines choses dont il sort une poussière semblable à de la farine. Les châtaignes bouillies qui s'en vont

presque tout en farine, sont farineuses.

FATIGUER. Donner trop de charge aux arbres relativement à leur force, ou les tourmenter par un trop grand nombre de plaies qui les épuisent. On fatigue une terre, en la faisant rapporter trop long-temps sans la laisser reposer.

FAUCILLE. Instrument dont on se sert pour scier les blés & couper l'herbe. Il consiste en une lame d'acier finement dentelée & courbée en demi-cercle, il est emmanché dans une poignée de bois. (*Pl. IV, fig. 7*).

FAUSSE-FLEUR. Nom que l'on donne aux fleurs dénuées de pistil, & qui n'offrent que les parties mâles.

FAUX. Instrument fort utile pour faucher les prés & les gazons. Il a une grande lame d'acier, large d'environ trois doigts, courbée & emmanchée.

au bout d'un long bâton. (*Pl. IV; fig. 8*).

FAUX-BOIS. Branche qui a crû dans un endroit où elle ne devoit pas être, & qui devient souvent plus longue & plus grosse que les autres dont elle s'approprie la nourriture.

FAUX-BOURGEON. Pousse qui n'est pas née d'un œil, mais qui a percé directement de l'écorce. On l'ôte ordinairement à cause qu'il est mal placé & qu'il fait confusion; mais il est des moyens surs pour en faire des boutons à fruit. Les faux-bourgeons deviennent quelquefois précieux pour garnir un vide ou renouveler un arbre.

FÉCONDATION. Instant où les conditions requises de la part de la plante mâle & de la femelle concourent dans celle-ci à opérer la génération. Cette action est relative aux germes qui reçoivent ce principe de

vie, par lequel ils deviennent capables de produire leurs semblables.

FÉCONDITÉ. Qualité d'une chose féconde.

FEMELLE. On donne ce nom à toute fleur qui contient un pistil & qui n'a point d'étamines.

FENDRE. Il se dit des fruits à noyau qui le quittent. La pêche se fend, le pavie ne se fend point.

FENTE. Crevasse qui se fait à l'écorce des arbres dont l'épiderme se déchire. Il en est de fortes & de foibles qui ont une commune origine. Un arbre reçoit des racines plus de sève que le diamètre de sa tige ne peut en contenir, le tissu cellulaire prêle, se gonfle & s'étend, la peau conséquemment bandée de plus en plus se déchire jusqu'à la partie ligneuse. Les fentes qui ne sont que de simples gerçures à la peau se trouvent répandues, soit sur la tige, soit sur

les grosses branches , leur couleur est jaunâtre. Ce sont autant de marques de vigueur dans les arbres , & il n'est pas rare d'en voir sur les jeunes greffes. Les fentes sont aussi quelquefois occasionnées par la gelée. Il est certain que le volume de la sève augmente , lorsqu'elle vient à geler , ainsi que celui des liqueurs aqueuses.

Outre ces fentes naturelles , il en est d'artificielles , que l'industrie , mère de l'invention , met en pratique , comme la saignée , le cautère , la greffe en fente.

FENTE. (greffe en) Voy. *Greffe*.

FERMENTATION. Mouvement intérieur des parties insensibles , dilatées & raréfiées , on ne peut l'attribuer qu'à leur suc échauffé par l'action de leurs sels hétérogènes. La fermentation est le principe de la germination des grains , de la maturité des fruits , & de la composition

des fels de la terre. Elle est toujours accompagnée de dilatation produite par un degré de chaleur & de fluidité, convenable entre leurs parties intégrantes.

FEU. (jeter son) Il se dit d'un arbre qui pousse d'abord vigoureusement, & qui se ralentit ensuite. On fait jeter son feu à un arbre non-seulement quand on le charge amplement en bois & en fruit; mais encore quand on lui laisse beaucoup de bourgeons surnuméraires à dessein de le rendre sage. Lorsqu'il a jeté son feu, on change de méthode & on le tient plus de court. Voyez *Amuser la sève.*

FEUILLAGE. Terme collectif qui signifie les feuilles donnant de l'ombre & considérées dans leur ensemble avec les branches.

FEUILLE. Production végétale, verte, & presque toujours mince relative-

ment au corps de la plante. Elle reçoit la première les impressions de l'air, c'est le principal organe de la sève & de la transpiration. Ses parties font les mêmes que celles de la tige & des branches.

FEUILLU. On le dit d'un arbre qui a beaucoup de feuilles.

FIBRE. Terme d'Anatomie. Filament dont les muscles & les membranes font entretissus. Par imitation on donne ce nom en Physique à de longs filets qui empêchent que les végétaux ne soient cassans, comme les pierres & les métaux. Les fibres ligneuses semblent être aux plantes ce que les fibres osseuses font aux animaux. Ce sont autant de vaisseaux dont la fonction est de conduire le suc nourricier dans toutes leurs parties. On en distingue de trois sortes, de longitudinales, de transversales & de spirales.

Les fibres longitudinales sont directes & perpendiculaires, telles qu'on les voit dans les tiges & dans les branches.

Les fibres transversales sont celles, qui, au lieu d'être de file comme les précédentes, sont en travers. Une branche à bois plie sans casser, on la courbe même jusqu'à lui faire prendre la figure d'un cerceau, parce que ses fibres sont en long, mais les brindilles & les boutons à fruit dont les fibres sont transversales cassent dès qu'on les plie.

Les fibres spirales ont reçu ce nom, parce qu'elles sont courbées & repliées les unes sur les autres, ainsi que du fil de vidé sur un peloton. Telles on les aperçoit dans les bourrelets cicatrisans des plaies des arbres, dans les greffes, les nodus des divisions des branches.

FIBREUX, EUSE. Qui a des fibres. On

appelle plantes fibreuses, celles dont la racine est hérissée de filets qui sortent immédiatement de la tige, comme le thim & le tournesol. Les racines fibreuses sont celles qui, au lieu d'être dures, compactes & ligneuses, ne sont que des filets blancs, menus, tendres & cassans. C'est ainsi qu'on les voit aux oignons, poireaux, ciboules & melons. Toutes les racines des végétaux, fibreuses dans leur origine, acquièrent par succession de temps les divers degrés de consistance qui leur sont propres.

FIENTE de pigeon. Voy. *Colombine*.

FIGUERIÈ. Jardin particulier qui renferme quantité de figuiers, soit en caisse, soit en pleine terre.

FIL de la vierge. Espèce de soie qu'on voit voler en automne, & s'attacher aux arbres de la campagne. Elle est dûe à des araignées des champs qui

la filent sur des chaumes, d'où le vent la détache & l'emporte dans l'air.

FILAMENT. Petit fil long & délié, tel que les racines menues & allongées que les fraisières poussent sur terre.

FILAMENTEUX, EUSE. Composé, rempli de filamens. Ce terme s'emploie en Anatomie & en Botanique dans le même sens.

FILET. Petit fil des plantes & des herbes. On donne aussi ce nom au pédicule qui soutient les sommets des étamines.

FILTRATION. Terme de Physiologie. Action par laquelle les orifices des vaisseaux sécrétoires filtrent les humeurs séparées de la masse du sang. Dans les végétaux l'effet de cette filtration est d'épurer la sève, pour qu'elle puisse être reçue dans

les moindres plis , tels que ceux des feuilles.

FILTRER. Terme de Chymie. Faire passer un liquide chargé de matières non dissoutes , à travers un corps dont la densité les retient.

FIXE. Terme de Chymie. On donne ce nom au sel , qui , dans les opérations chymiques , reste au fond du vaisseau avec les parties massives & pesantes , sans s'évaporer. Le fixe est opposé au volatil.

FIXITÉ. Terme de Chymie. Propriété d'un corps qui n'est point dissipé par l'action du feu. Cette qualité est opposée à la volatilité.

FLÉAU. Instrument dont l'usage est de battre les grains , (*Pl. iv , fig. 9,*) il est composé de deux bâtons d'inégale longueur , attachés avec des courroies l'un au bout de l'autre , le plus long sert de manche. Les Jardiniers l'emploient habituellement

pour battre les pois , les haricots , les lentilles & les fèves de marais. Un bâton crochu suffit pour les autres légumes.

FLEUR. Partie de la plante qui contient les organes de la fructification. Ses parties sont le calice , la corolle , l'étamine & le pistil. Les Fleuristes appellent fleurs simples , celles qui n'ont qu'un rang de pétales ; semi-doubles , celles qui en ont plusieurs ; & fleurs doubles celles dont le disque est tout rempli de pétales. Les Botanistes les distinguent en bulbeuses , fibreuses & ligneuses. Les unes sont complètes , les autres incomplètes : les premières réunissent les pétales , le pistil & les étamines : les secondes n'en ont qu'une partie.

FLEURAIISON. Temps où les arbres & les plantes sont en fleur.

FLEURIR. Donner des fleurs. On

cueille les fleurs quand elles font épanouïes.

FLEURISTE. Celui qui cultive les fleurs, soit pour son utilité, soit pour son amusement.

FLEURISTE se prend aussi pour le lieu où l'on élève les fleurs. On dit un jardin fleuriste.

FLEURON. Tuyau évasé sur le haut & découpé en pointes. La plupart portent sur un embryon de graine & sont garnis d'un autre tuyau plus délié, nommé la graine du fleuron.

FLORALE. Nom qu'on donne à une espèce de feuille singulière, qui se trouve près de la fleur & ne paroît qu'avec elle.

FLUIDE. Corps dont les molécules n'ont pas entre elles une cohésion sensible, & qui sont susceptibles de toute sorte de mouvement. La matière ignée passe pour être le principe de la fluidité, en ce qu'elle pé-

nètre ces corps & communique à leurs parties un mouvement en tout sens.

FLUIDITÉ. Qualité qui facilite le mouvement des choses fluides. La chaleur est la cause de la fluidité.

FLÛTE. Expression usitée à l'égard de la taille des arbres. Tous les livres prescrivent de tailler en bec de flûte; on n'est que trop docile à les suivre dans la pratique.

FLÛTE. Voy. *Grefse*.

FOLIOLE. Petite feuille qui accompagne les grandes. Les folioles sont attachées à une queue commune & forment les feuilles composées.

FOLLICULE. Les Botanistes donnent ce nom à une glande creuse, ou bourse membraneuse qui enveloppe les semences des plantes. Telles sont les vésicules du Colutéa.

FONDANT, ANTE. Qui se fond, qui se dissout. Il se dit d'un fruit qui a

beaucoup d'eau & qui fond dans la bouche. La chair des poires fondantes a plus de fermeté que celle des pêches & des abricots.

FONDRE. Devenir à rien, périr. On dit les laitues fondent toutes; les concombres, les melons ont fondu cette année.

FONDS. Terroir, sol. Il est propre à élever & nourrir des plantes, lorsqu'il est bon.

FORESTIER. On entend par ce mot le bois qui se trouve dans les forêts, ou qui peut y venir. Il s'étend aussi à ceux qui travaillent dans les forêts.

FORT, TE. Qualité d'un arbre vigoureux qui pousse quantité de belles & de grosses branches. Une terre forte est celle qui est compacte, argilleuse, & difficile à cultiver.

FORT, l'endroit le plus gros d'une chose. Comme les racines des vé-

gétaux vont toujours en diminuant, on entend par leur fort l'endroit où elles sont dans leur grosseur formée. Il faut bien se donner de garde en plantant de couper les racines dans leur fort. Le fort des branches est l'endroit qui est comme mitoyen entre leur grosseur formée & celui où elles commencent à diminuer.

FOSSE. Creux large & profond fait dans la terre.

FOSSE A FUMIER, est celle où l'on dépose les fumiers. Les Jardiniers devroient toujours pratiquer dans un lieu peu fréquenté une fosse semblable pour y placer des fumiers à leur portée, sans être obligés de les charier de la basse-cour dans les jardins. Ils devroient pareillement en avoir une destinée à recevoir les légumes montés, les mauvaises herbes, les fleurs fanées qui s'y consumeront & formeront un très-

bon terreau pour l'année suivante.
FOSSE se dit aussi des trous que creu-
 sent les vigneronns pour y provigner
 la vigne.

FOSSE. Voy. *Serre chaude.*

FOSSETTE. Petite sinuosité ou cavité,
 dans laquelle est reçue la liqueur qui
 se filtre dans une ou dans plusieurs
 glandes qu'on appelle nectar.

FOUGUE. Mouvement impétueux qui
 dure peu. On l'emploie au figuré
 pour exprimer la force & la vigueur
 prodigieuse, avec laquelle certains
 arbres poussent.

FOUGUEUX, EUSE. Expression prise
 du manège, & qui présente l'idée
 d'un cheval qui s'emporte. Ce terme
 figuré est très-expressif en parlant
 des arbres extrêmement vigoureux
 & que les Jardiniers ne peuvent
 mettre à fruit. Le moyen de les
 dompter est de les laisser pousser,
 & même d'être un an sans les tail-

ler. Que font au contraire les Jardiniers? Les uns leur coupent les grosses racines, les autres font un trou de tarière dans leur tronc & y chassent à force une cheville; j'en ai vu y mettre du mercure. Non contents de les tourmenter dans le sein de la terre, ils les récépent pour leur faire pousser de nouveau bois.

FOUILLE. Ouverture faite en terre, soit pour une plantation d'arbres, soit pour un canal, un fossé, une pièce d'eau, un mur.

FOUILLER. Creuser la terre, la remuer jusqu'au fond.

FOURCHE. Instrument de fer, composé d'une tige, d'un manche & de trois branches aiguës nommées fourchons. Ces branches ne sont pas si pointues, si écartées, si menues, ni si courbées que celles des fourches ordinaires à fumier, représentées à la *fig. 10, Pl. IV.* Celle-là est

très-commode pour la transplantation des arbres, pour labourer à leur pied sans endommager leurs racines, & pour travailler dans les terres mates & caillouteuses. Elle est carrée de chaque côté de la douille en *a*, de sorte qu'on peut poser le pied dessus comme sur une bêche, afin de la faire entrer en terre. (*Pl. IV, fig. 11.*) Au bout de son manche est un morceau de bois *b* posé en travers, que l'ouvrier qui lève un jeune arbre appuie contre son estomac pour avoir plus de force.

FOURCHE, morceau de bois pointu par le bas pour l'enfoncer en terre, & garni par le haut de deux branches en forme d'un V qui servent de support aux branches des arbres en plein vent, trop chargées de fruit.

FOURCHER. On le dit d'un arbre, qui,

qui, par l'extrémité se sépare en deux ou trois.

FOURCHETTE. Petit morceau de bois plat, taillé à dents & à plusieurs étages, que l'on place sous les cloches pour les élever & donner de l'air aux plantes. Voy. *Hauffe*.

FOYER. Centre. Il est usité en parlant d'une plaie. C'est un terme d'Optique, qui se dit d'un point où se réunissent plusieurs rayons.

FRANC, CHE. On appelle terre franche, celle qui a toutes les qualités requises pour la végétation des plantes. Ne prenons pas pour franche, celle qui est jaunâtre, matte, pesante & argilleuse, dont on se sert pour la construction des fours & des murailles.

FRANC, arbre qui produit du fruit doux sans avoir été greffé, comme le noisetier franc. Il est opposé à sauvageon.

K

FRANC SUR FRANC, (greffer) est greffer un arbre sur un sauvageon de même espèce, ou sur un sauvageon du même genre mais d'une espèce différente, par exemple un poirier sur un poirier sauvage, ou un pommier sur un sauvageon de pommier.

FRIABLE. Qui se met aisément en poudre, dont les parties ne sont ni liées ensemble ni onctueuses. Le sel, le sable sont composés de parties friables.

FRICHE. Il se dit également d'une terre qu'on laisse quelque temps sans la cultiver, & d'un terrain vague & abandonné.

FRUCTIFERE. Qui porte fruit. Voy. *Branche à fruit.*

FRUCTIFICATION. Formation du fruit. Ses parties sont ou générales ou particulières. Les premières sont la fleur & le fruit; les secondes sont

au nombre de sept; le calice, la corolle, l'étamine, le pistil, le péricarpe, la semence & le placenta. Les quatre premières appartiennent à la fleur, & les trois dernières au fruit.

FRUCTIFIER. Porter du fruit, profiter. Il se dit des arbres, ainsi que des terres bien fumées, qui rapportent du fruit.

FRUIT. On appelle en général de ce nom les productions de la terre destinées à la nourriture des hommes & des animaux. Les fruits en particulier sont la partie de la plante qui contient & conserve la graine, on les distingue en fruits d'été, d'automne & d'hiver. Les fruits rouges sont ceux qui viennent au printemps, comme les fraises, les framboises, les cerises, les groseilles.

FRUIT (mettre à). Le grand art de mettre les arbres à fruit consiste à

K ij

seconder la nature , en taillant le moins qu'il est possible & évitant cependant la confusion. Cet accord est démontré dans *la Pratique du Jardinage*.

FRUITERIE. Lieu où l'on conserve le fruit , pour le préserver des rigueurs du froid.

FRUITIER. Jardinier qui fait commerce de fruit.

FRUITIER, portion d'un jardin où l'on cultive les arbres à fruit.

FUMER. Répandre sur la terre & y enfouir le fumier. On fume à champ, lorsqu'on en couvre toute la superficie d'un carré ou d'une plate-bande. Fumer à vive jauge, c'est creuser des tranchées où l'on fait entrer une bonne épaisseur de fumier. C'est ainsi qu'on fume les arbres en les dégorgeant & mettant autour de leur tronc du fumier qu'on n'enfouit souvent qu'au printemps.

FUMIER. Quoique l'on confonde ordinairement le fumier avec l'engrais, ce sont cependant deux choses tout-à-fait différentes. Tout fumier est engrais, mais tout engrais n'est pas fumier. On entend par ce mot la paille qui a servi de litière aux chevaux, aux bestiaux & qui est mêlée avec leur fiente & imbibée de leur urine. Le fumier neuf est celui qu'on a récemment tiré de l'écurie & qui est plein de chaleur; elle diminue à proportion de son séjour. On dit qu'il est consommé, lorsqu'il est bien pourri, en sorte qu'on n'y voit presque plus de vestige de paille. Il ne faut l'employer que quand la fermentation est bien établie. On doit même attendre qu'il ait acquis un certain degré de putréfaction qui s'annonce par une odeur de sel alkali qui s'en élève. Le fumier est le principal ressort de l'Agriculture &

K iij

du Jardinage. Tout systême tendant à le bannir doit dès-lors être regardé comme suspect.

FUSION. Fonte des métaux.

G

GALE. Maladie qui corrompt la peau par l'écoulement d'humeurs âcres qui s'amassent en forme de pustules. Elle fait le même effet sur la peau des arbres où elle produit des chancres. Cette maladie s'annonce par des rugosités qui s'élèvent sur l'écorce des branches, des feuilles & sur la peau des fruits. Son principe est une humeur âcre d'une sève crue & mal digérée qui ronge la peau. Indépendamment des causes internes, elle en a d'externes, comme les mauvais vents, la grêle, le givre que le soleil fond & qui se regèle

ensuite. Les suites de cette maladie font de rendre la peau raboteuse, noirâtre, & pleine de petites croutes qui s'écaillent. Les pluies qui s'insinuent dans ces vides & dans ces cavités, causent aux arbres un préjudice notable. Plus la peau est tendre & mince, plus elle est sujette à cette maladie. Telle est la raison pour laquelle les beurrés, les bergamottes royales, les rousselets font plus souvent attaqués de la gale que les autres arbres. Les poiriers de saint-germain & de martin sec sont ordinairement galeux dans les terrains humides.

GALE. Tubérosité ou excrescence que les mouches font naître aux jeunes tiges des arbres & à leurs feuilles qu'elles piquent pour y déposer leurs œufs. Des vers qui en sortent, vivent dans ces gales & y croissent jusqu'à leur transformation en in-

K iv

sectes pareils à ceux qui les ont fait naître. Ces gales sont regardées comme des productions monstrueuses.

GALE-INSECTE. Nom qu'on a donné à certains insectes à six jambes, tels que le kermès des pêchers & des orangers, qui s'attachent à des arbrisseaux. Comme ils y trouvent leur nourriture, ils se fixent toute leur vie au même endroit, ils y grossissent & y forment une boule rouge, noire, ou couleur de marron, grosse comme un pois, laquelle ressemble moins à un insecte qu'à ces productions nommées gales. Les insectes dont on tire le suc pour faire le sirop de kermès sont autant de gale-insectes. On en trouve fréquemment en Languedoc, en Provence, en Espagne & en Portugal sur des chênes verts de petite espèce.

GALERNE. Vent qui souffle entre

é couchant & le septentrion , qu'on nomme le nord-ouest : il brûle par son haleine la verdure de la campagne & des jardins.

GALEUX, EUSE. Qui a la galé. On le dit des plantes & des arbres, tels que la bergamotte, qui y sont sujets.

GARNIR. Un espalier est bien garni, lorsque les arbres couvrent de leurs branches la totalité du mur; un buisson est mal garni quand il y a des vides dans sa circonférence.

GAZON. Motte de terre, couverte d'herbe courte & menue, c'est un très-bon engrais.

GAZONNER. Plaquer du gazon dans un parterre, autour d'un bassin.

GELIVURE. Nom que donnent les ouvriers à toutes les fentes ou gercures qu'ils voient dans les arbres.

GÉNÉRATION. Réproduction des êtres organisés : elle consiste dans

K v

un changement de forme opéré par la seule addition des parties semblables, de même que leur division occasionne la destruction de ces êtres.

GENOU. Nom qu'on a donné aux nœuds des tiges des plantes légumineuses : ces nœuds placés d'espace en espace servent à les fortifier.

GENOUILLERE. Qui a la forme du genou. Voici à quelle occasion l'abbé Roger a introduit ce terme dans le Jardinage. C'est une pratique enseignée dans les livres & fidèlement suivie de couper le pivot aux végétaux en les plantant. La considération des maux qui en résultent lui a fait imaginer de courber le pivot en lui faisant prendre la figure du genou quand il est plié. Alors, au lieu de plonger en terre, il devient racine horizontale. Cette invention

facilite toute plantation dans les terres les plus ingrates , en même temps qu'elle épargne aux végétaux une plaie dangereuse. Il y a deux observations à faire à ce sujet : la première qu'il faut les arroser lors des sécheresses , la seconde qu'il faut conserver à leurs racines toute leur longueur , ce qui devient impraticable quand elles sont écourtées suivant l'usage.

GENRE. Terme de Botanique. Assemblage de plusieurs plantes dont le caractère commun est établi sur la structure de certaines parties qui les distinguent essentiellement de toutes les autres plantes. Les genres se divisent en espèces.

GERÇURE. Fente ou crevasse qui se fait dans l'écorce des arbres, comme celles que le froid occasionne souvent sur notre peau.

GERME. Partie de la graine qui ren-

K vj

ferme en petit une plante de la même espèce. Voy. *Embryon*. Dans les semences le germe est la partie faillante qui contient l'embryon de la radicule avec celui de la plume.

GERMER. Action d'une semence qui montre les commencemens de sa radicule.

GERMINATION. Développement des parties constitutives d'une plante, renfermées dans les germes des semences.

GESTATION. Temps que la femelle porte dans son ventre, ce qui est la durée de sa grossesse.

GLACIS. Pente de terre, plus douce que le talus, & ordinairement revêtue de gazon.

GLAISE. Terre tenace, compacte & visqueuse, qui s'amollit dans l'eau & se durcit au feu. Ses parties denses permettent difficilement un passage à l'air & à l'eau, & sont peu propres

à favoriser la végétation des plantes. Elles sont d'ailleurs froides, dépourvues de fucs & retiennent une humidité qui fait pourrir les racines. La glaise communique un fort mauvais goût aux productions de la terre.

GLAISEUX, EUSE. Se dit d'un terrain gras, lourd, en un mot de la nature de la glaise. Lors des gelées, soit d'hiver, soit du printemps, les végétaux plantés dans les terres glaiseuses ont extrêmement à souffrir.

GLANDE. Terme d'Anatomie. Corps globuleux & membraneux, destiné à purifier le sang de ses humeurs. Les pierres, qui, dans les poires servent à la préparation des fucs destinés à la formation de la semence, peuvent être regardées comme des glandes. Quelques parties des plantes ont des parties saillantes, nommées glandes.

GLANDULEUX, *euſe*. Qui tient de la glande, qui a des glandes.

GLOBULE. Petit corps ſphérique; on dit les globules de l'air. Ils font une ſuite de ſon mouvement, & ſ'y choquent réciproquement.

GOBETTER. Terme de Maçonnerie. Faire entrer du plâtre dans les joints des murs faits de moëllons. En Jardinage c'eſt couvrir une couche de quelques pouces de terreau qu'on bat enfuite avec le dos d'une pelle.

GOMME. Suc viſqueux qui découle de certains arbres. Dans ſon principe il eſt clair & liquide, il ne ſ'épaiffit à l'air que parce qu'il n'eſt plus dans ſes conduits. La gomme ſe forme toujours à l'endroit où la branche d'un arbre qui porte des fruits à noyau eſt incifée ou écorchée. Le ſuc gommeux qui tranſude quelquefois ſur le fruit, n'eſt pas

une maladie; mais une surabondance de sève qui sort à travers la peau.

GOMMEUX, EUSE. Qui jette de la gomme. Les pêchers, abricotiers & pruniers sont gommeux, parce que leur sève est très-abondante.

GOURMAND. Branche d'arbre à qui la nature a donné une capacité plus grande pour contenir plus de sève que les autres rameaux. Le Jardinier intelligent qui entre dans ses desseins, forme son arbre par le moyen des gourmands, & en tire tout le produit possible. Ce nom leur vient de ce qu'ils s'approprient presque toute la sève aux dépens de leurs voisins. Parmi ces fortes de branches on en distingue de moins fortes qu'on nomme demi-gourmands, mais plus nourries que les autres, & qui ont d'ailleurs les mêmes caractères que les gourmands. Toutes deux sont

naturelles. Celles que l'industrie du Jardinier fait naître se nomment artificielles.

GOUSSE. Péricarpe oblong à deux panneaux unis par une future longitudinale, & qui se séparent par la maturité : à leur limbe supérieur les semences sont attachées alternativement. Le mot de gouffe ne doit s'employer que pour désigner les enveloppes des plantes légumineuses.

GRADIN. Élévation de terre composée de plusieurs degrés en forme d'amphithéâtre. On en fait en maçonnerie, en gazon & en bois pour y placer des caisses & des vases garnis de fleurs.

GRAIN. Fruit & semence qui vient dans les épis. On divise les grains en gros & en menus. Les gros sont le froment & le seigle destinés à la nourriture de l'homme. Les menus se sèment en Mars, comme l'orge,

l'avoine, la vesce, le farasin & autres réservés pour les animaux.

GRAIN, se dit aussi des petits fruits que produisent certains arbres & arbrisseaux, & qui leur servent de semence, tels que le raisin, la grenade, le genievre, la moutarde.

GRAINE. Semence que produisent les plantes & qui sert à la conservation de leurs espèces, après qu'elles ont produit leurs fleurs ou leurs fruits. Chaque graine, quelque petite qu'elle soit, contient son arbre quelque grand qu'il puisse être. On distingue les graines, en graines potagères, graines à fleurs & graines d'arbres.

GRAMINÉE. Nom qu'on donne aux plantes de la famille des chiendens, comme le froment, l'avoine, l'orge, le jonc, le roseau. La plupart sont caractérisées par des racines apéritives, des tiges ramifiées,

des fleurs hermaphrodites & des grains farineux.

GRAPPE. Ce mot désigne proprement la disposition des fleurs ou des fruits de la vigne sur des queues rameuses. On le dit encore de l'arrangement de quelques autres fleurs & fruits, lorsqu'il ressemble à celui des raisins sur leurs grappes.

GRAVELEUX, EUSE. Ce mot se dit d'une terre qui est mêlée de gravier. On nomme aussi graveleux les fruits pierreux.

GREFFE. Opération qui consiste à unir une plante ou une partie d'une plante à une autre de la même famille, pour faire corps avec elle. On connoît six sortes de greffes : en fente, en couronne, en écusson, en flûte, en emporte-pièce & en approche. Les trois premières sont le plus en usage. On trouvera le détail de ces opérations dans la *Pratique du*

Jardinage, avec une planche gravée avec soin.

GREFFE est une partie d'une jeune branche de l'année, prise sur un arbre cultivé qu'on veut multiplier : on l'insère sur un autre dont on veut améliorer le fruit ou changer l'espèce.

GREFFER. Substituer une branche d'un arbre qu'on a dessein de multiplier, aux branches naturelles de l'arbre congénère sur lequel on applique la greffe. On peut greffer un arbre à tel endroit, autant de fois & à tel âge qu'on veut, pourvu qu'il ne soit ni trop jeune ni trop vieux. Les amandiers se greffent communément au bout de l'année, & les autres arbres à deux ou trois ans selon leur force. On greffe également les arbrisseaux & les arbustes; un jasmin d'Espagne, par exemple, sur un jasmin commun soit en fente,

soit en écusson, soit en approche.
La vigne peut aussi se greffer, mais en pied & dans le tronc même, autrement l'ancien sujet repousseroit toujours & ruinerait la greffe.

GREFFOIR. Petit couteau dont on se sert pour greffer. Il a au bout de son manche une lame d'ivoire en forme d'espatule dont l'usage est de détacher l'écorce d'avec le bois & d'y insérer l'écusson. La *fig. 12, (Pl. IV)* offre le greffoir : *a* est le manche arrondi en dehors plus commode pour le travail ; *b* le morceau d'ivoire en forme d'espatule, qui sert à ouvrir la peau du sujet & à y placer l'écusson.

GRENER. Produire de la graine, monter en graine, rendre beaucoup de graine.

GRIFFE. Nom qu'on donne aux cayeux des fleurs de semi-doubles & de renoncules, parce que la racine

de ces oignons imite la figure des griffes des animaux.

GROU. Matière pierreuse qui se trouve au-dessous de la superficie de certaines terres. Si l'on néglige, avant que de planter, de percer la grou bien avant & d'y substituer de bonne terre, on est sûr de ne point réussir.

GROUETTEUX, EUSE. Terrain qui tient de la nature de la grou: il veut être passé à la claie, fumé amplement, arrosé & labouré souvent, pour empêcher qu'il ne se scelle.

GROUPE, ÉX. On donne ce nom aux fleurs réunies sur une même tige en forme de bouquet. Les pieds-d'alouette, les giroflées, les lis, les tubéreuses, les campanelles sont des fleurs groupées. Cette dénomination convient également aux fleurs attachées plusieurs ensemble les unes près des autres, telles qu'on

les voit sur-tout dans les boutons des fruits à pepin.

GRUMEAU. Il se dit de certaines parties de la chair des fruits, qui sont filandreuses, plus sèches & plus dures que le reste.

GRUMELEUX, EUSE. Qui a de petites inégalités dures au dehors ou au dedans. Les abricots, sur-tout en espalier, quantité de prunes, quelques pêches, poires & beaucoup de pommes sont des fruits grumeleux.

GUEULE. Voy. *Labié.*

H

HABILLER. Rafraîchir simplement le petit bout des racines d'un arbre, avant que de le planter, ôter celles qui sont fendues & éclatées, & supprimer celles qui en grossissant

feroient en danger de se couper V.

Rafraîchir.

HAMPE. Tige qui porte des fleurs & des fruits, fans feuilles, comme celle du narcisse.

HANGAR. Appentis nécessaire pour mettre à couvert les paillassons, les cloches & la litière sèche, dont on a toujours besoin dans un jardin. Sa place est dans le potager près des espaliers & des couches.

HANNETONNER. Détruire les hannetons, scarabées fort communs, qui paroissent au printemps; il est essentiel de leur faire la guerre, pour prévenir le dégât qu'ils font aux arbres & aux légumes. On prend un morceau de bois rond, tel qu'un parement de fagot, on le coupe environ de deux pieds de long, & on garnit un des bouts à la hauteur de six pouces de bourre recouverte de cuir qu'on attache avec de petits

clous. L'autre bout qui sert de manche est percé d'un trou de vrille pour recevoir un cordon qu'on passe dans son poignet, comme celui d'une canne. Des hommes armés de cet outil montent de grand matin sur les arbres, avant que les hannetons soient éveillés, frappent sur leurs branches & les font tomber, tandis que des enfans les écrasent ou les ramassent en un tas pour les brûler.

HÂTER. Voy. *Avancer.*

HÂTIF, IVE. Ce mot est synonyme de précoce. Il se dit des fruits & des fleurs qui paroissent avant le temps ordinaire; comme les pois, les cerises hâtives.

HÂTIF, nom qu'on donne au terrain, lorsque les légumes y viennent, & que les fruits y mûrissent de bonne heure.

HÂTIVETÉ. Précocité des fleurs, des fruits & des légumes.

HAUSSE.

HAUSSE. Morceau de bois où l'on forme des crans pour élever les cloches & les chassis & donner plus ou moins d'air aux différentes plantes qu'on fait venir sur des couches.
(*Pl. VII, fig. 2.*)

HAUTE-TIGE. Voy. *Arbre.*

HÉMORRAGIE. Effusion du sang hors de ses vaisseaux. On peut donner ce nom aux extravasions du suc propre des arbres, qui leur sont souvent plus utiles que nuisibles, surtout à ceux dont le suc propre est gommeux ou résineux. L'hémorragie est bien marquée dans les greffes des arbres de fruits à noyau, qui sont, dit-on, noyées par la gomme, quand la sève est trop abondante. Elle l'est aussi dans celles des arbres de fruits à pépin lorsque la sève surabonde, il se fait au-dessous de la ligature un bourrelet considérable. Le moyen de prévenir ces hémorragies est de

L

lâcher les greffes par derrière, en coupant la ligature.

HERBACÉE. Nom qu'on donne aux plantes tendres, qui n'ont pas plus de solidité que l'herbe. Les jeunes pousses des arbres sont presque toujours herbacées.

HERBAGE. Nom collectif qui comprend toutes les herbes cultivées dans les potagers.

HERBE. Toute plante, dont la substance est molle, & qui s'élève de terre en brin ou en feuilles. Sa tige périt annuellement, après que ses semences sont mures. Il y en a dont les racines vivent pendant quelques années, & d'autres dont les racines périssent avec les tiges. On les divise en annuelles, bisannuelles & vivaces, ainsi qu'en potagères & en médicinales. Les Jardiniers appellent *mauvaises herbes* celles qui viennent sans culture dans les jardins, &

dont l'extirpation leur donne un exercice continuel.

HERBORISATION. Action d'herboriser. Recherche des plantes dans la campagne, pour les examiner.

HERBORISER. Aller chercher les plantes dans les prés, les bois & sur les montagnes, afin de les connoître ou d'en découvrir de nouvelles.

HÉRISSE, ÉE. On le dit des poils des plantes, lorsqu'ils sont rudes au toucher. Voy. *Poil*.

HERMAPHRODITE. Individu qui réunit les deux sexes. Les Botanistes donnent ce nom aux fleurs qui en contiennent les organes. La plupart des végétaux les réunissent sous une même enveloppe ou séparés sur le même pied, & ils se fécondent réciproquement. Voy. *Androgyne*.

HERMAPHRODITE, nom qu'on a donné aux orangers dont les fruits forment autant de côtes que de varié-

Lij

tés. Les feuilles de ces arbres sont d'un côté festonnées jusqu'à l'arrête du milieu, & leur fleur est violette.

HERMÉTIQUEMENT. A la manière d'Hermès Trismégiste. On bouche hermétiquement un tube de verre avec sa propre matière, en fondant à la lampe une de ses extrémités. Hermès est le nom d'un philosophe qui a inventé cette manière.

HERSE. Instrument d'Agriculture & de Jardinage fait en triangle, & hérissé en dessous de dents de fer ou de bois. Il sert à rompre les mottes de terre dans les allées labourées à la charrue, & à recouvrir de terre les grains nouvellement semés. (*Pl. IV, fig. 13*).

HERSER. Passer la herse dans une allée ou dans un champ labouré.

HÉTÉROGÈNE. On le dit en Physique d'une chose de nature ou de qualité différente d'une autre, &

d'un corps composé de parties dissemblables.

HÉTÉROGÉNÉITÉ. Qualité d'une chose hétérogène.

HOMOGÈNE. Il s'emploie dans les comparaisons qu'on fait des corps différens pour exprimer que leurs parties sont semblables.

HOMOGÉNÉITÉ. Qualité qui fait nommer une chose homogène.

HORIZONTAL, ALE. Dont la direction est parallèle à l'horizon. Il se dit des racines qui courent sous terre, & des branches qui s'inclinent.

HORIZONTALLEMENT. D'une façon parallèle à l'horizon.

HOTTE. Espèce de panier garni de bretelles *a*, qui l'entretiennent sur le dos du porteur. Très-commode pour le transport des terres, des pierres, des fruits, la hotte est large par le haut & se termine en pointe,

L iij

aplatie d'un côté & arrondie de l'autre. (*Pl. IV, fig. 14*).

HOUÉ. Instrument de fer large & recourbé, qui a un manche de bois assez court. (*Pl. V, fig. 1.*) On s'en sert pour labourer les vignes & pour ôter la terre des trous & des rigoles où la pelle devient inutile.

HOUER. Labourer une vigne, une terre avec la houe.

HOULETTE. Instrument de Jardinage semblable à celle d'un berger, son fer est tantôt plat, tantôt creusé en forme de gouttière. (*Pl. V, fig. 2.*) La houlette fait de petits trous pour lever, comme pour planter de menues plantes, & bine la terre des caisses & des pots de fleurs.

HOUPE. Assemblage de poils, comparé à une houppe de soie. Cet assemblage est l'extrémité d'une plante en bouquet.

HOUPE, ÉE. Il se dit des fleurs faites

en forme de houppes & qui se terminent en une espèce de couronne, telles que les roses de Gueldre. Les graines des scorfonères, des pissenlits & de quelques autres plantes sont houppées.

HOYAU. Sorte de houe à deux fourchons. C'est aussi une espèce de pioche à l'usage des terrassiers; son fer est un peu large & sert à façonner la terre, à la différence du pic qui est pointu par le bout.

HUMIDE radical. Certaine humeur; regardée comme ayant en soi le principe de la végétation. De ce principe dépend la conservation des végétaux, & lorsqu'il est altéré, ils ont beaucoup à souffrir, à moins que les arrosements n'y suppléent. Dans l'animal on appelle humide radical la liqueur qui est le principe de sa vie & qui entretient en lui la chaleur.

J

JACHERE. État d'une terre labourable qu'on laisse reposer, pour être ensuite labourée & ensemencée de nouveau. Ce repos arrive ordinairement de trois ans en trois ans.

JACHERE, se prend aussi pour la terre même qui se repose.

JALON. Bâton bien droit, long de cinq à six pieds, pointu par en bas, & garni par le haut d'une carte, pour prendre des alignemens. On appelle jalon d'emprunt, une mesure portative, de la même hauteur que les jalons qui supportent le niveau, & qu'on présente à tous ceux qui sont alignés pour les faire buter ou décharger.

JALONNER. Placer des jalons de distance en distance sur des lignes

droites, soit pour planter des arbres, soit pour faire des tranchées.

JARDIN. Lieu fermé de haies ou de murs, & planté, soit pour notre utilité, soit pour nos plaisirs. Suivant son étendue, il contient un potager, un verger, un bois, un fleuriste & un parterre. Sa destination le fait nommer légumier, fruitier, fleuriste & jardin de propreté. Voy. *Ces mots.*

JARDINAGE. Art de planter, de cultiver & de décorer les jardins : il est très-étendu & a plusieurs branches. eu égard aux objets qu'il embrasse. Le Jardinage faisant partie de la physique ou de la connoissance de la nature est science, au lieu que l'exercice est un art & une profession mécanique.

JARDINER. Travailler au jardin, ou s'occuper des Pratiques du Jardinage, à l'exemple de quantité d'hon-

L v

nêtes gens dans les états les plus distingués.

JARDINIER. Manouvrier dont le métier est de travailler au jardin. C'est aussi un homme de génie & de goût qui joint aux talens requis pour les différentes pratiques de cet art, une expérience consommée, dûe à une étude suivie de la nature. Le premier est aussi commun, que le second l'est peu. Il semble que dans cette condition il y ait plus de gens ineptes que dans toute autre. La raison en est bien simple, c'est que pour s'y distinguer il faut être né avec du goût & de l'amour pour le travail, & perfectionner ces deux qualités par une étude particulière de l'art du Jardinage ; étude qui est le fruit d'une pratique laborieuse & réfléchie. Or je demande si ces conditions se trouvent fréquemment remplies ; l'application à un Jardi-

nier de ce qu'un Poëte a dit d'un
amin'est-elle pas parfaitement juste?

» Rien n'est plus commun que le nom,

» Rien n'est plus rare que la chose.

JARRET. Longue branche d'arbre,
qui forme un angle & est denuee
de rameaux. Ces sortes de branches
font un très-mauvais effet. Il faut
les rogner fort bas pour leur faire
pouffer de nouveau bois qu'on tail-
lera très-long.

JAUGE. Fouille de tranchée qu'on
fait pour y jeter une partie de la
terre qui est à labourer. On observe
qu'il reste toujours une jauge pa-
reille à la première jusqu'au bout
de la tranchée, qui se remplit de la
terre mise à part en commençant.

JAUGE se dit aussi de la mesure de la
profondeur que doit avoir la tran-
chée; c'est alors un bâton d'une lon-
gueur semblable à sa profondeur, &

Lvj

qu'on présente de temps en temps pour servir de règle.

JAUNIR. On dit qu'un arbre jaunit, pour désigner qu'il est attaqué de la jaunisse, qu'un fruit jaunit en mûrissant, que le blé jaunit, c'est-à-dire qu'il commence à prendre son accroissement sans le secours de la terre.

JAUNISSE. Maladie des arbres indiquée par la couleur jaune de leurs feuilles avant le temps de leur chute.

JET. Pousse de la vigne & des arbres.

JEÛNER (faire) les arbres. Leur retrancher une partie des fucs de la terre. Cette invention nouvelle tend à empêcher qu'un arbre ne s'emporte tout d'un côté, tandis que l'autre, loin de profiter, dépérit.

IMPLANTER. (s') Terme d'Anatomie, qui signifie avoir son origine en quelque endroit. Les Botanistes

emploient souvent cette expression pour désigner la naissance des feuilles sur les branches, & l'adhérence des plantes parasites sur d'autres plantes.

IMPREGNÉ, ÉE. On le dit d'une liqueur chargée de particules étrangères.

IMPULSION. Mouvement qu'un corps communique à un autre par le choc. Tous les phénomènes de la nature s'expliquent par deux forces primitives, d'attraction & d'impulsion. Les globes lumineux n'ont pas tous la même quantité de force d'impulsion. Sa cause particulière est la matière électrique, généralement répandue.

INCISER. Terme de Chirurgie, appliqué au Jardinage dans le même sens. Faire des taillades aux arbres, pour les greffer, les saigner, en tirer la résine.

INCISION. Coupure, ouverture faite

avec le fer. Ce mot exprime généralement toute opération, par laquelle on divise la continuité des parties avec un instrument tranchant.

INCOMPLET, ÉTE. Voy. *Fleur*.

INCUBATION. Action de couvrir.

On nomme fours d'incubation ceux auxquels on procure par le moyen du feu une chaleur égale à celle que les poules donnent aux œufs qu'elles couvent.

INDIGÈNE. On donne ce nom aux plantes naturelles au pays dont on parle. Les autres sont exotiques.

INDIVIDU. Être organisé, relativement au genre ou à l'espèce dont il fait partie.

INFIRMERIE. Endroit séparé & à l'ombre, où l'on tient pendant quelque temps les plantes & les arbres nouvellement empottés & encaiffés.

On y place aussi les malades & ceux

qui ont souffert quelque opération.

INFLUENCE. Action de l'air & du soleil sur la terre & sur les êtres organisés qu'elle renferme ou qui la couvrent. Si l'on a cru long-temps que les astres & la lune, sur-tout, verfoient leurs influences sur notre globe; c'est qu'on ignoroit que l'intervalle immense qui sépare leurs sphères de la nôtre, ne leur accorde d'autre émanation que celle de la lumière.

INFRUCTUEUX, EUSE. Qui ne rapporte que très-peu de fruit, ou qui n'en rapporte point.

INGRAT, ATE. On nomme ainsi un terrain, qui, malgré une bonne culture, ne donne que de mauvaises productions.

INHÉRENT, ENTE. Attaché à quelque chose accidentellement. Le blanc qui attaque la peau, les feuilles & les fruits du pêcher, la jaunisse à

laquelle les arbres infirmes sont surtout sujets, sont inhérens aux végétaux, en quoi ils diffèrent des mouffes & des œufs d'insectes qui ne leur sont qu'adhérens.

INNÉ, ÉE. Né avec. On donne cette qualité à la chaleur renfermée dans les entrailles de la terre, qui est le principe de la végétation. Cette chaleur concourt avec celle du soleil pour agir dans les plantes. Elle est établie, quant aux végétaux, sur les mêmes principes que celle de tous les animaux qui ont le sang chaud.

INOCULATION. Sorte de greffe inusitée & qui réussit très-rarement. Elle se fait en appliquant l'écusson, de manière que son œil soit exactement sur la place où il y en avoit un avant l'incision.

INSECTE. Nom générique sous lequel sont compris tous les animaux que leur forme exclut de la classe des

quadrupèdes, des oiseaux & des poissons : il étoit autrefois restreint à ceux dont le corps est divisé en une infinité de petits anneaux par différentes articulations en forme d'incisions. C'est de-là qu'est venu leur nom. Il y en a de deux sortes. Les uns rampent comme les vers, les autres marchent comme les fourmis ; un grand nombre volent, comme les mouches, les papillons. Les plus petites espèces d'insectes, tels que les pucerons, se reproduisent plusieurs fois dans une seule saison.

INSERTION. Terme usité par les Anatomistes pour désigner l'endroit où une partie, telle qu'un muscle s'insère dans une autre. On l'emploie en Jardinage dans le sens d'ente ou de greffe. On donne aussi ce nom à l'endroit où les feuilles sont attachées à la plante. Les Bo-

tanistes désignent par le terme d'infertion les lignes qui dans les fibres ligneuses se croisent en forme de réseau.

INSTRUMENT. Voy. *Outil*.

INSTRUMENTAL, ALE. V. *Expérimental*.

INTENSITÉ. Degré de force, de puissance & d'activité.

INTUS-SUSCEPTION. V. *Susception*.

JONC. Plante qui a plusieurs tiges, menuës, droites & hautes, & qui croît naturellement par touffes dans les terrains humides. Elle est d'un grand usage dans le Jardinage pour attacher au treillage les branches des arbres. On fait très-bien de lever du jonc dans les lieux marécageux & de le placer dans les jardins au frais & à l'ombre, afin d'en trouver commodément. Il peut aussi servir, au-lieu de paille, pour accoller les vignes & lier les menus légumes.

L

LABIÉ, IÉE. On donne ce nom aux fleurs monopétales irrégulières, formées d'un tuyau ordinairement percé dans le fond, & que terminent en devant deux lèvres principales, en manière de gueule, qui se subdivisent en plusieurs autres pièces.

LABOUR. Remuement de la terre, fait à dessein de la rendre fertile. Le premier de tous est le défrichement de celle qu'on veut labourer, il se fait en temps sec pour les terres humides, & en temps pluvieux pour les terres légères & pierreuses. Le labour est foncier quand il est profond, & léger lorsqu'il est superficiel. Sa profondeur doit être proportionnée à la qualité du sol, aux besoins de la graine qu'on veut semer

& aux circonstances qui déterminent à labourer. Les terres maigres remplies d'un sable léger sont sujettes à perdre beaucoup de leurs sucs par les grands vides qui s'y forment naturellement, d'où il s'enfuit que les labours trop fréquens en atténuent trop les molécules. On doit donner deux labours aux arbres fruitiers, un au printemps, & un autre avant l'hiver.

LABOURAGE. Action de labourer la terre.

LABOURER. Diviser les molécules de la terre, les exposer successivement aux influences de l'air, & déraciner en même temps les mauvaises herbes, qui, sans le labour, couvriroient incessamment les jardins.

LABYRINTHE. Bois formé d'allées étroites qui s'entrecoupent si artistement, que lorsqu'on y est engagé

on trouve difficilement la route unique pour en sortir.

LAIT. Suc blanc que donnent quelques plantes & certains fruits.

LAITEUX, EUSE. On donne ce nom à tous les végétaux dont on tire un suc semblable au lait, par l'incision de la tige, des branches, des racines, des fruits, comme le laitron, le figuier, le tithymale.

LAMBOURDE. Branche languette, de la grosseur d'un fétu, plus commune sur les arbres de fruits à pépin que sur ceux à noyau. Elle est placée sur les côtés comme un dard, & a des yeux plus gros & plus ferrés que ceux des branches à bois. Les boutons à fruit naissent sur les lambourdes.

LAME. Terme qu'on a adopté pour désigner les parties extérieures des lichens. En effet plusieurs de ces plantes semblent n'être qu'un composé

de petites lames ou écailles, & les lichens font comme des membranes étendues sur les rochers, les arbres ou tout autre corps.

LANDE. Vaste étendue de terre, uniquement couverte de bruyeres, de genêts, de broffailles.

LARDER. En parlant d'une couche à champignons, ce mot signifie fourrer avec la main du crottin chanci dans son intérieur à travers l'enduit de terreau, en forte que toute la couche en soit garnie. On rebouche les trous à mesure pour que l'air n'y entre pas. *Voy. Gobetter.*

LARVE. On désigne par ce mot les insectes à métamorphose, lorsqu'ils sortent de l'œuf. La chenille est la larve du papillon, il y est enveloppé de membranes qui le masquent en quelque sorte. C'est de-là que lui est venu le nom de larve.

LATÉRAL, ALE. On donne ce nom

aux branches & aux bourgeons, qui, au lieu de pousser droit en montant, croissent & s'étendent sur les côtés.

LAVURE. Eau qui a servi à laver la vaisselle. C'est un des meilleurs engrais qu'il y ait, lorsqu'on l'a laissé fermenter. Il faut être très-circonspect dans l'usage de cette eau, qui par elle-même est brûlante. J'ai vu, dit l'Abbé Roger, un figuier planté dans une encoignure d'une cour exposée au levant & au midi. Il pouvoit alors avoir deux pouces & demi de tour. En moins de six ans cet arbre s'éleva à la hauteur du toit de la maison & grossit de quatre pouces. Ses fruits étoient aussi excellens que nombreux. Ses racines avoient percé les joints des pierres des fondations & s'étendoient à trente pieds sous le pavé de la cuisine plus bas de deux pieds que celui de la cour. En

les suivant, on s'aperçut qu'elles remplissoient le puisard destiné à en recevoir les eaux. Cette pousse prompte & extraordinaire doit moins s'attribuer à la position du figuier le long d'un mur qu'à l'eau du puisard où ses racines s'étendoient.

LÉGUME. On donne ce nom aux petits fruits verts qui viennent dans des gouffes, comme pois, fèves, & à toutes sortes d'herbes, plantes & racines cultivées dans le potager & bonnes à manger.

LÉGUMIER. Voy. *Potager.*

LÉGUMINEUSE. (fleur) On donne ce nom aux fleurs que portent les plantes nommées légumes, comme lentilles, pois, fèves.

LÉGUMISTE. Jardinier qui s'adonne à la culture des plantes & des légumes destinés à l'usage de la cuisine.

LENTICULAIRE. Qui est plat, rond
&

& plus épais par le milieu que par les bords, comme une lentille.

LESSIVE. (eau de) Celle qu'on verse sur du linge entassé dans un cuvier, se charge de sels, en passant sur un lit de cendre placé par dessus. On s'en sert pour arroser les orangers & mouiller les planches où l'on a semé des plantes qui demandent une terre substantielle.

LESSIVE se dit aussi de toute eau de lessive, comme celle de favon, avec laquelle un Jardinier entendu lave ses arbres infestés de kermès ou de tigres.

LESSIVE, lotion employée par les charlatans pour guérir les maladies des arbres, & en éloigner les insectes nuisibles. Ces hableurs débitent des eaux auxquelles ils attribuent des effets merveilleux, tels que de procurer une heureuse germination aux grains, & une récolte abondante.

M

LEVÉE. Sortie des germes dont les semences ont été mises en terre. Il se dit aussi de la récolte des grains.

LEVER. Déplanter un végétal pour le replanter. On ne peut prendre trop de précautions en levant un arbre qu'on veut remettre en place. Je dis la même chose de tout ce qu'on replante. Il est essentiel de lever les plants avec toutes leurs racines, & de les replanter sans en couper aucune. Qu'au-lieu d'arracher du plant de laitue, par exemple, on le lève avec soin, afin d'en avoir toutes les racines; & qu'ensuite, loin de les écourter & de pincer le pivot, on le place dans un trou suffisant, & qu'on en remplisse une planche: que dans une autre à côté on mette le même plant mutilé suivant l'usage, on pourra décider lequel aura fait plus de progrès.

LEVER EN MOTTE. Voy. *Motte.*

LEVER se dit des plantes & des graines qui commencent à paroître sur la superficie de la terre.

LEVRE. On donne ce nom aux découpures des fleurs labiées & aux bords d'une plaie.

LIBER. Partie de l'écorce qui touche au bois : les pellicules qui le composent, semblables aux feuillets d'un livre lui ont fait donner ce nom.

LICHEN. Genre de plantes basses, spongieuses & composées de lames. Elles sont de fausses parasites, & ont leurs fleurs comme les autres plantes.

LIEN. Ce qui sert à attacher plusieurs choses ensemble, comme la paille, l'osier, le jonc.

LIER. Attacher. *Voy. Accoller.*

LIEU. Endroit d'une plante où la feuille est attachée.

LIGATURE. Terme de Chirurgie. Bande destinée à ferrer le bras ou le pied dans la saignée. On emploie

M ij

ce terme en Jardinage pour désigner les bandages qui retiennent les cataplasmes placés sur les plaies des arbres & sur leurs parties malades.

LIGNEUX, EUSE. Qui est de la nature du bois, comme la coque des noix, les racines de certains végétaux. On nomme plantes ligneuses, celles sous l'écorce desquelles se trouve une couche de bois, telles que le lilas, le jasmin. Les fibres ligneuses sont celles qui sont dures & qui traversent la substance de plusieurs plantes annuelles. Si l'on coupe horizontalement le corps ligneux, c'est-à-dire la partie solide & intérieure des végétaux, on y remarque des cercles excentriques.

LIMBE. Bordure des fleurs & des feuilles des plantes.

LIT. Couche d'un corps qui s'est étendu sur un autre; on dit un lit de gravier, un lit de glaise.

LIT s'emploie aussi pour épaisseur. Un lit de fumier est un étage de fourchées de fumier sur une certaine longueur.

LOBE. Terme d'Anatomie, qui se dit de chaque partie du poumon séparée l'une de l'autre. A l'égard des semences ce sont les amandes, ou ces corps attachés au germe & qui nourrissent les jeunes plantes jusqu'à ce qu'elles ayent produit des racines. La fève plantée se partage en deux lobes qui composent son corps même. Les plus petits grains sont pareillement divisés en deux portions égales, quoiqu'il y en ait qui soient monocotyledones.

LOGE. Cellule ou cavité placée dans l'intérieur du fruit & qui renferme les semences. Chaque loge est ordinairement séparée par une cloison. Voyez *Fruit*.

LONGITUDINAL, ALE. Qui est dif-

M iij

posé en-long. Il se dit des fibres & des vaisseaux des plantes placés dans cette situation.

LOQUE. Petit morceau d'étoffe plié en deux, qui sert à attacher les branches des arbres en espalier avec un clou qu'on chasse dans le mur. Il faut, pour en faire usage, que les murs soient enduits de plâtre, ce qui ne peut convenir à ceux de terrasse, à cause de l'humidité des terres. On observera 1°. que la loque soit placée entre les feuilles & qu'elle n'en engage aucune, 2°. que le clou qui l'attache au mur, tire sur la branche.

LOQUETER. Travailler à la loque.

LOTION. Voy. *Lessive*.

LOUPE. Terme de Chirurgie, qui se dit d'une tumeur contre nature formée d'un amas de suc lymphatiques, & qui vient sous la peau. On l'emploie dans le même sens pour

désigner les nœuds, bosses, tuméfactions qui s'élèvent sur l'écorce des arbres.

LYMPHATIQUE. Terme d'Anatomie. On donne ce nom aux petits vaisseaux qui portent dans le cœur & dans les veines une humeur aqueuse qu'ils contiennent. Les Botanistes nomment ainsi des vaisseaux remplis de fucs blancs & aqueux, clairs & limpides qu'on appelle lymphe.

LYMPHE. Terme de Médecine. Humeur fluide contenue dans des vaisseaux particuliers & séparée de la masse du sang. C'est dans le même sens une humeur flegmatique qui se trouve dans les plantes.

M

MACÉRATION. Action de faire tremper un corps mixte à froid

M iv

dans quelque liqueur pour le distiller ensuite ou le dissoudre. Cette opération est la même que la digestion. On dit qu'une plante a été macérée dans du vin, du vinaigre ou de l'eau chaude, pour exprimer qu'elle y a infusé.

MAILLE. Petit carré occasionné par la rencontre de quatre échelas liés avec du fil de fer. Les mailles employées pour les berceaux & cabinets ont quatre à cinq pouces en carré : celles des treillages sont de six à sept, de neuf à dix.

MAILLER. Espacer par intervalles égaux des échelas pour faire du treillage.

MAILLER, tracer sur le terrain un parterre ou un bosquet en autant de carreaux qu'en forme sur le papier le dessein graticulé.

MAIN. Production filamenteuse, par laquelle les plantes sarmenteuses

s'attachent aux corps solides qui sont à leur portée. La vigne, la couleuvrée & beaucoup de légumes ont des mains, nommées aussi vrilles.

Voy. *Vrille*.

MALADIE. Altération dans la santé.

Tous les corps organisés éprouvent de temps à autre certains dérangemens qu'on peut appeler maladie, relativement à leur état actuel. La trop grande abondance ou la disette de sève, les mauvaises humeurs dont elle est impregnée & l'inégalité de sa distribution sont ordinairement les causes des maladies des arbres.

MÂLE. Fleur qui n'a que des étamines. Ce mot se dit plus rarement des arbres : il y a des palmiers mâles.

MANCHE. Tout ce qui sert à prendre quelque chose & à s'en servir. Les outils du Jardinage ont pour manche des morceaux de bois, dont la

M v

grosſeur & la longueur ſont réglées ſuivant l'uſage qu'on en fait.

MANNE. Ouvrage d'oſier fait par le vannier pour transporter & conſerver du fruit. On donne aux mannes quatre pieds de long, leurs bords ont ſix pouces, leur fond eſt à claire-voie, comme les claies qu'on met au four. Elles ſont très-commodes pour ſerrer le fruit dans une petite fruiterie, attendu qu'on les poſe les unes ſur les autres juſqu'au plancher, ſans que la tranſpiration du fruit ſoit interceptée.

MANNEQUIN. Panier long & étroit, rond & à claire-voie, dans lequel on apporte du fruit ou de la marée. On s'en ſert pour y élever des arbres deſtinés à remplacer ceux qui manquent dans un jardin. Voy. *Emmanequiner*.

MARAGER. Jardinier occupé de la culture d'un marais.

MARAIS. Terrain bas, mais élevé au-dessus du niveau de l'eau, dans lequel on cultive toutes sortes de légumes. On a choisi à Paris ces emplacements, parce que les puits y sont moins creux, que l'apport du fumier y est plus facile, & que les légumes s'y plaisent davantage que dans les endroits élevés.

MARCHEPIED. Petite estrade formée de plusieurs degrés. On a soin que les montans soient emboîtés par le bas dans une petite coulisse, afin qu'ils n'entrent point en terre. Le Jardinier peut se servir de marche-pied pour atteindre, en palissant, aux branches hors de sa portée, ainsi que pour cueillir les fruits.

MARCOTTE. Branche qu'on couche en terre à six pouces de profondeur, sans la détacher de la plante, & qui y prend racine dans le cours de l'année. Elle diffère de la bouture

M vj

en ce que celle-ci est une branche dénuée de racines, qu'on sépare d'une plante & qu'on met en terre sans préparation, au-lieu que la marcotte se couche, tient à l'arbre qui lui donne vie, & qu'on la sèvre lorsqu'elle a des racines.

MARCOTTER. Coucher des branches en terre, pour qu'elles prennent racine. C'est un moyen de multiplier les arbres & beaucoup de plantes sur-tout les ligneuses. Cette opération se fait dès l'automne après la chute des feuilles pour les arbres robustes, en Avril pour les arbres délicats, & au commencement de Septembre pour ceux de verdure perpétuelle. Elle est simple ou à entaille. La première se fait en couchant dans une petite rigole à six pouces de profondeur les branches qui sont assez basses pour le permettre, & qu'on arrête ensuite.

à deux yeux hors de terre. C'est ainsi qu'on marcotte la vigne, le figuier, le coignassier, le jasmin, le groseillier & autres. On marcotte à entaille en faisant une incision immédiatement au-dessus du coude d'une branche qu'on incise entre deux joints jusqu'à mi-bois sur un pouce de longueur, & mettant dans l'entaille un petit morceau de bois pour en empêcher la réunion. Cette façon a lieu pour les œillets & les arbrustes précieux.

A l'égard des arbres plantés dans des caisses & dépourvus de branches à leur pied, voici ce qui se pratique. On met un entonnoir de fer blanc à la branche qu'on veut enraciner, & on la marcotte vers le milieu de l'entonnoir qui est rempli de bonne terre. On choisit encore une branche vers la mi-Mars, on l'écorce dans sa partie basse de la

longueur du doigt, & on enveloppe cet espace d'un morceau de cuir lié avec de l'osier. On passe cette branche par le trou d'un pot rempli de terre qu'on élève à sa hauteur ; au mois d'Octobre suivant on la coupe près du trou du pot, & on la plante dans une petite caisse.

MARNE. Terre calcaire, légère, peu compacte & de la nature de la craie. Les laboureurs s'en servent pour améliorer leurs terres. Les favans prétendent que la marne n'est qu'un composé de débris d'anciennes coquilles.

MARNER. Répandre de la marne sur une terre qu'on veut amender.

MARQUER. Il se dit d'un arbre qui commence à pousser, & des giroflées dont les fleurs sont assez avancées pour qu'on distingue si elles sont simples ou doubles.

MARTEAU. Instrument de fer dont

presque tous les ouvriers font usage. Celui du Jardinier doit être à tête ronde pour enfoncer les clous dans le mur lors du palissage, & à dents pour les en tirer. (*Pl. v, fig. 3*)

MASSE. La totalité d'une chose, la quantité de matière d'un corps. On dit la masse de l'air pour exprimer la totalité de l'air qui pèse sur la terre; la masse du sang pour signifier tout le sang qui est dans le corps. Tournefort a dit la masse de la sève dans le même sens.

MASSIF. Réunion de plusieurs arbrisseaux dans les carrés des bosquets, pour ne point laisser de passage à la vue.

MASSIF, dans un parterre, est une plate-bande de gazon en enroulement qui s'unit à la broderie.

MAT, ATE. Brut, grossier & non travaillé. On s'en fert en parlant des fucs de la terre qui sont cruds &

indigestes; tels sont ceux des arbres à greffe enterrée.

MATURITÉ. Etat de bonté du fruit. Elle varie suivant son exposition & la qualité de la terre. On la connoît à la couleur, à l'odeur & à la consistance du fruit. Son principe est la coction intérieure du suc nourricier, qui rend la substance du fruit plus tendre & plus agréable au goût.

MÉCANIQUE. Structure. Celle des plantes est aussi simple qu'uniforme. Les fibres ligneuses, les utricules, les vases propres, les trachées composent la totalité de leur individu. On se sert aussi du terme de mécanique pour exprimer la structure du corps de l'homme & des animaux.

MÉCANISME. Manière dont une cause produit son effet. C'est dans ce sens qu'on dit le mécanisme de l'univers.

MÉDICAMENT. Ce mot se prend en Médecine pour tout ce qui peut soulager & guérir. Il a la même signification dans le Jardinage.

MÉDICAMENTER. Employer les remèdes convenables à la nature des maladies. Cette application suppose la connoissance de l'Anatomie & de la vertu des médicamens. Y a-t-il beaucoup de Jardiniers qui ayent ces notions ? Ils ont plutôt fait de replanter que de les acquérir.

MELONNIÈRE. Endroit du potager, destiné à élever des melons sur couche. Il est ordinairement renfoncé, soutenu par de petits murs & environné de brise-vents.

MEMBRANE. Terme d'Anatomie. Enveloppe des chairs & des parties du corps humain. En Botanique, c'est un tissu formé de fibres entrelacées qui sont plus ou moins épaisses & étendues suivant les parties qu'elles

couvrent. Ces fibres servent d'enveloppe aux chairs & aux autres parties des fruits, les garantissent des injures extérieures, leur conservent leur chaleur naturelle & unissent une partie avec une autre. Les feuilles des plantes en ont de pareilles, & leurs peaux sont autant de membranes.

MEMBRANEUX, EUSE. Il se dit d'un fruit dénué de suc lorsqu'il est arrivé à sa maturité; il est du genre des fruits capsulaires.

MEMBRE. On donne ce nom à des branches ménagées de distance en distance sur les deux branches-mères. Celles qui montent garnissent le dedans de l'arbre, & celles qui descendent garnissent le dehors.

MÈRE. Grosse branche des arbres, ainsi nommée, parce que d'elle naissent toutes les autres.

MÈRE se dit de la principale racine de

la vigne; c'est aussi le cep dont on tire des sarmens pour faire des marcottes & les placer dans des fosses.

MÈRE. Les Jardiniers disent qu'ils font des mères, lorsqu'ils coupent un arbre près de terre pour marcotter les branches qu'il produira. Quand elles ont trois pieds de long, on recouvre la souche de terre, ainsi que la naissance des branches. Au bout de deux ans elles sont assez garnies de racines pour être sevrées & mises en pépinière.

MÉTAMORPHOSE. Changement. Les insectes à métamorphose sont ceux qui changent de figure, avant que d'être parfaits, tels que les papillons qui ont d'abord été chenilles, & ensuite chrysalides.

MÉTÉORE. Phénomène qui paroît & se forme dans l'air, tel que l'arc-en-ciel, l'éclair, le tonnerre, la pluie, la grêle, la neige.

MÉTHODE. Manière d'arriver à un but en suivant certains principes. En Jardinage c'est la façon de conduire les arbres d'après des règles sûres. La méthode de Montreuil est la meilleure pour avoir de beaux arbres, d'un abondant rapport & d'une longue durée. Connue depuis une trentaine d'années, dans les environs de Paris, elle l'est moins dans les provinces & dans les pays étrangers, si l'on en excepte la Hollande où elle est généralement suivie. L'Angleterre la connoît peu. Il est à présumer que les amateurs du Jardinage dans cette contrée, la goûteront, dès qu'ils l'auront étudiée & approfondie.

MÉTHODE. Division de différentes productions de la nature en classes, genres & espèces. Tournefort, M. Linnæus & plusieurs savans ont rangé les plantes méthodiquement : d'au-

tres ont fait avec succès le même travail sur les animaux & sur les minéraux.

MÉTIS, IVE. Il se dit des fleurs & des fruits nés du mélange de deux espèces, ce qui produit des variétés, de même que parmi les substances animales.

MEUBLE. Terre légère, émiée ou aisée à labourer, telle qu'elle doit être pour recevoir la semence qu'on lui destine.

MEULE. Monceau, pile. On appelle de ce nom un tas de crottin de cheval, de mulet ou d'âne qu'on place dans un lieu frais, & qu'on laisse se chancier. Cette meule doit être préparée avant que de faire des couches à champignons. On dit une meule de foin, de fumier.

MEUNIER. Voy. *Blanc*.

MIETTE. Partie d'une terre ameublie.
On ne doit mettre que de la miette

sur les racines des arbres qu'on plante.

MIXTE. Il se dit d'un corps composé de parties hétérogènes, comme les molécules terrestres, aqueuses, ignées, aériennes.

MODE. Manière d'être. Il consiste dans les divers arrangemens des parties d'un corps.

MODIFICATION. Synonyme de mode.

MODIFIER. Donner certaine forme aux corps naturels. La sève est modifiée par les différens arrangemens des parties des végétaux.

MOËLLE. Substance molle & spongieuse placée dans l'intérieur des végétaux. C'est la même chose que le tissu cellulaire que leurs productions nouvelles laissent apercevoir. Les vésicules dont leur corps est composé se dessèchent, & prennent la consistance & la couleur de la moëlle,

lorsque les végétaux ont acquis une forme sphérique, ce qui n'arrive qu'au bout d'un an ou deux, dans les bois tendres, tels que le figuier & le sureau. La moëlle y est sensible parce qu'elle y est par masse.

MOIGNON. Terme de Chirurgie.

Partie d'un membre qui reste après son amputation. Les élagueurs donnent ce nom à une branche assez grosse, coupée un peu loin de la branche principale, pour qu'elle pousse plusieurs jets. Un bon ouvrier ne laisse pas de moignons aux arbres.

MOISSURE. Voy. *Chanciffure.*

MOLÉCULE. Terme de Physique.

Corpuscule dont les corps sont composés. On dit les molécules de l'air, du sang, de la matière.

MONOCOTYLEDONE. Qui

n'a qu'un lobe.

MONOPÉTALE. Fleur d'une seule

pièce, dont une feuille unique forme
le pétale. Voy. *Pétale*.

MONSTRE. On donne ce nom aux
plantes qui ont des formes bizarres,
telles que plusieurs fleurs semi-dou-
bles & doubles, dont les étamines
ne sont qu'ébauchées, ou sont étouf-
fées par la complication des germes
ou le nombre des pétales.

MONSTRE, production bâtarde, occa-
sionnée dans le règne végétal par le
mélange des poussières différentes
qui altère la qualité des semences.
Cette dégénération d'espèces est plus
commune parmi les légumes que
parmi les fleurs où le mélange des
poussières produit souvent d'heu-
reuses variétés.

MONSTRUOSITÉ. Ce qui rend une
chose monstrueuse. La confusion
des germes est la cause des mon-
struosités si fréquentes dans les plan-
tes.

MONTANT.

MONTANT. Principale tige d'une plante qui s'éleve toute droite.

MONTANT, ANTE. Voy. *Membre*.

MONTER. Il se dit d'un arbre qui a besoin d'être rabaisé, & de celui qui commence à cacher le haut d'un mur d'espalier.

MONTER. Les laitues, les raves montent, lorsqu'elles sont près de produire de la graine, & qu'elles ne sont plus bonnes à manger. On dit que la sève monte, quand les feuilles commencent à paroître aux arbres.

MONTREUIL. Village à une lieue ou environ de Paris. C'est l'endroit de l'univers, où le gouvernement des arbres fruitiers, des fleurs & des plantes fructueuses, est le mieux entendu. J'ai donné dans le premier volume de *la Pratique du Jardinage* une idée du génie & des travaux des cultivateurs de Montreuil.

N

MONTREUILLOIS. Habitant de Montreuil.

MORFONDU, *VE.* Refroidi, incommodé d'un froid qui pénètre. Lorsqu'au printemps des coups de soleil vifs font monter précipitamment la sève, & qu'ils sont suivis de vents de galerne dont le froid saisit les arbres, on dit qu'ils sont morfondus, pour exprimer ce qui se passe en eux. Telle est l'origine de cette maladie si fatale au pêcher & qu'on nomme la cloque ou la broussure. L'homme éprouve la même chose, lorsque passant subitement d'un excès de chaleur à un froid saisissant, il est attaqué d'une fluxion de poitrine.

MORVE. Substance glaireuse qui se trouve dans certains fruits & légumes avant leur maturité, comme dans les cerneaux, les fèves & les pois.

MORVE. Extravaſion de ſève qui devient glaireuſe, en ſ'épaiſſiſſant, & qui fait pourrir les laitues & les chicorées.

MOTTE. Petite pelotte de terre, deſſéchée par le hâle, qui ſe durcit & ſe ſcelle. On ne doit jamais laiſſer de mottes en labourant.

MOTTE. Portion de terre qui tient aux racines des arbres, quand on les arrache, ou qu'on les lève avec leurs racines pour les planter en motte. Cette plantation étoit autrefois à la mode; on en eſt beaucoup revenu ſurtout à l'égard des vieux arbres dont la durée n'excède pas ſept ou huit ans. Ce qui rend cette pratique vicieuſe, c'eſt qu'on eſt obligé de couper près de la motte toutes les racines qui ſont les organes de la végétation.

Il n'en eſt pas de même des végétaux plantés ou ſemés dans des pots

N ij

& qu'on en tire pour les mettre en pleine terre. Leur motte ou cette quantité de terre qui couvre entièrement leurs racines, doit être ménagée, c'est-à-dire qu'on doit avoir soin de ne la point ébranler, ni éventer, ni briser, ni châtrer. Pour cet effet, on renversera le pot sens dessus dessous, puis par un petit ébranlement on la fera sortir pour la placer en entier dans un trou proportionné à son volume, & on approchera légèrement la terre tout autour.

MOTTE A BRULER. Espèce de petit pain rond & plat de cinq pouces de diamètre sur deux d'épaisseur, fait avec de la tannée. Lorsque les corroyeurs ont retiré des cuves les peaux des animaux qu'ils préparent, le tan qui reste est une pâte qu'on met dans des moules de cuivre & qu'on fait sécher à l'air. Les mottes

que forme cette pâte font d'un grand usage dans les orangeries, & dans les villes pour le chauffage des pauvres gens.

MOUILLER. Voyez *Arroser*.

MOUILLURE. Arrosement qu'on donne aux plantes, sur-tout à celles qui sont en caisse.

MUCILAGE. Terme de Médecine.

On le dit d'une matière blanche, transparente, tenace & visqueuse qui se tire de quelques plantes. Il réside principalement dans les racines, comme dans celles de la guimauve & du nénuphar qui s'affimilent l'eau de manière à former avec elle une espèce de gelée. Les pepins de fruits sur-tout de coins, & autres semences émulsives renferment du mucilage dans leurs enveloppes lisses & épaisses.

MUCILAGINEUX, EUSE. Qui est de la nature du mucilage, & qui

N iij

renferme du mucilage. Ce mot se dit des plantes & des racines.

MUCOSITÉ. Les Anatomistes donnent ce nom à la partie la plus épaisse du chyle qui s'attache aux intestins pour les défendre contre l'acrimonie des suc. La mucosité des racines des arbres a la même destination.

MULTIPLICATION. Augmentation en nombre. Les greffes sont l'unique moyen de multiplier certaines espèces. Les semences, les marcottes & les boutures sont les moyens de multiplication les plus universels.

MUQUEUX, EUSE. Corps qui a de la mucosité.

MUR, URE. Qualité d'un fruit parvenu à son degré de perfection, & qu'il est temps de cueillir, de manger ou de ferrer.

MURIR. Devenir mur. Les fruits mûrissent chacun dans leur saison,

c'est-à-dire qu'ils arrivent à un état de maturité qui les rend bons à manger. Alors on les cueille ayant qu'ils tombent.

N

NAIN, AINE. On appelle ainsi un arbre fruitier qui ne s'élève qu'à une hauteur médiocre, & qu'on dresse en buisson ou en éventail. L'usage en le plantant est de le couper à la hauteur de cinq à six pouces. Voyez *Arbre*, *Buisson*.

NAISSANCE. Origine. Endroit par lequel les feuilles & les branches tiennent à la plante.

NATURALISTE. Celui qui s'applique particulièrement à la connoissance des plantes, des minéraux & des animaux. Un Jardinier naturaliste examine les productions de la

N iv

nature, pour en connoître les ressorts & agir en conséquence dans le gouvernement des végétaux. Il est tout à la fois observateur & cultivateur.

NATURE. Ordre admirable & invariable, enchaînement de causes & d'effets, que le créateur a établi pour l'existence & la succession non-interrompue des êtres. On dit que la nature est riche de son propre fonds, qu'elle est épuisée, qu'elle s'égayé, qu'elle se joue dans ses ouvrages. Malgré leur variété infinie, la nature prend toutes les voies les plus simples & les plus uniformes pour parvenir à son but. On remarque une analogie sensible entre les moyens qu'elle emploie dans la formation, l'accroissement & le développement des trois règnes qui la composent, & cette même harmonie fait qu'ils se prêtent des secours mutuels. Aider la nature est le fruit

des études du philosophe spéculatif,
& des expériences du praticien.

NATURE. Qualité, propriété, vertu,
espèce. C'est dans ce sens qu'on dit
la nature d'une terre, d'une plante,
d'un fruit, de l'eau, du feu.

NAVRER. Les treillageurs expriment
par ce terme l'action de donner un
coup de serpe à un échelas tortu pour
le redresser par le moyen de la hoche
qu'ils y font. Le but de cette opéra-
tion pratiquée sur une branche, est
d'empêcher qu'elle ne prenne trop
de nourriture dans un arbre trop
fort d'un côté & maigre de l'autre.

NECTAR, NECTARIUM. Par-
tie de la couronne d'une fleur, des-
tinée à recevoir le suc mielleux de la
plante. C'est de-là qu'a pris son nom
cette partie non essentielle à la fruc-
tification. On soupçonne qu'elle n'est
qu'un excrément des végétaux, parce
qu'ils ne paroissent pas souffrir du

N v

larcin que leur font les insectes. On distingue plusieurs espèces de nectar, telles qu'un tubercule, un petit tuyau, des fossettes, une écaille. Ce sont autant de petits réservoirs qui renferment une liqueur miellée, où les abeilles récoltent le miel.

NERVURE. Ce terme désigne les côtes élevées & faillantes des feuilles.

NEUF, VE. On appelle terre neuve, celle qui n'a jamais rapporté, comme la terre qui se trouve à quatre ou cinq pieds de sa superficie. Celle qui a long-temps été inculte & qu'on a mise récemment en valeur est aussi une terre neuve.

NIELLE. Humeur âcre qui vient de l'air, & qui réduit en une poussière noire la substance farineuse des grains. Cette maladie se manifeste en vingt quatre heures. Le soleil paroît dans toute sa splendeur, &

tout-à-coup du sein de la terre ou d'en haut s'élève un épais brouillard. Le soleil après s'être caché durant quelque temps reparoit sur l'horizon; on a tout lieu alors de craindre la nielle pour les blés.

NITRE. Sel acide, empreint des esprits de l'air qui le rendent volatil. Il se tire de l'urine des animaux qui tombe sur les pierres ou sur la terre, des caves & autres lieux humides & des démolitions des vieux bâtimens.

NIVEAU. Instrument géométrique qui sert à dresser & unir un terrain.

NIVELER. Mesurer avec le niveau.

NODUS. Mot latin qui a passé dans la langue. On s'en fert en Chirurgie, comme dans le Jardinage, pour signifier une tumeur contre nature qui vient aux jointures d'un corps. Elle a pour principe un dépôt d'humeurs viciées, telles que les protubérances

N vj

occasionnées par les coupes irrégulières & les plaies réitérées qui forment de nouveaux calus les uns sur les autres. Il y a cependant des nodus qui sont dans l'ordre de la nature, comme ceux du blé & des autres plantes congénères, faisant faillie le long de leur tige.

NOGUET. Manne d'osier fort plate, arrondie par les angles, qui a des bords peu élevés. Une anse la traverse dans son milieu. Les femmes de Bagnolet y arrangent les petits paniers d'osier où sont leurs fruits, & les portent sur leur tête au marché; celles de Montreuil se servent de hottes.

NOMBRIL. Petite cavité placée à l'extrémité du fruit, du côté opposé à la queue, comme dans la poire & la pomme. Le nombril des fruits est, ainsi que celui de l'homme, formé de la réunion des ligamens qui ont

fervi au fœtus de communication avec la matrice. Voyez *Couronne, Tête.*

NOVALE. Terre nouvellement mise en valeur ou défrichée.

NOUER. Passer de fleur à fruit. On dit que les fruits sont noués, lorsque le pistil devient fruit après que la fleur est passée. On connoît qu'un fruit à noyau est noué, quand le style de la fleur semble s'allonger au-delà des pétales, parce que les étamines se raccourcissent.

NOUEUX, EUSE. Il se dit des tiges des arbres, lorsqu'il s'y trouve beaucoup de nœuds. Il faut éviter de planter de tels arbres. Ces nœuds qui sont les anciennes plaies des branches retranchées, & qui ne sont point encore recouvertes marquent peu de vigueur dans l'arbre.

NOURRICE. (mère) Branche à bois placée à côté ou au-dessus des pêches,

& fans laquelle elles ne peuvent tenir ni murir.

NOURRICIER. (suc) Voy. *Suc.*

NOUVEAUTÉ. On donne ce nom aux fruits & aux légumes que l'industriel Jardinier fait venir à maturité avant la saison ordinaire, surtout en hiver & au printemps. Les denrées de primeur, les pois hâtifs, les fèves de marais, les violettes printanières élevées à Montreuil fournissent la halle de très-bonne heure. On n'en fait plus commerce, dès que ces denrées deviennent communes, & on y apporte les mêmes soins que pour les arbres.

NOYAU. Boîte ligneuse qui contient une ou plusieurs amandes. Quelques fruits, tels que la prune, la pêche & l'abricot, renferment un noyau dans leur centre.

NU, NUE. Terme de Botanique qui se dit des parties non recouvertes

par d'autres. Une semence nue n'a point d'enveloppe particulière, une fleur nue est privée de calice, & une tige nue est dépouillée de feuilles.

Nu. (à) A découvert. Il vaut mieux planter à nu, c'est-à-dire à racines découvertes, que de planter en mannequin, en motte ou en pot.

NUANCE. Mélange naturel des couleurs de certaines fleurs.

NUTATION. Direction des plantes du côté du midi. Elle est moins sensible dans les feuilles des arbres que dans celles des herbes. Comme la transpiration est plus forte du côté exposé au soleil, la tige des végétaux se courbe en se raccourcissant pour présenter ses fleurs au soleil, & les jeunes pousses s'inclinent & cherchent le grand air. On appelle héliotropes les plantes dont les fleurs offrent leur disque au soleil.

NUTRITIF. Qui sert d'aliment, de

nourriture. Le suc des plantes se nomme nutritif ou nourricier.

NUTRITION. Changement du suc nourricier en la substance des parties de l'arbre. Elle se fait par la distribution de ce suc qui en augmente ou en entretient le volume. Les labours, les engrais, les pluies, les sels de la terre animés par la chaleur du soleil contribuent aussi à la nutrition.

NYMPHE. Chenille ou ver changé en insecte volant, après le dépouillement de sa peau.

O

OBLIQUE. Terme usité en Botanique, pour exprimer la direction d'une plante qui s'éloigne de la perpendiculaire. Voy. *Branche*.

OBSTRUCTION. Terme de Médecine, également employé dans le

Jardinage. C'est un embarras causé par la quantité & l'amas des humeurs viciées qui se fait dans les vaisseaux, & qui empêche l'entrée du liquide vital. Cet embarras peut être attribué à la disproportion qui se trouve entre la masse du liquide & le diamètre du vaisseau. De cette obturation des canaux de la sève il résulte un gonflement contre nature ou un affaïssement.

OBTURATION. Terme de Chirurgie. Action de boucher une ouverture.

OBTUS, USE. Il se dit en Botanique, de tout ce qui est arrondi à son extrémité, comme les feuilles & les pétales.

ODEUR. Impression que les particules émanées des corps font sur le nez. Les fleurs ont plus d'odeur durant une chaleur modérée que pendant les grandes chaleurs. Une poire

a l'odeur agréable, un melon a beaucoup d'odeur.

ŒIL. Voyez *Bouton*, *Nombril*.

ŒIL. On greffe à œil poussant & à œil dormant. La première greffe se pratique vers la Saint-Jean, & la deuxième dans le mois d'Août. Toutes les deux se font en écuffon. La greffe à œil dormant est préférable pour les fruits à noyau.

ŒILLETON. Rejeton qui pousse tous les ans du pied de quelques végétaux, & qui a des racines. On dit œilleton d'artichaut, d'œillet : on le détache pour multiplier ces plantes.

ŒILLETONNER. Séparer les œilletons de la grosse racine, & planter en place ou en pépinière ceux qui en sont susceptibles.

ŒSOPHAGE. Mot grec qui signifie porte-manger. C'est un canal placé vers la racine de la langue, & qui descend jusque dans l'estomac. Les

alimens que prend l'animal passent par ce canal.

ŒUF. Les semences des plantes peuvent être regardées comme des œufs. Elles renferment une plante de même espèce, dont le suc nourricier développe les parties.

OIGNON. Il se dit des racines bulbeuses de quelques fleurs, comme les tubéreuses, les lis, les tulipes. Leur conservation exige qu'on les lève de terre tous les trois ans, on les étale ensuite sur une table pour les ressuyer avant que de les mettre dans un panier qui reste suspendu au plancher tout l'hiver.

OLÉAGINEUX, EUSE. Qui tient de la nature de l'huile, dont on peut tirer de l'huile. Les noix, les olives, les amandes, sont des fruits oléagineux. Les pins, les sapins dont on tire de la résine & de la térébentine sont aussi des bois oléagineux.

OMBELIE. Partie qui soutient les fleurs & les semences de quelques plantes, nommées pour cette raison ombellifères. Les fleurs du cerfeuil, de l'angelique, de la carotte, du persil, du fenouil sont de ce nombre. L'ombelle ou le parasol dont cette partie a pris le nom, est formée de plusieurs pédicules partant du même centre.

OMBILIC. Voy. *Nombril.*

OMBILICAL. Qui appartient au nombril. Les Botanistes ont donné ce nom au vaisseau qui part du fruit & qui apporte la nourriture à la semence. Ainsi dans l'Anatomie humaine les vaisseaux ombilicaux s'infèrent au nombril & sont destinés à nourrir le fœtus.

OMBRAGÉ, ÉE. Il se dit d'une plante, qu'un mur, une montagne ou des arbres privent du soleil. Il en résulte souvent l'étiollement.

ONCTUEUX, EUSE. D'une substance grasse & huileuse.

ONDULATION. Mouvement qui se fait par ondes, tel que celui qui est causé dans l'eau par une pierre qu'on y jette. Le son se fait par ondulation.

ONGLET. Bois mort d'une branche, restant de la coupe qui n'a pas été faite assez près de l'œil. Ce bois forme par son extrémité un excédent assez semblable à celui de nos ongles qui ne sont point coupés.

ONGUENT DE SAINT - FIACRE.

On a donné ce nom à l'emplâtre faite avec de la bouse de vache & du terreau gras, à cause que les Jardiniers ont pris Saint-Fiacre pour leur patron.

OPÉRATION. Terme de Jardinage.

Action méthodique de la main du Jardinier sur les parties d'un arbre pour lui conserver ou lui rétablir la santé. Ce terme est emprunté de la

Chirurgie où il a la même signification.

OPÉRER. Exécuter une opération. On dit qu'il faut laisser opérer la nature, pour signifier qu'on doit la laisser agir.

ORANGERIE. Serre de plain pied au jardin, exposée au midi, & destinée à recevoir les orangers durant l'hiver.

ORANGERIE, se dit aussi collectivement des orangers renfermés dans des caisses.

ORANGERIE. On donne ce nom au parterre dont les orangers font l'ornement dans la belle saison.

ORANGISTE. Jardinier qui s'applique à la culture des orangers.

ORBICULAIRE. Épithète donnée à tout mouvement circulaire, & à toute figure ronde.

OREILLE. Nom que les Jardiniers donnent aux feuilles féminales d'une

plante, ou aux deux premières feuilles qui sortent de la graine semée, comme dans les melons, les concombres, les laitues.

ORGANE, Terme de Botanique. C'est un composé de différens vaisseaux qui ont rapport à l'économie végétale, tels que les parties glanduleuses, les fibres ligneuses, les trachées.

ORGANIQUE. Il se dit des parties primitives & incorruptibles, dont la réunion forme à nos yeux des êtres organisés. Ces parties existantes dans la nature sont communes aux animaux & aux végétaux, & leur substance est homogène avec celle des êtres organisés.

ORGANISATION. Disposition des parties faites pour les effets auxquels elles sont propres, ou arrangement des parties qui constituent les corps animés. Les semen-

ces renferment le premier principe de l'organisation.

ORGANISÉ, ÉE. On le dit d'un corps vivant, composé de parties organiques semblables & propres à entretenir sa vie & son action. Les plantes sont, aussi bien que les animaux, des corps organisés.

ORIFICE. Terme d'Anatomie. Ouverture de certains conduits ou vaisseaux. Il a la même signification en Botanique. Les extrémités des racines ont des orifices par lesquels les suc de la terre sont introduits pour être répartis dans toute la plante. Les pores des végétaux sont autant d'orifices qui leur distribuent les bienfaits de l'air.

OSCILLATION. Terme de Mécanique, qui signifie la même chose que vibration. C'est le mouvement d'un pendule qui va & vient alternativement en sens contraire. Les Physi-

ciens

ciens se servent de ce mot pour désigner le mouvement que l'air occasionne dans les particules des corps auxquels il se mêle : son élasticité l'introduit dans leurs pores, & leur communique sa faculté prodigieuse à se dilater. La dilatation & la contraction perpétuelles des corps sont une suite de l'expansion & de l'élasticité de l'air qui varient à chaque instant.

OSSEUX, *EUSE*. Qui est de la nature de l'os. On appelle racines osseuses, celles qui, couvertes d'une peau épaisse, sont plus dures & plus compactes que le bois des branches, & imitent la dureté de nos os. Les racines placées comme les os dans nos membres pour leur servir de soutien, sont aussi nommées osseuses.

OVAIRE. Voy. *Pistil*.

OVIPARE. Nom donné aux animaux qui se multiplient par la voie des

○

œufs. On en distingue deux espèces; l'une produit des œufs parfaits, comme les oiseaux & les insectes: l'autre n'en produit que d'imparfaits, tels que les poissons dont les œufs s'augmentent & se perfectionnent après que la femelle les a répandus dans l'eau. On oppose à ce genre d'animaux, les vivipares, c'est-à-dire ceux qui produisent leurs petits tout vivans, comme l'homme & les quadrupedes. Les plantes sont ovipares.

OUTIL. Tout instrument dont les Jardiniers se servent pour leur travail. Il y en a de trois sortes; de gros, de moyens & de petits. Les gros, tels que les échelles simples & doubles, les brouettes, les arrosoirs, les ciseaux appartiennent au maître qui les donne par compte à son Jardinier. Les moyens, savoir les bêches, les rateaux, les ratissoires, la serpe,

le marteau, les tenailles sont toujours au Jardinier. Enfin les petits outils lui appartiennent également, tels que les serpettes, scies à main, greffoir. En examinant la maladresse de la plupart des ouvriers du Jardinage, & les défauts de leur ouvrage, l'Abbé Roger a pensé qu'on pouvoit les attribuer en partie à l'imperfection de leurs outils, je ne parle que des petits. Il en a donc fait faire des modèles plus commodes, & les a déposés entre les mains d'un (1) Coutelier qui s'y conforme exactement.

OUVERT, ERTE. On le dit d'un buisson dont le milieu est bien évidé, & d'un arbre en espalier dont les branches sont attachées à des

(1) Bonié, Maître Coutelier, rue de la Vieille Monnoie, près celle des Lombards, a le plus grand débit d'outils du Jardinage.

distances proportionnées & un peu couchées sur les côtés.

OUVRIR. (s') Se fendre. Les abricots, les prunes s'ouvrent.

P

PAILLASSON. Assemblage de paille de seigle qu'on étend de chaque côté sur deux traverses faites avec du cerceau droit de demi-muid, & qu'on y attache avec de l'osier ou du fil de fer. L'usage des paillassons est de garantir les espaliers de la gelée, des mauvais vents & de l'intempérie de l'air, dans le temps que les arbres sont en fleur. La *fig. 4* de la *Pl. v*, fait voir un paillasson de neuf pieds sur quatre de haut, placé devant un abricotier : *a* traverses de bois qui l'entretiennent, deux de chaque côté ; *b* crochets de

fer pour le tenir éloigné de six
pouces de l'arbre ; *c* distance d'en-
viron deux pieds où il doit être de
la terre ; *d* paillasson de deux pieds
de large posé sur les rayons scellés
dans le mur , & entretenu par une
traverse de bois. On fait aussi de
petits paillassons liés avec de la fi-
celle , & qui se roulent : ils ne ser-
vent qu'à couvrir les cloches.

PALISSADE. Rangée d'arbres feuillus
dès le pied & qu'on tond en croif-
sant , en manière de haie. Il y a des
palissades qui n'ont qu'une face , &
d'autres qui en ont deux. Les pre-
mières sont plantées le long des
murs ou bordent les pleins bois , on
ne les tond souvent que par devant.
Les autres servent à entourer des
bosquets , & à masquer des carrés
semés en foin ou destinés à de gros
légumes ; elles exigent beaucoup de
régularité dans les deux faces qu'elles

O iij

présentent, pour n'être pas plus épaisses du haut que du bas.

Les palissades se forment avec de l'ormille, de l'érable & plus souvent avec de la charmille. On choisira le plant le plus fort qu'on levera avec soin & qu'on étêtera à la hauteur de deux pieds; c'est le moyen de gagner trois ou quatre ans. Comme il y a dans les plants, du fort, du moyen & du petit, je les sépare, ensuite j'ôte par devant & par derrière les branches qui s'y trouvent, & je conserve uniquement celles des côtés. Dans une tranchée de deux pieds en tout sens je place le plant le plus fort & je l'espace à vingt-quatre pouces, je mets le tronc à fleur de terre & je plante à racines plongeantes & pivotantes sans en retrancher aucune. Je reviens ensuite sur mes pas, & dans l'intervalle de deux pieds je place alternativement du

moyen & du petit plant. Pour tenir en état cette palissade, j'enfonce en terre de toise en toise des échelas, j'y attache avec du fil de fer des traverses, tant dans le milieu que dans le haut. La première année, je laisse pousser la palissade à son gré, & sans toucher aux côtés ni aux extrémités, je retranche seulement les branches qui ont poussé par devant ou par derrière, & je lie les autres à ce treillage léger, soit avec de l'osier, soit avec de la ficelle. L'année suivante, je tonds ma palissade aux ciseaux, sans la rabattre du haut, & ainsi d'année en année elle devient plus forte en trois ans qu'en douze, suivant l'usage de la récéper à six pouces de terre. *Voy. Rapprocher.*

PALISSAGE. Art d'arranger & d'attacher au mur ou au treillage les branches des arbres; le palissage à

O iv

la loque est le plus parfait. Voyez
Loque.

PALISSER. Attacher les rameaux des
arbres, chacun suivant sa place na-
turelle.

PAMPRE. Branche de vigne garnie
de feuilles & de fruit.

PANACHÉ, ÉE. Varié de diverses
couleurs. On connoît les lairues ro-
maines panachées. Parmi les fleurs
la beauté des tulipes & des renoncu-
les consiste à être panachées.

PANIER. Vaisseau d'osier, composé
d'un corps, d'un fond & d'une
anse. (*Pl. v, fig. 5.*) Il est d'un
fréquent usage dans le Jardinage.

PANIER. Vase d'osier à claire-voie,
dont les maçons se servent pour
passer leur plâtre en gros. Les Jar-
diniers l'emploient pour séparer de
la terre ou du terreau, les pierres &
les mottes qui peuvent s'y trouver.
(*Pl. v, fig. 6.*)

PANIER A FUMIER Ils sont connus de tout le monde, & très-commodes pour le transport du fumier. On les attache avec des cordes au bât d'un cheval, & ils s'ouvrent par le fond, pour placer le fumier aux endroits où il est nécessaire. Les plus solides sont de bois & à claire-voie.

PANNEAU. Les Botanistes emploient ce terme pour exprimer les parties de certains fruits assez semblables à un panneau de menuiserie, telles que les battans qui forment les siliques.

PANSE. Partie saillante des pommes & des poires.

PARADIS. Nom d'un pommier nain qui ne s'élève qu'à trois ou quatre pieds, en forme d'un arbrisseau, & dont les fruits rouges ne se mangent qu'en été. On greffe sur les arbres de cette espèce toutes sortes de pommes, qui deviennent fort

Qv

grosses, mais l'arbre reste toujours petit & rapporte aussi promptement qu'abondamment. Sa durée n'est pas longue. Il ne faut pas confondre le paradis avec le doucin, autre variété de pommier de médiocre grandeur.

PARASITE. On donne ce nom aux plantes qui vivent de la substance d'autres plantes sur lesquelles elles végètent. De ce nombre, sont le gui, la cuscute, l'orobanche & la clandestine. Leurs semences très-fines sont renfermées dans de petites capsules qui les répandent en crevant d'elles-mêmes. Les fausses parasites contentes de s'attacher aux végétaux, ne leur dérobent point leur sève par leurs racines multipliées, telles que les mousses, les lichens, le lierre, les champignons.

PARENCHYME. Pulpe ou partie intérieure de la plante, à travers de

laquelle on soupçonne que le suc est distribué. C'est une substance poreuse, flexible & capable de dilatation, assez semblable à une éponge. Le parenchyme d'abord blanc, change de couleur à proportion que la racine devient plus épaisse.

PAROI. Les Anatomistes appellent de ce nom les membranes qui environnent l'estomac. Les Botanistes expriment par ce mot les parties internes des vaisseaux des plantes.

PARTERRE. Pièce peu élevée d'un jardin, voisine de la maison & décorée de plate-bandes de fleurs ou de gazon. On en fait de pièces coupées, de gazon, d'eau, de fleurs, de broderie, & à l'angloise. Ceux-ci sont aujourd'hui les plus à la mode. On trouve de beaux modèles de parterres dans *la Théorie & la Pratique du Jardinage*, ouvrage de feu mon père, dont il y a eu cinq édi-

O vj

tions à Paris, & qui se trouve chez Jombert, rue Dauphine.

PARTICULE. Petite partie. On donne ce nom en Physique aux corpuscules qui se détachent des êtres matériels d'une façon imperceptible. La transpiration insensible des corps n'est que l'émanation de leurs diverses parties qui s'évaporent à chaque instant; les odeurs des fleurs ne sont que des particules qui s'en détachent. De l'assemblage de ces particules sont composés les corps naturels. Leur arrangement, leur texture, leur différence de cohésion constituent les corps durs, mous, secs, liquides, pesans ou légers.

PASSER A LA GLAIE. Jeter de la terre avec une pelle contre une claie soutenue sur deux échelas, afin de la nettoyer des pierres & des mottes qui s'y trouvent. On ne doit passer à la claie que de bonne terre. V. *Claie.*

PASSÉ, ÉE. Il se dit des fruits trop murs & qui n'ont plus de goût. Il s'applique aussi aux fleurs qui ont perdu leur éclat.

PÂTEUX, EUSE. On l'emploie en parlant des fruits trop murs, dont la chair fait dans la bouche l'effet qu'y feroit la pâte. Le doynné devient souvent pâteux. Quelques pêches ont la chair pâteuse ou peu fondante.

PATTE. Ce mot ne se dit que de la racine ou de l'oignon des anémones, à cause de sa ressemblance avec la patte d'un petit animal.

PATTE D'OIE. On appelle de ce nom plusieurs allées d'un bois ou des avenues qui aboutissent toutes à un centre commun en imitant la patte d'une oie. Ces allées ne doivent occuper que la moitié de la circonférence d'un cercle.

PEAU. Membrane réticulaire placée sous l'épiderme qui enveloppe toutes

les parties d'un animal. Sa fonction est d'en éloigner ce qui pourroit les endommager. Elle est de plus essentielle à la transpiration & à la respiration. La peau des fruits est ce qui couvre leur chair : selon leurs différentes espèces, elle est lisse, velue, moëlleuse, ferme & rude. Les oignons ont aussi leur peau.

PEDICULE. Petite queue par laquelle la feuille est attachée aux végétaux. La queue des fleurs & des fruits porte aussi le même nom, quoique quelques Botanistes se servent du terme de péduncule.

PELER. Enlever des allées d'un jardin de la terre ou de l'herbe avec la bêche ou la pelle.

PELER, s'emploie aussi en parlant d'une terre sur laquelle on a levé du gazon.

PELER. Ôter délicatement la pellicule des fruits, ou l'écorce des arbres.

On pèle les tilleuls pour faire des cordages, & les jeunes chênes pour faire le tan.

PELLE. Outil de bois dont le manche est rond, & la palette convexe en dehors & un peu creusée en dedans. (*Pl. v, fig. 7.*)

PELLICULE. Petite peau extrêmement déliée. L'épiderme est une pellicule qui couvre la peau. Voy. *Cuticule.*

PEPIN. Semence dont l'enveloppe est coriacée, & qu'on trouve dans le cœur de certains fruits, tels que les pommes & les poires. On dit aussi pepin de raisin, mais improprement, parce que ce nom ne convient point à cette graine.

PÉPINIÈRE. Terrain où l'on élève toutes sortes d'arbres, jusqu'à ce qu'ils soient propres à être transplantés. Ce terrain doit être neuf, plus sec qu'humide, moins bon que

celui où vous planterez, exposé au levant & situé sur un coteau. Il sera distribué en différentes parties relativement à la diversité de culture & à la variété des plants qu'on se propose d'y élever. Les arbres fruitiers sont un des principaux objets d'une pépinière : on y plante des sauvageons sur des alignemens tirés au cordeau, on les greffe au bout de deux ou trois ans, & on les laboure trois fois par an légèrement au crochet, préféablement à la bêche qui endommageroit les jeunes racines, & on a soin d'arracher les mauvaises herbes sans cesse renaissantes. Dans le mois de Février on arrête la tige des arbres fruitiers, selon leur destination, pour leur former une belle tête. Les jets qu'elle poussera seront disposés au mois de Mai pour la taille de l'année suivante. C'est alors qu'on élague les jeunes arbres, &

qu'on retranche ou qu'on raccourcit leurs branches folles & superflues. Les pépinières des Chartreux, de Vitry & d'Orléans sont les meilleures & les plus connues.

PÉPINIÈRE, se dit aussi d'un terrain où l'on plante des choux, des œillets, d'artichauts, des fleurs pour regarnir les places vides du jardin.

PÉPINIERISTE. Jardinier qui cultive les arbres d'une pépinière & qui en fait commerce.

PERCER. Pénétrer. Il se dit des orangers & des arbustes en caisse qu'on arrose à fond, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'eau passe à travers les joints de la caisse.

PERCER, s'emploie aussi à l'égard des couches, lorsqu'on y fait des trous pour y semer des raves.

PERCHÉE. Manière de palisser la vigne latéralement, au-lieu de l'attacher perpendiculairement. Suivant

cette pratique qui consiste à allonger extrêmement les bourgeons, la vigne profite merveilleusement, & dans l'espace de cinq à six ans on est obligé de mettre les ceps à vingt-quatre pieds. Quelle différence de ces vignes avec celles, qui, en peu de temps ont atteint le haut de l'échelas & qu'on est sans cesse obligé de recéper !

PERDU, VE. On donne ce nom à des brindilles placées derrière les branches des arbres en espalier, & qu'on épargne souvent à la taille sans même les raccourcir. Les fleurs y étant abritées, résistent mieux aux intempéries de l'air, que celles qui y sont plus exposées.

PERICARPE. Enveloppe des graines de chaque plante. Le réceptacle le supplée dans celles qui n'en ont point. On distingue huit sortes de péricarpes; la capsule, la coque, la

gousse, le filique, la baie, le cône, le fruit à noyau, & celui à pepin.

PERIOSTE. Petite membrane qui enveloppe les os.

PERPENDICULAIRE. Qui tombe à plomb. Il se dit des branches qui montent droit de la tige d'un arbre & qu'on nomme verticales. Voy. *Branche.*

PERPENDICULARITÉ. État de ce qui est perpendiculaire. La perpendiculaire de la tige des plantes est due principalement aux émanations de la chaleur intérieure du globe terrestre.

PÉTALE. Nom qu'on donne aux feuilles colorées des fleurs, qui environnent les étamines & le pistil. Cette partie n'est pas essentielle à la fructification, puisqu'il y a des fleurs fécondes qui n'en ont point. Voy. *Apétale.*

PETIOLE. Voy. *Pédicule.*

PHÉNOMÈNE. Événement rare ou difficile à expliquer qui arrive dans la nature. Les effets de la végétation dont nous sommes témoins, sans en connoître le principe, sont des phénomènes dans le Jardinage.

PHYSICIEN. Observateur de la nature. Tous les Jardiniers devroient l'être, du moins jusqu'à un certain point. *Voy. Opération, Pratique.*

PHYSIQUE. Science des choses naturelles. La physique expérimentale, la seule proprement digne de nos recherches, tend à découvrir les raisons des choses par le moyen des expériences. *Voy. Expérimental.*

PIC. Instrument pointu & acéré, très-commode pour remuer la terre dure & pierreuse. *Voyez la fig. 10 de la Pl. v, qui réunit le pic & la befoche.*

PIED. Partie de la tige d'une plante, qui est à la superficie de la terre.

PIED, se prend aussi pour tout l'arbre, pour la plante même, lorsqu'elle peut se séparer en plusieurs tiges. C'est dans ce sens qu'on dit un pied de cardon, d'œillet, de céleri, de giroflée.

PIERRE. On nomme ainsi de petits corps durs, ou espèces de gravier qui se trouvent dans certains fruits, sur-tout dans les poires & dans les coins. Ils sont très-différens des concrétions pierreuses qu'on rencontre dans les reins & dans la vessie des animaux, il ne faut pas non plus les confondre avec les pierres minérales. Voy. *Carrière*.

PIERRE NAXIENNE, ou pierre à aiguiser, dont les couteliers font beaucoup d'usage, est très-nécessaire au Jardinier pour repasser ses serpettes, en y répandant un peu d'huile. (*Pl. v, fig. 8*).

PIERREUX, *euſe*. Rempli de pierres.

Un terrain pierreux dans un jardin doit être passé à la claie, ou fréquemment épierré.

PIERREUX, se dit de certains fruits, tels que les pommes à cidre, qui ont vers le cœur une capsule pierreuse. Quelques poires, comme le bon-chrétien, le gros musc, le messire-jean, y sont sujettes. Celles d'été sont moins pierreuses que les poires d'hiver, parce que le suc tartareux s'y fixe plus difficilement, eu égard au grand mouvement que les suc s'y éprouvent.

PINCE. Barre de fer ronde, aiguisée par un bout en biseau. On s'en sert, comme d'un levier, pour tirer de grosses pierres qui se trouvent dans les tranchées & dans les trous destinés à la plantation des arbres. (*Pl. v, fig. 9*).

PINCÉMENT. Action d'arrêter à trois ou quatre yeux les bourgeons de

l'année, parvenus à une certaine longueur. Cette opération, on ne peut trop le répéter, est meurtrière pour les arbres & la source de leur infécondité. Ceux qui la pratiquent, le font sans examen & par la force du préjugé.

PINCER. Casser avec l'ongle du pouce & de l'index l'extrémité des pousses vigoureuses & encore herbacées des arbres fruitiers; ce qui se pratique mal-à-propos dans les mois de Mai, de Juin & de Juillet. Il est cependant utile de pincer les giroflées pour les faire évaser, lorsqu'elles ne forment qu'un jet qui s'étioleroit. Il est encore d'usage de pincer les pois, c'est-à-dire de leur couper un bras qui sort du milieu de la cinquième ou sixième feuille, & qui s'allonge considérablement. Comme il paroît une couple de fleurs à chaque feuille, on le coupe au-dessus de la se-

conde fleur : excepté ces cas particuliers, pincer est déranger l'ordre & le mécanisme de la nature.

PIOCHE. Outil de fer, large de trois ou quatre pouces, courbé, tranchant par le bout, & ayant un manche de deux pieds & demi de long. On s'en sert pour fouiller les terres légères & sablonneuses. Voy. *la fig. 10* de la *Pl. v* où la pioche *a* est jointe au pic *b*.

PIOCHER. Fouir la terre avec une pioche.

PIQUET. Petit morceau de bois pointu qu'on enfonce en terre pour rendre un cordeau, lorsqu'on veut exécuter un dessin sur le terrain.

PISTIL. On donne ce nom à un ou plusieurs filets destinés à recevoir les poussières des étamines : c'est l'organe femelle de la fructification des plantes, il renferme la semence, de
la

la même manière que l'ovaire contient les œufs. Le pistil est au centre de la fleur, implanté sur l'embryon.

PIVOT. Grosse racine dont la naissance embrasse toute la base d'une plante, & qui darde en terre. Les Jardiniers s'accordent dans la pratique de supprimer le pivot à leurs arbres. Ils disent qu'il faut le couper à ceux qu'on élève de semence pour leur faire produire des racines latérales. Le pivot, ajoutent-ils, consume toute la sève qui retourneroit dans les autres. Telle est la force du préjugé & de l'ignorance. Il est certain que la nature ne fait rien en vain, & que puisqu'elle a placé des pivots parmi les racines, ils sont nécessaires. Voy. *Genouillère.*

PIVOTER. Il se dit d'un végétal qui pousse sa principale racine perpendiculairement en terre.

PLACENTA. Les Anatomistes don-

P

ment ce nom à un corps plat & arrondi, composé de ramifications, & qui sert de coussinet aux vaisseaux ombilicaux. Sa ressemblance avec un gâteau l'a fait ainsi appeler. En Botanique on exprime par ce mot la partie des fruits à laquelle aboutissent les vaisseaux ombilicaux, dont les semences reçoivent la nourriture. Il y a certainement beaucoup d'analogie entre le corps de l'*uterus* & celui du fruit, entre le fœtus & la graine enveloppée de membranes, entre le placenta & le corps spongieux qui sépare ce fœtus du corps de l'*uterus*.

PLAIE. Blessure faite par une cause extérieure. Nous exprimons par ce terme une ouverture dans l'écorce ou dans la partie ligneuse des arbres, causée par quelque accident ou par la corruption des humeurs. Il ne faut pas attendre, pour traiter

leurs plaies, qu'elles ayent été frappées de l'air.

PLAN. Dessin sur le papier, qu'on se propose d'exécuter, soit d'un bâtiment, soit d'un jardin, d'un bois, d'un potager.

PLANCHE. Espace de terre plus long que large, qui ressemble à une plate-bande isolée. On y plante des fleurs, des légumes ou des herbages. On lui donne ordinairement quatre pieds de large sur la longueur du carré dont elle fait partie, & elle a de chaque côté un sentier d'un pied.

PLANER. Terme de Fauconnerie. On le dit des oiseaux qui rasent l'air sans presque remuer les aîles. Les Jardiniers s'en servent pour dire qu'ils labourent en superficie seulement au pied des arbres, à l'endroit où il s craignent de blesser leurs racines.

PLANT. Scion qu'on tire de certains arbres pour planter.

PLANT. On désigne par ce mot les élèves qu'on fait des graines semées afin de les replanter.

PLANT, se prend aussi pour le lieu où l'on a planté de jeunes arbres, pour la chose même plantée. On dit un plant d'artichauts, de fraisiers, de poiriers, de tilleuls.

PLANTATION. Action de planter.

PLANTATION, partie de jardin un peu étendue, nouvellement plantée ou à planter.

PLANTE. Corps organisé & végétant, qui a essentiellement une semence & une racine, & qui produit une tige, des branches, des feuilles & des fleurs. Sous le nom de plante on comprend les arbres & tous les végétaux. Voy. *Arbre, Arbrisseau, Herbe.*

PLANTER. Mettre en terre les racines d'une plante pour qu'elle s'y fortifie & qu'elle y croisse. Ce mot

se dit également de toutes les graines qu'on met en terre l'une après l'autre avec la main, par opposition à semer. On plante des pois, des fleurs, des oignons, des noyaux, un bois, un parterre, des allées. Rien de plus aisé en apparence que de planter un arbre; cependant, si on y fait attention, on verra que de cent arbres la moitié profite peu, & que l'autre périt en moins de dix ans. Quiconque fait planter, ne replante jamais, si ce n'est par des accidens qu'on ne peut prévoir.

PLANTOIR. Cheville ronde, de bois dur, pointue d'un bout & carrée de l'autre. On appuie sur le manche, pour faire un trou en terre, avant que d'y mettre la plante. (*Pl. v, fig. 11.*) Les plantoirs qui servent au buis, sont plats, larges d'un pouce & demi & armés de fer par le bout en *a* (*fig. 12*).

P ij

PLANTULF. Petite plante qui ne fait que se développer en naissant.

PLAQUER. Poser. On plaque du gazon dans un parterre ou autour d'un bassin, & on l'affermit avec la batte.

PLATEAU. Nom qu'on donne aux cosses de pois récemment défleuris, & qui sont languettes & tendres. On dit les pois sont en plateau.

PLATE-BANDE. Bande de terre longue & étroite, destinée à élever des fleurs & des arbrisseaux odorans. Il y en a de plates & de bombées. Les premières sont sablées ou gazonnées, les autres sont labourées en forme de compartimens; toutes deux renferment ordinairement un parterre. On les borde de buis, de staccées, de mignardifés & de tringles de bois. Il règne aussi des plate-bandes le long des espaliers & contrespaliers.

PLEIN-VENT. Voy. *Arbre.*

PLEURER. On dit que la vigne pleure, lorsqu'au mois d'Avril la sève sort comme en larmes par les endroits taillés.

PLOMB. Voy. *Aplomb.*

PLOMBER. (se) S'affaisser. La terre remuée se plombe; il faut y avoir attention en plantant, afin que les greffes ne soient pas enterrées. On plombe le fumier en marchant dessus, & la terre, lorsqu'on la foule avec les pieds autour d'un arbre planté d'alignement pour l'affermir dans sa position, ce qui ne doit se faire que très-légèrement.

PLUME. Partie supérieure du germe d'une graine, qui commence à se développer pour former la tige de la plante.

POIL. Petit filet qu'on observe sur différentes parties des végétaux.

POLYPE. Insecte aquatique & aphrodite dont les membres renaissent

après qu'ils ont été coupés. La multitude de ses pieds est l'origine de son nom.

POLYPETALE. Fleur qui a plusieurs pétales. Voy. *Pétale*.

POMME. Le dedans des laitues, des choux & des artichauts, lorsqu'il est compacte & ramassé.

POMMER. Se former en pomme. On ne l'emploie qu'en parlant des choux & de certaines laitues qui pomment, & des œillets qui s'arrondissent en s'élevant.

POMPER. Aspirer, attirer. C'est proprement élever de l'eau avec le secours d'une pompe. On dit par analogie que les racines pompent les suc de la terre, comme le piston d'une pompe aspire l'eau pour l'élever dans un réservoir. Voy. *Suçoir*.

PORE. On donne ce nom aux petites cavités qui se trouvent entre les particules de la matière dont les

corps sont composés. Ce sont autant d'ouvertures imperceptibles, qui servent d'écoulement aux humeurs superflues & d'introduction à l'air. En Botanique le mot de pore présente la même idée, & désigne de petites cavités qui admettent ou rejettent différens sucs.

POREUX, EUSE. Qui a des pores.

POROSITÉ. Qualité des corps qui ont des pores.

PORT. Ensemble, forme en général d'un végétal. Cette plante a le port de la ciguë, & non l'air de la ciguë.

PORTIQUE. Décoration faite avec des arbres dont les branches sont taillées en arcades. On trouve peu de portiques dont les cintres soient proportionnés, il y en a de vingt-cinq pieds de haut qui n'en ont que quatre d'ouverture. Les règles de proportion exigent que la hauteur ait trois fois la largeur; un cintre

P y

qui a six pieds d'ouverture, doit avoir dix-huit pieds d'élévation.

PORTIQUE, décoration d'Architecture faite en treillage & peinte en vert.

POT. Vase dans lequel on met des plantes délicates afin de les transporter à volonté. Il y en a de communs faits de terre, de fayance, de fer fondu qu'on fait bronzer, & des pots de simple ornement, appelés vases, ornés de sculpture & dans lesquels on ne met rien. Ces derniers sont de bronze, de marbre, de pierre, ou de terre cuite qu'on peint en blanc. Les petits pots à basilic peuvent être d'une grande utilité pour élever quantité d'autres plantes, telles que les cardons, les giroflées, les melons & les concombres, au lieu d'en semer la graine sur couche.

POTAGER. Portion de jardin où l'on cultive toutes sortes d'herbages, de

légumes & de fruits. Un potager bien tenu où tous les légumes se succèdent, & où règne la propreté jointe à une belle ordonnance, vaut bien un parterre émaillé de fleurs.

POTAGER, ÈRE. On nomme ainsi les herbes employées pour le potage, & toutes celles qu'on élève dans le potager. On dit un jardin potager.

POUDRE féminale. Voy. *Poussière*.

POUDRETTE. Nom qu'on a donné

au terreau que forme au bout de trois ou quatre ans la matière fé-

cale. Ce terreau alors n'a nulle odeur, est très-chaud, & demande à être bien mêlé avec la terre. Mis

sur les racines, de même que le terreau ordinaire, il les brûleroit

Comme il est fort spiritueux, il seroit bientôt évaporé, s'il restoit

long-temps au grand air.

POUPÉE. Espèce de tête faite avec de la terre, de la mousse, ou du foin.

& du linge aux endroits où un arbre a été greffé en fente ou en couronne.

POUSSE. Jet d'un arbre, nouvelle production. La première & la seconde pousse désignent les jets qu'ont produits les arbres à la sève du printemps & à celle d'automne.

POUSSER. Ce mot s'entend des végétaux qui produisent de nouvelles racines en terre, & de nouveaux jets à leur tête. On dit faire pousser les arbres, quand on leur fait faire des progrès considérables, à force de les fumer, de les labourer & de les mouiller.

POUSSER A L'EAU les plantes, c'est les arroser abondamment, pour qu'elles ne montent pas en graine, & les avoir plutôt & plus nourries.

POUSSIÈRE. Grains fins, légers & fort déliés. On emploie ce mot pour désigner une poudre farineuse &

fécondante, contenue dans les sommets des étamines. Ces grains, quoiqu'ils ayent la même figure dans la même plante, ont différentes configurations dans celles de différens genres. C'est cette poussière que les abeilles ramassent pour en composer la cire.

PRAIRIE. Etendue de terre destinée à produire de l'herbe. Elle est naturelle ou artificielle : la première est celle dont l'herbe croît naturellement, dans la seconde on sème de la luzerne, du tréfle & du foin.

PRATICIEN. Jardinier versé dans la pratique de son art.

PRATIQUE. Ce mot se dit de toutes les opérations du Jardinage faites suivant des règles & des principes. La Pratique diffère de la Théorie, en ce que celle-ci est la connoissance des règles, & que celle-là en est

l'usage. Dans la plupart des Arts l'une est inféparable de l'autre.

PRATIQUER. Exercer, faire les fonctions. On dit pratiquer le Jardinage, comme on dit pratiquer la Médecine & la Chirurgie. Dans le sens des Jardiniers, pratiquer ne signifie qu'avoir une routine, une habitude consacrée par l'usage assidu. Le génie seul peut éclairer les Arts. Tandis que la plupart des hommes languissent dans une routine que les moins bornés d'entre eux ne font que perfectionner, le véritable observateur fait en grand les principes, il se conforme aux opérations de la nature, & lorsqu'il la viole par une transplantation, il cherche du moins à rendre à l'individu arraché de son sein, les premières dispositions qu'il avoit reçues d'elle.

PRÉCOCE. Mur avant la saison. Il se dit des fleurs, des fruits & des

Légumes, qui devancent en maturité les autres de la même espèce.

PRÉCOCITÉ. Qualité d'un fruit qui murit avant les autres.

PRENDRE. Prendre racine. Il y a des plantes qui ne prennent pas dans toutes sortes de terres. On dit qu'une greffe, une bouture ont repris, qu'un fruit prend chair quand il commence à grossir.

PRÉPARER. Disposer la terre par des labours & des engrais à recevoir la semence & les plants qu'on lui destine.

PRÉPARÉ, ÉE. On le dit d'une terre, dont on a fait un mélange avec différens engrais, pour les orangers & les fleurs.

PRIMEUR. Voy. *Nouveauté.*

PRINTANIER, IÈRE. Épithète donnée aux plantes qui poussent, fleurissent ou fructifient durant le printemps.

PROPAGATION. Multiplication ;

continuation d'espèces par la voie de la génération.

PROPAGER. (se) Se répandre, s'étendre. La lumière & le son se propagent. Les animaux & les plantes se propagent, par la génération.

PROPRE. Vaisseau qui contient la liqueur particulière à la plante.

PROTUBÉRANCE. Terme d'Anatomie. Éminence, saillie au-delà de quelque partie.

PROVIGNER. Coucher en terre des sarments de vigne pour leur faire prendre racine. Ce terme s'est étendu à tous les arbres qu'on multiplie de cette façon, ce qui se pratique quand il n'y a plus de gelée à craindre.

PROVIN. Branche de vigne qu'on couche & qu'on couvre de terre.
Voy. Marcotte.

PULLULATION. Multiplication prompte & abondante. Ce mot se

dit principalement de la reproduction des animaux.

PULPE. Substance charnue des fruits, qui est la même chose que leur chair.

Q

QUARRÉ. Voy. Carré.

QUEUE. Partie qui soutient la feuille, & par laquelle elle tient à la plante. On dit aussi la queue d'un fruit : il est essentiel de ne la point casser en le cueillant, il n'est plus alors de mise sur la table, ni de garde à la fruiterie. Voy. Pédicule.

QUINCONCE. Plant d'arbres disposés sur une ligne droite retournée d'équerre, & formant trois allées d'égale largeur. Sa beauté consiste à s'aligner exactement. La bonne façon de planter est de tout planter en échiquier, ce qui est une forme de quinconce ; elle est fort avantageuse

pour gagner du terrain, pour faire les labours légers & les sarclages, ainsi que pour le coup d'œil.

QUITTER. Se détacher. Il se dit d'un noyau qui se sépare net de la chair du fruit: parmi les prunes & les pêches il y en a qui quittent le noyau.

R

RABAISSEUR. Diminuer, ravalier un arbre, en le coupant plus bas ou sur de bons yeux, ou sur de jeunes branches. On dit aussi rabaisser les branches sur les côtés, quand on les met plus bas & qu'on les tire latéralement depuis le bas du mur jusqu'en haut.

RABBATTRE. Tailler court un arbre qui pousse foiblement ou qui se dégarnit du bas.

RABOT. Outil de Jardinage, fait avec une douve ronde par en haut

& plate par en bas. (*Pl. v, fig. 13*)

On y attache vers le milieu un long manche, & on s'en sert pour unir les allées après que le rateau ou la charrue y ont passé.

RABOTER. Se servir du rabot. Voy. *Rabot.*

RABOUGRI, IE. Se dit des arbres & des plantes que la mauvaise plantation ou que la nature de la terre empêche de profiter. L'écorce de ces arbres est raboteuse & mouffeuse, leurs pousses font maigres. Il n'y a point d'autre remède que de leur donner des successeurs en changeant la terre. On dit que les fruits sont rabougris lorsqu'ils sont ratatinés, graveleux en dehors, pierreux en dedans & dénués de faveur.

RACINE. Partie inférieure de la plante, par laquelle elle tient à la terre. Elle est toujours formée la première dans les semences, elle

pompe directement les fucs de la terre pour les transmettre à tout le reste de la plante. La principale se nomme pivot, parce qu'elle est ordinairement dirigée comme le tronc. Excepté le lierre, la cuscute, le gui, les lichens, &c. qui ont la plupart de leurs racines découvertes, on ne connoît presque point de plantes qui les ait hors de terre. Si elles rampent, au lieu de plonger, elles s'allongent horizontalement sans s'éloigner de la surface de la terre. Leur fonction est connue, mais la manière dont elles l'exercent l'est peu. Voy. *Suçoir*.

RACINE, se dit de certaines plantes dont on ne mange que la partie qui vient en terre. Les raves, les navets, les carottes, les betteraves font de ce nombre. On les lève tous les ans vers la fin de l'automne, pour les replanter aussi-tôt si on veut les

couvrir l'hiver, sinon on les met dans la terre. Les racines succulentes se tirent de terre au printemps & les autres en automne.

RACORNI, IE. Dur & coriace. On le dit de la peau d'un arbre, d'un fruit, d'un légume, quand ils se fanent, se rident & que leur peau cesse d'être bandée & rebondie. C'est un signe de dépérissement.

RADICULE. Partie inférieure du germe d'une graine qui se développe : elle devient la racine de la plante.

RADIÉ, ÉE. Il se dit d'une fleur composée, dont la circonférence est formée de demi-fleurons, & le disque intérieur occupé par des fleurons. Telles sont la camomille & la jacobée.

RAFLE. Grappe dépourvue de ses grains.

RAFRAÎCHIR. Rogner, couper. Avant

que de planter un arbre, on a soin d'en rafraîchir les racines. Loin de les écourter, comme font presque tous les Jardiniers, il faut se borner à retrancher tant soit peu leur extrémité fanée ou gercée. Voy. *Habiller.*

RAFRAÎCHIR une couche trop chaude, c'est la découvrir.

RAFRAÎCHIR le buis d'un parterre, c'est le tondre.

RAGRÉER. Terme d'Architecture.

Mettre la dernière main à un bâtiment, à un ouvrage de sculpture, de ferrurerie. Il se dit dans le Jardinage des branches qui ont été sciées, & dont on unit la superficie avec la serpette.

RAJEUNIR. Procurer à un arbre la jeunesse qui lui manque. Cette opération délicate doit se faire en lui ôtant des branches de distance en distance, rabaisant les autres & le

taillant uniquement sur celles de la jeune pousse.

RAIS. Voy. *Rayon*.

RAME. Branche sèche que l'on pique en terre pour soutenir des plantes flexibles. De-là est venue l'expression de pois ramés.

RAMEAU. Petite branche d'arbre. Il se dit aussi d'une branche coupée en été pour en tirer des greffes & des écussons.

RAMER. Soutenir des haricots, des pois avec de petites branches qu'on enfonce en terre. Elles doivent être proportionnées à l'espèce, & placées non à chaque raie, mais de deux en deux. On observe de les pencher les unes vers les autres en forme de berceau, pour procurer plus de soleil aux plantes qu'elles soutiennent, & donner au Jardinier la facilité d'en cueillir le fruit.

RAMEUX, EUSE. Partie qui se divise

en plusieurs branches, ou rameaux, telle qu'une racine, une tige.

RAMIFICATION. Terme d'Anatomie appliqué aux végétaux. On regarde les vaisseaux du corps humain comme des branches, relativement aux rameaux qu'ils fournissent. Ce mot en Botanique signifie division, distribution d'un rameau en plusieurs plus petits qui en dérivent. Les feuilles ont également leurs ramifications.

RAMIFIER. (se) Se partager en plusieurs branches.

RAMPANT, ANTE. Il se dit des plantes qui n'ayant pas une tige assez forte pour se soutenir se couchent sur terre. Elles ne peuvent supporter d'être attachées à quoi que ce soit, & elles s'étendent au loin sur la superficie de la terre. Les melons, les citrouilles, les concombres, les courges & autres plantes congénères
sont

sont de ce nombre. Il y a des plantes sarmenteuses, telles que la vigne, à qui la nature a donné des mains pour s'attacher aux objets voisins. D'autres, comme les pois, les haricots, les liserons, ont aussi la faculté de s'entortiller autour de ce qu'elles rencontrent.

RAMUSCULE. Petit rameau. Les feuilles & les racines ont des ramuscules.

RANGÉE. Ce mot se dit de plusieurs objets disposés sur une ligne droite; une rangée d'arbres, de choux.

RAPPEL. Voyez *Rappeler*.

RAPPELER. Terme employé à Montreuil à l'égard des arbres, qui, après avoir été quelque temps laissés à eux-mêmes, à cause de leur trop de vigueur, sont par la suite tenus un peu plus de court. On les rappelle alors, c'est à-dire on les soulage à la taille, en les mettant

Q

sur les bons bois inférieurs, les rabattant & les déchargeant.

RAPPORTER. Produire. Il se dit d'une terre où l'on a récolté des grains, & d'un arbre sur lequel on a cueilli des fruits.

RAPPORTER DES TERRES. Porter dans un endroit des terres qu'on a prises dans un autre, soit pour changer le terrain, soit pour l'unir.

RAPPORTÉ, ÉE. On appelle terre rapportée celle qu'on a substituée à la terre du jardin.

RAPPROCHEMENT. Suppression de quelques grosses branches d'un arbre, jointe au raccourcissement des autres sur les inférieures qui ont le plus poussé.

RAPPROCHER. Raccourcir les branches des arbres, & les tailler plus bas pour les regarnir. Cette opération se pratique, lorsque les branches s'étant trop alongées du haut

& des côtés, ils sont dépouillés du bas & du milieu. Ébotter, récéper, étronçonner, voilà ce qu'on entend au mieux dans le Jardinage, mais ménager de bon bois pour tailler dessus, ravalier peu à peu un arbre, pour ne point l'épuiser par des plaies graves, tirer avantage de certaines pousses inattendues, capables de le renouveler, lui donner le temps de se remettre, l'amender, voilà ce qu'on ignore. L'on a plutôt fait de l'arracher & de planter un nouvel arbre. Mais combien celui-ci durera-t-il ?

RAPPROCHER UNE PALISSADE. La couper tout près du gros bois, afin qu'elle pousse de nouveaux scions. On ne fait ce retranchement, que lorsqu'elle s'est trop alongée au bout d'un certain nombre d'années. Les palissades rapprochées présentent toujours au printemps suivant un

Q ij

spectacle défagréable. Mais il est un moyen sûr de les voir aussi garnies que verdoyantes l'année même de leur rapprochement. C'est de faire un bâti avec des gaulottes qu'on attache en travers avec du fil de fer ou de l'osier : on ménage ensuite les branches des côtés capables de donner de la verdure, en les liant au bâti. Les arbres débarrassés de leur bois caduc & usé, font au printemps de belles pousses de tous les sens. Alors, avant que de tondre, on prend celles qui peuvent s'appliquer sur le bâti & on les y palisse à droite & à gauche, en forçant & inclinant un peu les bourgeons de devant & de derrière, lorsqu'ils sont encore tendres, on tond ensuite près de la tige ceux qui restent. L'année suivante l'élagueur se contente d'attacher sur les côtés les plus grands jets qui paroissent sur le devant, les

branches continuent à prendre leur pli & la tonture devient sans sujétion. Lorsqu'on rapproche une palissade, il se forme aux extrémités des toupillons de verdure qui augmenteront en nombre, si l'on continue à les tondre. Le moyen de prévenir cette foule de bourgeons, est de couper avec la serpe ces têtes de saules, & avant que de faire jouer le croissant, de n'épargner que ceux qui sont bien droits & qui doivent garnir sur les côtés.

RARE. Les Physiciens expriment par ce mot un corps qui contient peu de matière propre, quoique sous un grand volume. On dit que l'air est moins rare dans le froid que dans le chaud, c'est-à-dire qu'il est plus épais.

RARÉFACTION. Action de l'air qui rend les corps plus mous & plus légers, & leurs parties moins cohé-

Q iij

rentes. Elle est opposée à la den-
fation.

RATEAU. Instrument de Jardinage ,
armé de dents de fer ou de bois :
on y emmanche un bâton de cinq à
six pieds. Son usage est de nettoyer
les allées & d'unir le terrain. Il y a
deux sortes de rateaux, le gros &
le fin : leur différence consiste en ce
que le premier a les dents plus éloi-
gnées & plus fortes que le second.
La *fig.* 14 de la *Pl.* v , représente le
gros rateau.

RATELER. Passer le rateau dans les
allées pour les unir , & en ôter les
pierres , les feuilles & les herbes.

RATISSAGE. Labour superficiel , qui
tend à nettoyer des mauvaises her-
bes les allées d'un jardin.

RATISSÉ. Partie d'un jardin où l'on
a passé le rateau , & qui est rendue
propre.

RATISSER. Enlever , en raclant , la

superficie d'une allée, d'une cour, ou l'ordure qui y est attachée.

RATISSOIRE. Outil de fer, dont on se sert pour ratifier les allées. Son tranchant est long d'un pied & large de quatre pouces, il est garni d'un manche. Il y a deux sortes de ratissoires : l'une plate & qui se pousse en avant, (*Pl. v, fig. 15*) l'autre qui forme un angle avec un manche plus court & qu'on tire à soi. (*fig. 16*).

RAVALEMENT. Terme de Maçonnerie. Opération qui consiste à faire à un mur un enduit en plâtre ou en chaux & sable ; on l'a ainsi nommée parce qu'elle se fait en commençant par le haut & finissant par le bas. Dans le Jardinage on appelle ravalement une opération qui se pratique en récépant tout le vieux bois d'un arbre, dans le dessein de le rajeunir, en lui faisant pousser de

Q iv

nouveaux jets. Elle n'est que trop usitée parmi les Jardiniers.

RAVALER. Rendre un arbre plus court & plus bas qu'il n'étoit, par une diminution considérable de sa hauteur. Quand on a laissé pousser aux arbres des jets ingrats & stériles, ou qu'ils sont ruinés, on les coupe sur le vieux bois, pourvu qu'ils ne soient pas trop gros, autrement le recouvrement des plaies ne pourroit se faire.

RAYON. Espèce de petite rigole, profonde d'un pouce & qu'on tire au cordeau sur des planches. On y dépose les graines qui ne se sèment point à plein champ, comme épinards, cerfeuil, persil.

RAYON, sillon que l'on trace en labourant les terres. Il est ordinairement en ligne droite, quelquefois en biais dans les terres fortes pour l'écoulement des eaux pluviales. On

dit aussi rayon d'asperges, de vigne, parce qu'on a coutume de les planter ainsi.

RAYON. Rais oubâton qui entre par un bout dans le moyeu d'une roue & par l'autre dans les jantes. Les Montreuillois les achètent pour les sceller sous le chaperon de leurs murs, & y placer de petits paillassons. Voy. la *fig. 4* de la *Pl. v.*

RAYONNER. Tracer avec la pointe d'un bâton des rigoles à une distance convenable, suivant un cordeau tendu d'un bout à l'autre de la planche où l'on veut semer des graines potagères. On rayonne pareillement un bois, une vigne.

REBATTRE. Battre une seconde fois, en parlant d'une couche, c'est la mettre en meilleur état en battant la paille avec la fourche.

REBORDER. Retirer avec le rateau un peu de la terre d'une planche

Q v

autour de sa longueur & de sa largeur, pour retenir dans le milieu l'eau de la pluie & des arrosemens.

REBOTTER. Récéper au printemps à un œil ou deux au-dessus de la greffe, un arbre de rebut. Les pépiniéristes font dans cet usage à l'égard des arbres qu'ils n'ont pu vendre : ceux-ci poussent un ou deux jets assez semblables à ceux de l'année précédente, mais ils réussissent rarement, eu égard à leurs plaies voisines l'une de l'autre. Un Jardinier ne doit jamais prendre d'arbres rébottés.

REBOURGEONNER. Pousser de nouveaux jets.

RÉCÉPER. Couper entièrement la tête d'un arbre, soit pour le greffer d'une autre espèce, soit pour le rajeunir, lorsque son bois est usé. Il faut que ses racines soient bien saines & qu'il soit d'âge moyen & vi-

goureux , pour résister à une semblable opération. Elle ne réussit guère que sur de vieux pêchers sur amandiers. On coupe par le pied les bois taillis & ils repoussent , parce qu'on les recèpe rez terre. Les arbres fruitiers sont plus délicats , & lorsqu'on les coupe à une certaine hauteur de leur tige où la peau est bien plus dure , ils meurent par le haut , la sève ne perçant point ordinairement à travers leur écorce.

RECEPTACLE. Endroit sur lequel portent la fleur & le fruit. Quelquefois il fait partie du péricarpe , souvent il est le placenta. Voyez *Placenta*.

RÉCHAUD. Fumier chaud dont on entoure les couches , afin d'en renouveler la chaleur. On attend ordinairement pour appliquer le réchaud à une couche , que sa chaleur soit presque éteinte. Voy. *Couche*.

Q vj

RÉCHAUFFER. Échauffer ce qui est refroidi. Il se dit des couches dans les sentiers desquelles on pratique des réchauds, lorsqu'elles sont refroidies, & des asperges qu'on veut hâter.

RÉCHAUFFER DES ASPERGES. Au-lieu de les déplanter pour les mettre dans le terreau, soit sous chassis, soit sur couche, il est possible de les réchauffer en place. On creuse pour cet effet aux côtés d'une planche d'asperges plantées à plat, deux tranchées d'un pied & demi de largeur sur une pareille profondeur; on y met du fumier chaud qu'on foule bien, pour qu'il conserve sa chaleur, & on l'exhausse de six pouces au-dessus de la planche d'asperges. On forme sur celle-ci un treillis recouvert de paille brisée qui n'ait pas été sous les chevaux, ou de grande litière qui ait été long-temps à l'air.

iv 9

On met par-dessus huit à neuf pouces de fumier chaud recouvert de paillassons, afin de prévenir l'humidité. Les chassis sont préférables à tout cet appareil; la disposition du temps sert de règle pour couvrir & découvrir les asperges. On commence cette opération vers la fin d'Octobre, & on peut compter d'avoir à pâques des asperges à peu près aussi grosses & aussi bonnes que dans la belle saison. Il ne faut pas dissimuler que cet artifice épuise les plantes, les brûle, & oblige souvent de les renouveler.

RECHAUSSER. Rapporter de la terre au pied des arbres & des vignes, lorsqu'ils ont été déracinés par les ravines. Le but de cette opération est de le garantir de la gelée. On rechauffe aussi le plant qui en a besoin.

RECHIGNER. Il se dit d'un arbre qui

languit, & ne fait que des jets foibles, accompagnés de feuilles jaunâtres. Cet effet est produit, soit par la mauvaise qualité du terrain, soit parce que les racines de l'arbre, lors de sa plantation, ont été mutilées, soit parce qu'il est trop enterré, soit enfin parce qu'il est trop tourmenté. Voy. *Rabougri*.

RECHIGNER se dit d'une plante potagère, qui ne pousse pas vigoureusement.

RÉCOLTE. Dépouille qu'on fait des fruits des arbres, & généralement de toutes les productions de la terre.

RECOQUILLÉ, ÉE. On le dit d'une feuille ramassée en rond, frisée & galeuse, au-lieu d'être verte & étendue. Voy. *Cloque*.

RECOUVRIR. Ce mot s'emploie en parlant des plaies des arbres, qui se cicatrisent quand le liber s'étend par dessus.

REGALER. Mettre un terrain de niveau suivant une pente réglée, le dresser, l'aplanir.

REGARNIR. Garnir de nouveau. On regarnit un espalier d'arbres, lorsqu'on en plante dans les places vides; une plate-bande, de fleurs, de buis; une charmille de plants, quand on remplace ce qui leur manque.

RÈGNE. Les Physiciens ont donné ce nom aux trois classes dans lesquelles ils rangent les corps naturels, divisés en règne animal, en végétal & en minéral. Cette distinction est fondée sur la différente organisation des êtres. Quelques-uns la traitent d'idéale. En observant attentivement la nature, disent-ils, on reconnoît que toutes ses productions sont liées d'une chaîne non interrompue, & que leur différence est tellement insensible qu'on n'y trouve aucun in-

terstice qui puisse être le point d'une division.

REGREFFER. Greffer un arbre pour la seconde fois, parce que la greffe n'a pas bien repris ou parce que son fruit est mauvais, ce qui se pratique dans ce dernier cas sur la greffe & non sur le sauvageon.

REJETON. Nouvelle pousse d'un arbre étêté ou récépé. On lève aisément ces rejetons en les détachant de la plante lorsqu'ils émanent du tronc ou des racines, & on les greffe. Nombre d'arbres & d'arbustes peuvent se multiplier de la sorte.

REMÈDE. Voy. *Médicament.*

REMETTRE. On le dit d'un arbre fatigué ou malade, à qui on a fait différentes opérations pour le rétablir.

REMETTRE. Terme de Chirurgie. Remboîter un os démis, replacer une partie dérangée du corps humain. Il se

prend en Jardinage dans la même acception.

REMETTRE. (se) Reprendre des forces, de la vigueur.

REMONTER. En parlant d'une ferme, ce mot signifie la pourvoir de ce qui est nécessaire pour la faire valoir. On dit de même remonter une terre usée, lorsqu'on la renouvelle par du terreau gras, ou par du fumier abondant & bien consommé.

RENCAISSEMENT. Action de rencaisser.

RENCAISSER. Remettre en caisse dans une terre préparée une plante qui en a été tirée. Les arbres à fleurs, tels qu'orangers, grenadiers, myrthes, qu'on élève dans des caisses, sont rencaissés, lorsque ces caisses ne valent plus rien ou qu'elles sont devenues trop petites. Si l'on se contente d'ôter la terre du dessus & des côtés pour en mettre de neuve,

cette opération s'appelle demi-change ou demi-encaissement. Voy. *Encaisser, Vis.*

RENOUVELER. Voy. *Rajeunir.*

RÉPERCUSSION. Rejaillissement d'un corps à la rencontre d'un autre qu'il ne peut pénétrer. On dit la répercussion des rayons de lumière.

REPÈRE. Marque pour retrouver un endroit. Les terrassiers donnent ce nom à des rigoles dressées au cordeau sur deux piquets enfoncés en terre, qu'on pratique pour dresser un terrain.

REPIQUER. Il se dit de plantes élevées sur couche, qu'on replace sur une autre, lorsqu'elles sont un peu grandes, sans déranger leurs racines, en observant que la chaleur de la nouvelle couche n'excède pas de deux degrés celle de la première.

REPIQUER. On repique en terre des plantes venues sur couche, quand

elles ont assez de force pour y être admises. Le plantoir ou le doigt seul en fait l'office.

REPLANTER. Planter une seconde fois, soit un arbre à la place d'un autre, soit un arbre qu'on lève pour le mettre ailleurs.

REPOS. Cessation de rapport. Lorsque dans une année on a eu une certaine quantité de fruits, on n'en a presque point l'année suivante. Les Jardiniers disent alors qu'il faut bien que les arbres se reposent. Ce repos prétendu nécessaire est inconnu à Montreuil. Fréquemment occasionné par les temps fâcheux, il l'est aussi souvent par la mauvaise habitude où l'on est de tirer trop à fruit dans une année pour en manquer la suivante.

REPOSER. Il se dit des terres qu'on laisse en jachères après avoir beaucoup rapporté, pour les rendre fertiles.

REPRENDRE. Voyez *Prendre*.

REPRISE. On connoît celle des plantes, quand elles font des jets assez vigoureux, pour faire présumer qu'elles ont poussé de nouvelles racines.

RÉPULSION. Action de repousser. Les Physiciens se servent de ce terme en parlant de l'aimant & des corps électriques. C'est l'opposé d'attraction.

RÉSERVE. On appelle branche de réserve, celle qui est placée entre deux branches à fruit, & qu'on taille fort court, pour fournir l'année suivante à la place de celles qui ont porté fruit. Faute de cette précaution, les arbres se dégarnissent du bas ou par place, comme on n'en voit que trop d'exemples dans les jardins.

RÉSIDU. Terme de Chymie. Ce qui reste dans la cornue d'une substance qui a été distillée. Le marc des plan-

tes, par exemple, dont on a tiré l'huile, le sel, est ce qu'on appeloit anciennement *caput mortuum*, tête-morte.

RESPIRATION. Faculté qu'ont les plantes de respirer. Elle se fait par leurs trachées dans lesquelles l'air est introduit.

RESSORT. Propriété par laquelle les corps se remettent dans leur première situation, après en avoir été tirés par force. Tous sont doués de ressort, sa force élastique est un des attributs de la matière.

RESSUYER. Sécher. On le dit des terres auxquelles il ne faut pas travailler après la pluie, & qu'on laisse sécher au soleil ou au vent.

RESSUYER. On emploie ce terme en parlant des poires & des pommes, qu'on laisse entassées dans la fruiterie durant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'elles soient couvertes d'humidité;

on les essuie ensuite, avant que de les placer sur les tablettes.

RETARDER. Ralentir la végétation & l'accroissement des végétaux.

RETENIR. Couper très-court les branches d'un arbre qui s'échappent trop.

RETICULAIRE. Qui est fait comme un réseau.

RETOUR. (être sur le) Il se dit des arbres qui commencent à décliner.

RETOURNER. On retourne une plate-bande, une planche en lui donnant un labour, en renversant le dessus dessous.

RETRANCHER. Ôter aux arbres leurs branches inutiles en les taillant & les élaguant, ou une partie de leurs racines en les habillant.

REVERDIR. Reprendre une nouvelle verdure.

RÉVULSION. Terme de Médecine, qui signifie le retour, le reflux du sang, par exemple, que la saignée

oblige de se porter d'une plaie à l'endroit opposé où la veine est ouverte. La saignée faite aux arbres occasionne le même mouvement dans la sève.

RIDE. Voy. *Anneau*.

RIGOLE. Petite tranchée fouillée en terre pour conduire l'eau, ou pour planter des bordures de buis, des arbustes, ou des palissades. Il y a beaucoup de plantes qui se sèment dans des rigoles, comme l'oseille, le persil, le cerfeuil, la poirée, la chicorée sauvage. La rigole diffère de la tranchée, en ce qu'elle n'est pas ordinairement creusée carrément.

RINCEAU. Espèce de feuillage qu'on emploie dans les compartimens en buis d'un parterre.

ROBE. L'enveloppe d'un fruit. Les avelines, les noisettes & le gland ont à l'extérieur une espèce de sur-

tout dans lequel elles sont renfermées.

ROBE, est aussi la peau qui couvre les fèves. C'est de-là qu'on a nommé fèves dérobées, celles qui sont dépouillées de leur première enveloppe.

ROGNER. Voy. *Arrêter*, *Pincer*.

ROMPRE. Il se dit des arbres extrêmement chargés de fruits, & dont les branches courent risque de se casser si on n'y met des tuteurs,

ROUILLE. Maladie de quelques végétaux. On l'a ainsi appelée à cause des taches rousses & livides, de couleur de fer rouillé, qui ouvrent leurs feuilles & leur tige. Le froment & les autres plantes graminées, le lin, le lupin y sont sujets. Les parties attaquées de la rouille ne croissent plus; on en attribue assez généralement la cause aux brouillards. Les humidités froides, les pluies continues,

nielles, les arrosemens faits avec des eaux trop dures, trop crues & trop froides, ou qui ont passé à travers des bancs de pierre tendre, font rouiller & périr quantité de plantes, comme les melons, les concombres, le céleri. Arroser en plein midi les feuilles des végétaux tendres occasionne la rouille. Le contraste du chaud & du froid produit en eux le même effet qu'en nous, lorsqu'excédés de la chaleur nous allons dans un lieu froid ou que nous buvons très-frais.

ROULEAU. Voy. *Cylindre*.

ROUX-VENT. Nom qu'on donne aux vents du mois d'Avril, qui sont froids, secs & assez forts. Ils gâtent les pousses herbacées des arbres fruitiers & rendent leurs feuilles rougeâtres & recoquillées. C'est pourquoi la lune d'Avril est appelée par le peuple *la lune rousse*.

R

RUDIMENT. Ébauche d'une plante ou de quelqu'une de ses parties. V. *Embryon.*

RUGOSITÉ. Plis, ride, inégalité, soit dans l'écorce, soit dans les feuilles des végétaux.

S

SABLER. Répandre dans une allée du sable d'environ deux pouces d'épaisseur. On le tire des terres, ou d'une rivière. Le premier se met tout simplement dans l'allée, après qu'elle a été dressée. Le second ne s'emploie que par dessus des recoupes de pierre bien battues, & recouvertes d'une aire de salpêtre. Voy. *Batte à bras.*

SAGE. Modéré, qui ne s'emporte point. Ce terme est consacré à Montreuil pour signifier l'état d'un arbre, qui, après avoir poussé immodéré-

ment, est enfin dompté à force de lui avoir laissé produire des gourmands, & de l'avoir chargé & alongé pour lui faire jeter son feu. La sagesse qu'on lui attribue alors consiste à ne donner que des branches fructueuses. Telle est la façon dont agissent d'habiles Agriculteurs pour réduire les arbres fougueux. Ils suivent aussi la même méthode à l'égard de ceux qu'on ne peut mettre à fruit.

SAIGNÉE. Opération de Chirurgie pratiquée dans le Jardinage. On la fait avec la pointe de la serpette à l'écorce de la tige ou des branches. Au reste elle n'est pas nouvelle : il y a plus de cent ans que le Docteur Ezerel Tonge, Médecin Anglois, la proposa dans les transactions Philosophiques de la société royale de Londres.

SALLE. Lieu de forme régulière.

R ij

bordé de charmilles & d'arbres de haute-tige suivant sa grandeur. Il y en a de couvertes qui sont les plus agréables, & de découvertes, dont les charmilles, ainsi que les taillis, sont coupées à hauteur d'appui.

SANIEUX, EUSE. Terme de Médecine. Chargé de matières aqueuses qui sortent des ulcères. On le dit des arbres d'où découle une lymphe épaisse & gluante.

SARCLER. Ôter avec un outil propre à cet usage les mauvaises herbes qui nuisent aux végétaux.

SARCLOIR. Voy. *Serfouette*.

SARCLURE. Ce qu'on ôte d'un jardin en le sarclant.

SARMENT. Bois que pousse la vigne. On donne aussi ce nom aux branches souples des autres plantes qui s'étendent comme elle.

SARMENTEUX, EUSE. On appelle

ainfi les plantés, dont les branches font tellement fouples & pliantes, qu'elles ne fe foutiennent point d'elles-mêmes. La vigne & la vigne vierge font de ce nombre.

SAVANE. C'est le nom que dans les Isles Françoises de l'Amérique on donne à de vastes prairies, entourées de haies, où les bestiaux vont paître.

SAVEUR. Qualité qui se fait sentir par le goût. Les fels en font la cause principale, & il paroît naturel d'attribuer à leur figure & à leur quantité la différence spécifique des saveurs.

SAUPOUDRER. Couvrir légèrement. On saupoudre de fumier les chicorées qui commencent à blanchir, pour les garantir d'une première gelée; on saupoudre de terreau le pied des arbres fruitiers nouvellement plantés.

R iij

SAUTELLE. Sarment de vigne qu'on couche en terre tout autour du cep en forme de dos de chat, surmonté d'un bourgeon. On observe qu'il y ait deux yeux à l'extrémité de la branche qui sort de terre. Lorsque les sautelles sont enracinées, il en vient des marcottes qu'on lève au bout de deux ou trois ans.

SAUVAGE. Il se dit de certaines plantes & de certains fruits qui viennent sans culture, & dont le goût est âpre & désagréable.

SAUVAGE se dit d'une chicorée verte & amère, qu'on ne laisse pas de cultiver dans les jardins potagers.

SAUVAGEON. Jeune arbre venu sans culture.

SAUVAGEON se dit du sujet sur lequel on se propose de greffer quelque bonne espèce de fruit.

SCARABÉE. Insecte dont les ailes paroissent écailleuses. Elles sont or-

dinairement les fourreaux des aîles véritables.

SCARIFICATION. Terme de Chirurgie. Incision faite à la peau avec une lancette. En Jardinage c'est une opération par laquelle on fait du haut vers le bas plusieurs incisions à l'écorce des arbres jusqu'à leur partie ligneuse.

SCARIFIER. Piquer la peau avec une lancette pour en faire sortir les mauvaises humeurs. On scarifie les arbres, c'est-à-dire qu'on ouvre leur écorce en divers endroits par des incisions, afin d'attirer la sève par ces différentes plaies & l'empêcher de s'emporter en pure perte par-tout où elle est lancée impétueusement. Pline (hist. nat. lib. XVII. ch. 27) parle de l'utilité de cette opération afin de relâcher l'écorce des arbres, lorsqu'elle comprime excessivement le corps ligneux, ce qui arrive, dit-

R iv

il , quand l'écorce amincie par la maladie vient à se resserrer.

SCIE A MAIN. Instrument de Jardinage qui sert à retrancher le bois sec & vieux, capable de gâter la serpette, ou à ôter celui qui est si gros & si mal placé qu'on ne peut aisément le couper avec cet outil. Les scies ont différentes formes; les unes sont à manche de buis non fermantes, (*Pl. VI, fig. 1*) & les autres à virole (*fig. 2*) ou à ressort qui ferment, (*fig. 3*) Ces scies ont beaucoup de voie, & sont plus épaisses par les dents que par le dos, sans quoi elles ne passeroient pas aisément, parce que les dents seroient bientôt engorgées. Il y en a une que nous nommons passe-partout, (*fig. 4*) destinée à ôter les branches en fourches, où la largeur des autres scies les rendroit inutiles, & à faire une coupe moins grossière, eu égard

à la finesse de ses dentelures. La lame de ce passe-partout a cinq pouces de long sur un pouce par en bas.

SCION. Petit rejeton d'un arbre ou d'un arbrisseau.

SECRÉTION. Séparation des humeurs d'avec la partie grossière des alimens ou de la masse du sang en différens organes du corps. Cette importante fonction de l'économie animale est commune aux végétaux.

SECRÉTOIRE. Nom qu'on donne aux vaisseaux qui servent à la sécrétion des humeurs d'avec le reste du sang, comme la bile, la salive, la semence, l'urine. Dans les plantes les vaisseaux à duvet sont tous sécrétoires.

SEL. On appelle sels de la terre, les parties spiritueuses qu'elle renferme & qui participent de la nature du sel. Les sels sont répandus dans les

R v

trois règnes : l'air porte avec lui l'acide vitriolique, ceux qu'il peut dissoudre se nomment sels volatils, ceux qu'il ne peut enlever sont appelés fixes.

SEMAILLES. Ce mot signifie également l'opération de semer les grains, & la saison de les semer. On distingue les semailles du printemps & celles de l'automne.

SEMAILLES, on entend aussi par ce terme les grains semés.

SEMENCE. Matière préparée par la nature pour la multiplication des espèces. Dans l'Agriculture semence se dit des grains qu'on répand dans une terre préparée, afin de les faire produire & multiplier. Les Jardiniers entendent par ce terme la graine que la plante contient : ce n'est autre chose qu'une plantule que la rencontre d'une matrice convenable fait développer. On a soin de cou-

per les semences avant qu'elles tombent.

SEMER. Répandre du grain ou de la graine dans une terre, après qu'elle a été fumée & labourée. La graine doit être bien mûre, semée clair & enterrée à une profondeur convenable selon sa grosseur : il y a plusieurs façons de semer, savoir à champ, à plein champ, ou à la volée, en rigole, en pot. La première consiste à jeter sa graine & à l'éparpiller, comme quand on sème le blé. Les Jardiniers l'ont empruntée des laboureurs pour les raves qu'ils sèment à plein champ. On peut aussi les semer par dessus de l'oignon & du persil, ainsi que des laitues pour transplanter. A l'égard de la seconde manière, voyez *Rigole*. La troisième consiste à faire de petits bassins pour y planter des pois, des fèves & des lentilles. On dit encore

R vj

semer au talon, lorsqu'en frappant la terre avec le talon, on y fait un trou dans lequel on met des pois & autres semences qu'on recouvre ensuite de terre. Semer sagement rien de plus rare. Les Jardiniers usent au moins le double de la semence nécessaire, & lorsqu'elle lève, ils éclaircissent le plant, de peur qu'il ne s'étirole : je les renvoie au proverbe qui dit ; *qui sème dru recueille clair, & qui sème clair recueille dru.*

SEMI DOUBLE. Voy. *Fleur.*

SEMINAL, ALE. Voy. *Dissimilaire.*

SEMIS. Endroit où l'on sème des graines d'arbre pour les lever & les mettre en pépinière au bout de trois ou quatre ans.

SENTIER Petit chemin étroit qui sépare les planches d'un carré; il a ordinairement le quart de leur largeur. Les sentiers d'un parterre qui endivisent les compartimens doivent

avoir la moitié de la largeur de la plate-bande. Ils sont nécessaires au Jardinier pour l'arrosement & la récolte des légumes, des fleurs & de leurs graines.

SÉP. Voy. *Cep.*

SERFOUETTE. Petit outil de Jardinage, qui a une partie de son fer fait en forme d'une besochette *a*, & l'autre en forme d'une fourchette *b*, à deux dents renversées. (*Pl. VI, fig. 5*) On s'en sert pour donner un léger labour aux plantes.

SERFOUIR. Remuer la terre avec la serfouette, ou labourer légèrement quelques plantes potagères.

SERPE. Instrument de fer large & plat en forme d'un grand couteau recourbé par son extrémité. (*Pl. VI, fig. 6*) Les élagueurs & les Jardiniers s'en servent pour émonder les arbres.

SERPETTE. Petite serpe nécessaire

pour tailler & ébourgeonner les arbres & la vigne. On ne s'en fert que pour couper le bois jeune, & d'une médiocre grosseur. On fait de très-grosses serpettes pour travailler dans les bois & dans les brossailles; des demi-serpettes (*Pl. VI, fig. 7*) pour les moindres ouvrages, & des serpillons (*fig. 8*) à long manche, à lame courte & à petit bec, très-commodes pour l'ébourgeonnement & le palissage. Il y a aussi des serpettes renforcées (*fig. 9*) propres à toutes sortes d'ouvrages. Le manche de ces serpettes a quatre pouces un quart de long, dégénérant par le bas un peu en arrondissement en dehors; il a onze lignes de diamètre & neuf d'épaisseur, la lame a deux pouces trois quarts, & les plus grandes trois pouces sur un de largeur. Au-lieu d'être alongée & peu courbée par la pointe, elle a une sorte

de bec arrondi en dedans. L'œil ou le clou rivé qui traverse le manche & la lame est à trois quarts de pouce en deçà de son extrémité supérieure à l'endroit marqué *a* ; cet éloignement du bord garantit la lame & la tient ferme.

SERRE. Lieu couvert où l'on renferme pendant l'hiver les arbres & les plantes élevés dans des caisses & qui craignent le froid. On y transporte aussi, avant les fortes gelées, les cardons, les choux fleurs & les autres plantes venues en pleine terre, mais que le froid endommageroit.

SERRE CHAUDE. Édifice destiné à élever des plantes exotiques par le moyen d'une chaleur artificielle. L'invention en est due aux Anglois & aux Hollandois à qui la température ingrate de leur climat en a donné l'idée. On distingue deux sortes de serres. La première est construite en

charpente avec des châssis vitrés. On les place vers Noël le long d'un espalier dont ils doivent enfermer les arbres. Cette serre s'échauffe avec des mottes de terre ou du bois qu'on allume dans des poëles de fayance, dont les tuyaux de grès sont portés horizontalement sur des soutiens de fer. On leur substitue des tuyaux de tôle à l'endroit où ils montent afin de conduire la fumée derrière la serre. Le bois est préférable aux mottes pour la chauffer, parce qu'elles communiquent leur odeur aux fruits. Au reste ceux qui y naissent, n'ont que le mérite de la précocité; ils sont privés de la faveur des fruits venus dans l'ordre de la nature.

La seconde espèce de serre se nomme *serre à tan*. Son emplacement est le plein midi; elle doit être peu profonde comme de quinze

pieds , très-large & garnie par devant de chassis vitrés & inclinés qu'on ouvre & ferme à volonté. On les couvre aussi dans les mauvais temps de toiles roulées en manière de stores vers leur partie supérieure. Si on veut donner à cette serre une certaine étendue , de quatre-vingt pieds , par exemple , on la sépare en deux parties par une cloison vitrée. Dans la première on creuse au milieu une fosse ou bache *a* (*Pl. VII , fig. 4*) de quarante pieds de long sur six de large & quatre de profondeur , entourée d'un mur *b* à fleur de terre , de neuf pouces d'épaisseur , & arrondie dans ses angles. On l'emplit entièrement de fumier de cheval qu'on laisse durant quelques jours s'affaïsser , on le plombe ensuite & on met par dessus un pied & demi de tannée pour recevoir les pots d'ananas. La cheminée (*fig. 5*) est pla-

cée derrière la ferre dans une petite pièce séparée à l'endroit *g* (*fig. 4*) où est la cloison qui la partage en deux: elle doit être de brique & fermée de plaques de tôle. On la divise en deux parties, & on scelle en travers une grille de fer un peu élevée, destinée à porter le bois ou les mottes à brûler. Deux conduits formés de briques d'un pied de large & renfermés entre les deux murs *b* & *c* de la fosse (*fig. 4*) sous des carreaux de terre cuite *d* font circuler la chaleur tout autour & reviennent à l'endroit d'où ils sont partis pour faire sortir la fumée par la cheminée. La moitié de ces conduits est ici découverte en *e*. Le mur *f* d'environ trois pieds est celui du devant de la ferre, sur lequel portent les chassis. Dans la seconde partie de la ferre qui est entièrement carrelée, & dont les conduits de brique font

également le tour, on arrange le long des murs sur des gradins de bois les plus jeunes ananas qui seront mis ensuite dans la fosse. On y renferme aussi les plantes exotiques qui demandent le même degré de chaleur qu'un thermomètre y entretient. Il ne faut pas oublier d'y placer un bacquet rempli d'eau, on la puise avec un pot & on la verse dans un entonnoir (*fig. 6*) qui la distribue aux plantes. Voy. *Entonnoir*.

SÈVE. Liqueur aqueuse qui se trouve dans le corps des végétaux, qui leur sert de nourriture & leur tient lieu de sang. Tournefort a dit la masse de la sève, comme on dit la masse du sang. Ce liquide spiritueux est le principe de la formation des plantes, de leur accroissement, de leur fécondité & de leur propagation. On distingue la sève du printemps & celle d'Août.

SEVEUX, EUSE. Il se dit des vaisseaux des plantes qui contiennent la liqueur destinée à leur nourriture.

SEVRAGE. Action de séparer d'un arbre une branche qu'il a produite.

SEVRER. Priver une plante d'un rameau qui en émane. Sevrer une branche, greffée en approche, c'est la séparer de l'arbre auquel elle tenoit, ce qui ne doit se faire que lorsqu'elle a bien repris. On sevre une marcotte, lorsqu'on la sépare de la plante sa mère, après qu'elle est enracinée, pour la replanter ailleurs ou la mettre en pépinière. Ce temps est déterminé par la nature de l'arbre & la qualité du terrain.

SÈXE. Ce qui distingue dans les plantes le mâle & la femelle.

SEXUEL, LF. On appelle ainsi le système qui établit la nécessité du concours des deux sexes des plantes, pour produire une semence féconde.

SIFFLET. Voyez *Greffe*.

SILIQUE. Ce mot ne se dit que des fruits en gâines & à battans qui succèdent aux fleurs non légumineuses. La silique est extérieurement composée de deux panneaux séparés par un diaphragme, les semences y sont attachées par un cordon ombilical.

SILLON. Raie qu'on fait en labourant à la charrue, elle est large & profonde, droite ou courbe suivant la nature des terres.

SIMILAIRE. On donne ce nom aux parties du corps des animaux, dont la contexture, au premier coup d'œil, paroît être la même. Les plantes ont pareillement des parties similaires & organiques.

SIMPLE. Nom générique sous lequel sont comprises toutes les herbes & les plantes.

SIMPLE est employé par opposition à

composé. On le dit d'une tige qui s'élève sans avoir beaucoup de branches & d'une feuille unique sur une queue.

SIMPLE est opposé à double; une rose, une giroflée simple, est celle qui n'a qu'un rang de pétales, la double au contraire en a le disque tout rempli.

SIMPLE se dit d'une échelle qui n'a qu'un rang d'échelons, & d'une allée composée de deux rangs d'arbres ou de palissades.

SINUS. Échancrure que forme dans une feuille un angle rentrant.

SOL. Qualité du terrain. Voy. *Terre.*

SOMMET. On donne ce nom à de petites capsules qui terminent les étamines & qui sont remplies d'une poussière très-fine, qu'elles répandent lorsqu'elles sont mures.

SOMMITÉ. Extrémité supérieure des herbes, des fleurs, des arbres & de leurs branches.

SORTIE. Nous donnons ce nom aux boutons à bois ou à fruit qui émanent du bas de la tige des arbres nains. Les pépiniéristes dont les arbres ne sont pas assez éloignés, coupent toutes les pousses du bas qui gêneraient leur travail. Ces arbres privés de sorties, lorsqu'on les replante, ne percent que très-difficilement une écorce épaisse quelquefois de deux lignes, & meurent souvent. Il faut aussi des sorties aux arbres de tige. Au-lieu de leur abattre la tête, il vaut mieux leur laisser quelques branchettes pour servir de passage à la sève. Par ce moyen on a des arbres qui forment un coup d'œil agréable dès la première année. A la seconde, les sorties laissées sur le vieux bois font des jets qu'on éclaircit; à la troisième les arbres sont touffus & formés comme ils le sont ordinairement à dix. Cette

pratique doit être commune à tous les arbres fruitiers, quand on peut y ménager des forties & du vieux bois.

SOUCHE. Bas du tronc d'un arbre, accompagné de ses racines.

SOULAGER. Ôter une partie d'un fardeau. On soulage une branche trop chargée de boutons à fleurs, en la raccourcissant; on soulage un arbre qui a trop de bois, lorsqu'on en coupe une partie, ou qu'on le tient de court s'il est fatigué *Voy. Décharger.*

SOUPIRAIL. Terme d'Architecture. Ouverture destinée à donner de l'air à un lieu souterrain. En Physique ce terme signifie les pores imperceptibles par lesquels l'air entre dans la terre & dans la capacité des végétaux, & en sort de même que des autres corps vivans. *Voy. Venuse.*

SOUS-ALLÉE.

SOUS ALLÉE. Allée qu'on pratique au pied d'une terrasse, ou d'un talus de gazon, le long d'un canal renfoncé ou dans un boulingrin. On la nomme sous-allée par rapport à l'allée supérieure qui lui est parallèle.

SOUS-ARBRISSEAU. Petit buisson, moindre que l'arbrisseau, mais qui ne pousse point en automne de boutons à fleur ou à fruit. Le thym, le romarin, le groseillier sont des sous-arbrisseaux. *Voy. Arbruste.*

SOUS-YEUX. Yeux presque imperceptibles, placés au pédicule de chaque branche. Ils ne grossissent jamais davantage & ne portent que de petites feuilles. Formés les premiers, leurs feuilles viennent aussi les premières. Chaque année à la pousse du printemps, le plus grand nombre de ces sous-yeux avorte. La sève trouvant des conduits plus dilatés dans les véritables yeux, s'y porte, de

S

enforte que les sous-yeux ne produi-
sent que des bourgeons nains. Il est
un moyen de les convertir en bou-
tons à fruit. Voy. *Cassement*.

SPÉCULATIF. Il se dit très-bien d'un
Jardinier, qui, borné à une teinture
de son art, sans l'avoir pratiqué,
raisonne, réfléchit & s'ingère sou-
vent d'écrire.

SPÉCULATIF, IVÈ. Sert à exprimer les
connoissances qui ne tendent qu'à la
considération des vérités & qui n'ont
point la pratique pour objet.

SPERMATIQUE. Terme d'Anato-
mie. On donne ce nom aux vais-
seaux qui portent la semence de l'a-
nimal dans les vésicules séminales.
En Botanique il convient aux vais-
seaux déférens, tels que le pédicule,
dont les capsules reçoivent les pouf-
fières fécondantes des plantes.

SPERME. Semence dont l'animal est
formé.

SPIRAL, ALE. Terme de Géométrie.

Qui environne en tournant. Les Botanistes le disent des vaisseaux & des fibres des plantes, qui sont courbés & pliés les uns sur les autres, ainsi que du fil de vidé sur un peloton.

SPONGIEUX, EUSE. Poreux, qui est de la nature de l'éponge. On le dit d'une terre qui garde l'eau, des glandes & des champignons.

STATIQUE des végétaux. Art de faire des expériences par lesquelles on puisse déterminer les mouvemens des fluides qui coulent dans les vaisseaux des plantes. Hales a donné un très-bon ouvrage sur cette matière.

STERCORATION. Excrément de tous les animaux, qui sert à amender la terre. Voy. *Fumer*.

STÉRILE. Qui ne rapporte point de fruit, quoiqu'il soit de nature à en avoir. Les fleurs mâles sont stériles.

STIGMATE. Petit corps spongieux

S ij

& humide, propre à s'imbiber de la liqueur spiritueuse, contenue dans les étamines. Cette partie des fleurs faite en pointe & singulièrement organisée est placée immédiatement sur le germe ou à l'extrémité du style.

STIPULES. Ce sont deux petites feuilles pointues qu'on voit à la naissance des vraies feuilles de certaines plantes.

STRANGULATION, ou étranglement. Voy. *Engorgement.*

STYLE. Partie élevée du pistil, placée entre l'embryon & le stigmate. Sa partie inférieure porte sur le rudiment du fruit ou la graine.

SUC. On nomme suc nourricier la substance liquide, propre à la nourriture & à l'accroissement des plantes. Il se divise en propre & en lymphatique. Le premier est une humeur particulière à chaque individu, telle qu'une liqueur laiteuse, la

réfine, la gomme. En elle réfident particulièrement la faveur & les propriétés affectées aux espèces. Le suc lymphatique est nommé simplement suc ou sève. On peut le comparer à l'eau simple, il coule par la taille & les plaies faites aux arbres, quand ils font en pleine sève.

SUCER. Attirer quelque liqueur. On le dit des racines qui pompent les sucs propres à la végétation.

SUÇOIR. Organe dont l'office est de fucer. Les racines font autant de suçoirs qui attirent à elles les sucs de la terre, tant prochains qu'éloignés, à proportion de leur étendue & de leur volume. Les arbrisseaux & les arbustes ne parviennent point à la grosseur des ormes & des chênes, parce qu'ils n'ont que de petites racines & en médiocre quantité. Il faut pourtant observer que la multitude des suçoirs, dans certaines

plantes, comme l'if, le sapin, le ciprès & autres semblables à racines touffues, équivalent au volume des fuçoirs des grands arbres; exception qui prouve que la nature inépuisable en ressources produit souvent les mêmes effets & arrive au même but par des moyens en apparence tout-à-fait disparates.

SUCTION. Action de sucer.

SUJET. Arbre ou sauvageon, sur lequel on applique une greffe ou une branche d'un autre arbre que l'on veut multiplier. *Voy. Greffe.*

SUPPORT. Nom donné à certaines parties des plantes qui servent de défense ou de soutien aux autres. On en compte dix sortes; savoir l'aiguillon, l'écaille, l'épine, la feuille florale, la glande, la hampe, le péduncule ou pédicule, le pétiole ou la queue, les stipules & la vrille. *V. Ces mots à leur article.*

SUPPURATION. Ce mot en Médecine & en Chirurgie s'entend de l'action de la nature qui convertit des humeurs en pus, ou de l'écoulement du pus qui s'est formé dans les plaies. Celles faites aux arbres, tels que les ormes, suppurent longtemps. La vigne & le bouleau qui reçoivent des plaies, distillent d'abord une lympe très-limpide; mais cette humeur dérangée de son cours ordinaire, se coagule & forme une espèce de pus dégénérant en fanie, qui ronge, cave, carie, & souvent fait mourir la partie maléficiée de l'arbre.

SURFACE. L'extérieur d'une feuille qui laisse apercevoir ce qui se rencontre au dessus & au revers. On le dit aussi des tiges & des fruits.

SURJEON. Rejeton qui sort de la tige d'un arbre vers le pied; il est moins usité que scion & que rejeton.

S iv

SURPEAU. Pellicule qui couvre la peau par tout le corps. On la nomme aussi épiderme & cuticule. Voy. *Cuticule, Épiderme.*

SURPOUSSE. Pousse surajoutée à une pousse de l'année. Les unes sont naturelles, les autres accidentelles. Toutes les pousses que font les arbres au solstice ne sont pas si franches que celles qui naissent dans l'ordre ordinaire. En les considérant, elles paroissent entées sur les précédentes; leur couleur est plus pâle, & leur peau est comme velue. Celles qui sont accidentelles leur ressemblent & se distinguent aisément des pousses primitives dont le retranchement les a fait naître. On n'a pas coutume de s'en servir ni de tailler dessus. Pour nous, nous en faisons usage, quand il est question d'arrêter la sève, de la détourner & de la consumer. Voy. *Ventouse.*

SUSCEPTION. Les Physiciens entendent par ce mot la réception d'un fluide dans un corps organisé. Les individus du règne animal & du règne végétal croissent par l'introduction d'un nouveau suc qui se joint aux parois de leurs vaisseaux en s'y introduisant.

SUTURE. Terme d'Anatomie, qui se dit de la réunion des lèvres d'une plaie, & de l'articulation où deux os sont joints comme par une espèce de couture. On l'emploie pareillement pour exprimer la réunion des plaies des arbres.

SYSTÈME. Les Botanistes appellent ainsi un arrangement méthodique des plantes.

SYSTÈME se dit aussi de l'ensemble d'une théorie dont les différentes parties forment une espèce de chaîne. De la réunion de ses principes il résulte des conséquences qui gui-

dent dans la pratique. Le système de Montreuil dans le Jardinage est le plus industrieux & le plus conséquent qui fut jamais. V. *Méthode.*

T

TAILLE. Art de disposer & de conduire les arbres fruitiers pour en tirer plus d'utilité & d'agrément. Elle consiste dans la suppression sage & réfléchie de leurs rameaux superflus, & le raccourcissement de ceux qui sont nécessaires.

TAILLER. Ôter à un arbre les branches qui lui sont inutiles & raccourcir celles qu'on lui laisse tant pour son rapport que pour sa beauté.

TALON. Partie basse d'une branche coupée, où il se trouve un peu de bois de l'année précédente. On s'en sert pour greffer lorsque l'extrémité est trop foible. Voy. *Semer.*

TALON se dit aussi de l'endroit de l'ar-
nichaut où tiennent les racines, &
d'où fortent les feuilles de l'œillem
détachées du pied principal.

TALUS. Pente de terrain revêtue de
gazon, qui sert à soutenir une ter-
rasse, les bords d'un boulingrin. Il
est plus roide que le glacis qui doit
être imperceptible.

TALUS. (couper en) C'est retrancher
en biais ou en pied de biche une
branche ou un tronc d'arbre.

TAN. Écorce de jeunes chênes réduite
en poudre par les roues d'un moulin
à ce destiné. Les tanneurs s'en ser-
vent pour préparer les gros cuirs &
leur donner du corps.

TANNÉE. Tan qui a servi à enduire
les peaux des animaux préparées pour
former des cuirs. Enfoui avec elles
dans des fosses à ce destinées, il y
acquiert par la fermentation une
chaleur considérable. Dans le Jardi-

S. vjj

nage on en met un pied d'épais sur des couches de fumier chaud, on y fait ensuite des trous pour y placer des pots remplis d'une terre factice où l'on plante des ananas qui ne peuvent supporter la vapeur du fumier de cheval, & autres plantes curieuses dont la possession dans nos climats est due à l'Art. La tannée ainsi déposée sur une couche de fumier tient la chaleur trois ou quatre fois autant que les couches ordinaires.

TAPIS. Grande pièce de gazon pleine & sans découpe. Les beaux tapis doivent être fauchés souvent, battus & foulés avec de gros rouleaux.

TAQUET. Piquet qu'on enfonce en terre à tête perdue, à la place des jalons qui ont été dressés sur un alignement. Il sert par la suite de repère.

TARDIF, IVE. On appelle ainsi les

fruits qui ne murissent qu'après les autres de même espèce.

TARDIF se dit d'un terrain où les fruits & les légumes ne viennent que tard.

TARDIVETÉ. Lenteur à murir. Ce terme ne se dit que des fruits. Il y en a qu'on n'estime qu'à cause de leur tardiveté, comme d'autres à cause de leur hâtivité.

TAUPIER. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE. Cylindre creux, fait de bois & garni d'une soupape, dont l'usage est de prendre des taupes. (*Pl. VI, fig. 10*) Il y a une autre sorte de taupière d'un pied de long, assez semblable à une petite pince de fer qu'on introduit dans le boyau que trace la taupe. On entr'ouvre un de ses bouts avec une plaque de fer *a* que l'animal renverse dans sa course : aussi-tôt la pince se ferme par le jeu d'un ressort *b* placé à sa

partie postérieure, & fait la taupe.
(*fig. 11*)

TAUPINIÈRE. Petit monceau de terre qu'une taupe a élevé en fouillant. Cette terre est douce, & pulvérisée. Dans les bons terrains & sur-tout dans les bas prés, elle est vraiment franche & propre à faire la base de toute terre, soit pour les orangers & les fleurs, soit pour garnir les couches, préférablement au terreau pur.

TÉGUMENT. Il se dit en Anatomie des peaux & des membranes qui couvrent le corps. Dans la Botanique, l'écorce, le parenchyme sont pareillement des tégumens.

TEIGNE. Espèce de gale qui vient sur l'écorce des arbres. Voy. *Gale*.

TEMPS. Disposition de l'air & de la saison propre à chaque chose. Les plantes dont les vaisseaux communiquent immédiatement avec l'air,

partagent sa chaleur & son humidité, & se ressentent des changemens qu'il éprouve. Il y a des temps marqués pour cueillir les fleurs, les graines & les fruits.

TENAILLES. Instrument de fer très-connu, nécessaire au Jardinier pour dépalisser les arbres dont les branches sont attachées au mur avec des loques & des clous. (*Pl. VI, fig. 12*)

TENDRE. Bander, tirer. On tend le cordeau pour tracer sur terre l'alignement d'une allée, d'une plate-bande, d'un gazon, d'une tranchée.

TENDRE se dit aussi d'une année durant laquelle les pluies sont fréquentes & abondantes.

TENIR. Se détacher avec peine. La virgouleuse & les autres fruits qui ne tiennent guère à l'arbre, ne doivent pas être mis en plein-vent.

TENON. Main qui croît à la vigne & à quantité de plantes, avec laquelle

leurs bourgeons s'attachent l'un à l'autre & s'entortillent aux objets voisins. Voy. *Vrille*.

TERRASSE. Terrain élevé par la nature ou par l'art, sur lequel on forme des allées qui dominent sur le reste du jardin.

TERRASSIER. Ouvrier qui entreprend la fouille & le transport des terres.

TERRE. Sol que nous cultivons. Chaque portion de cet élément reçoit diverses dénominations suivant ses qualités. Une terre est chaude, froide, brûlante, maigre; on dit qu'elle est aigre, lorsqu'en flairant ou goûtant de l'eau dans laquelle elle a trempé, on y sent de l'aigreur & de l'amertume; elle est amendée quand on a corrigé par des engrais ses mauvaises qualités; elle est bonne lorsque la vigueur de ses productions annonce qu'elle est propre à contri-

buer à nos besoins comme à nos plaisirs.

TERREAU. Fumier vieux & consommé, semblable à une terre noire & meuble. On s'en sert pour garnir les couches, afin d'avancer la végétation des plantes & des légumes. Son alkali volatil s'évapore, lorsqu'il a été gardé un certain temps. Pour qu'il soit gras & vif, il est essentiel qu'on l'ait nouvellement amoncelé en brisant les vieilles couches : à son défaut on prend le dessous préférablement à la superficie. Toutes sortes d'herbages entassés depuis long-temps & réduits en terre forment un excellent terreau.

TERREAUTER. Répandre deux ou trois pouces de terreau au pied des arbres nouvellement plantés, sur une couche, sur une planche de potager. Cette précaution entretient les arbres verts, sert à faire avancer

les graines, & empêche les terres d'être trop battues par les pluies.

TERREIN. Il se dit de la terre relativement à certaines qualités, comme d'être dure, molle, maigre, grasse.

TERRER. Porter de la terre dans les places creuses & dans celles qu'on veut élever. On terre les vignes, c'est-à-dire on les amende par des terres neuves. Ce secours plus durable que le fumier est aussi plus utile pour leur fertilité. Il n'est guère usité que pour les vignes situées sur un terrain en pente, lorsqu'elles ne poussent que foiblement. On porte tout du long de leur extrémité supérieure plusieurs hottées de terre jusqu'à ce qu'il y en ait au moins un pied de haut sur douze de longueur, & on la met sur leurs racines mêmes. Cette opération se pratique depuis Septembre jusqu'en Mars; par les labours subséquens la terre descend

toujours assez. Dans les vignes dont le terrain est plat, on la place dans les rigoles à une distance raisonnable.

TÊTE. La cime des arbres. Ce mot se dit de certaines plantes, lorsque leurs fleurs ou graines sont entassées par petits bouquets. Une tête de pavot, d'artichaut, de chou, signifie leur extrémité supérieure : celle d'oignon, de poireau, au contraire indique leur extrémité inférieure. La tête de la pomme, de la poire se dit de la partie opposée à la queue. Voy. *Nombil*.

TÊTE DE SAULE. Toupillon de petites branches qui croissent quelquefois d'elles-mêmes à des arbres ruinés, mais toujours aux bons par la faute des Jardiniers. L'habitude où ils sont de pincer, de rogner par les bouts les bourgeons de l'année, surtout au pêcher, occasionne ces têtes.

de saule qui épuisent inutilement la sève.

TEXTURE. Configuration & disposition des parties des corps.

THÉÂTRE. Terrasse élevée, ornée d'arbres & de charmilles qui forment une décoration en perspective.

THÉÂTRE DE FLEURS. Assemblage de planches disposées en gradins qui s'élèvent les uns derrière les autres, pour y placer des caisses & des vases remplis de fleurs.

THÉORIE. Spéculation, connoissance bornée à l'étude de son objet, sans application à la pratique. Notre Nation ingénieuse & spirituelle saisit avec facilité la superficie des connoissances, & de-là se croit en droit de juger du travail & du génie de ceux qui ne connoissent d'autre théorie que celle dont des principes certains font la base.

TIGE. Production principale & ver-

ticale des plantes; elle naît de la racine, & porte les feuilles, les fleurs & les fruits. Les tiges sont simples ou composées: les premières se continuent sans interruption depuis le bas jusqu'en haut, les secondes se perdent & se ramifient. La tige des plantes graminées se nomme paille, chalumeau, chaume; on la coupe quand elle est entièrement parvenue à son état de perfection. Voy. *Tronc*.

TIRER. Alonger. Il se prend en bonne & en mauvaise part: en bonne part pour dire donner à un arbre toute l'étendue dont il est susceptible; en mauvaise part, quand on lui laisse une charge disproportionnée à sa vigueur. Tirer sur un gourmand c'est le charger.

TIRER se prend aussi pour tracer en fait d'alignement; pour lever des arbres dans une pépinière; pour unir

au rateau fin une allée après l'avoir labourée.

TISSU, cellulaire, utriculaire, vésiculaire. Voy. *Moëlle*.

TOISE. Mesure de bois, qui est de six pieds de roi, & qui est marquée avec de petits clous par pieds & pouces. (*Pl. VI, fig. 13*)

TOMBEREAU. Petite charrette en forme de caisse, traînée par deux hommes, & servant dans le Jardinage à transporter de la terre, du sable, des immondices. (*Pl. VI, fig. 14*) Voy. *Camion*.

TOMBEREAU se prend aussi pour ce qui est contenu dans un tombereau. On dit un tombereau de sable, de terre.

TONDEUR. Ouvrier qui tond. Voy. *Élagueur*.

TONDRE. Raccourcir les pousses nouvelles des arbres, arbrustes & arbrisseaux destinés à figurer dans un jar-

din, pour leur faire prendre certaines formes particulières. On tond au croissant les palissades de charmille, d'ormille, d'érable, de marroniers, de tilleuls, de même que les arbres des parcs & des avenues dont on veut former des éventails. L'élagueur intelligent commence par examiner l'état de la palissade qu'il doit tondre, & dirige ensuite son opération, de manière, qu'il ferre à l'endroit des faillies, ébarbe aux endroits où il y a des creux, rentre du haut s'il y a du surplomb, & se retire en devant s'il y a du fruit. Pendant qu'un tondeur est à l'échelle, un autre se place en bas à d'une distance proportionnée & sert de guide au premier. Il doit tenir une longue perche pour indiquer les places où il faut varier l'opération selon les circonstances. Dans le cas où les palissades mal tenues de-

puis long-temps offreroient des vides considérables, l'élagueur attireroit du haut ainsi que des côtés les branchages & les plus longs bourgeons qu'il attacherait sur des perches passées en travers. Si elles avoient des faillies qui ne pourroient être rectifiées qu'en prenant fort avant sur le vieux bois, il remettrait ce travail à la mi-Octobre vers la chute des feuilles. On sait que les fortes plaies sont dangereuses aux arbres dans le temps que leur sève est en mouvement.

La manière de tondre les arbres, arbrisseaux & arbustes auxquels on fait prendre diverses formes, est plus recherchée ; elle se fait aux ciseaux. Présentement elle est bornée aux arbres en boule & aux massifs devenus fort à la mode, parce qu'ils ne nuisent point à la vue. On les tond deux fois chaque année, savoir
dans

dans le courant du mois de Juin, lorsque les bourgeons sont suffisamment alongés, & ensuite vers le solstice, temps auquel ils ont cru & se sont multipliés. Les arbustes ne se tondent qu'une fois, lorsque leur fleur est passée. Ceux qui ne veulent pas faire tondre deux fois, attendent la mi-Juillet.

Les élagueurs se contentent d'ébarber les palissades & ne les prennent pas d'assez près. En supposant que chaque année ils laissent six pouces de long aux bourgeons d'une palissade tondue à double face, cela fera un pied d'alongement tous les ans, & par conséquent au bout de dix ans elle aura dix pieds d'épaisseur : ajoutez-y au moins un pied de chaque côté pour les mères-branches d'où émanent ces bois saillans, vous trouverez douze pieds. Alors qu'arrive-t-il? Le vieux bois

T

se dépouille nécessairement de verdure, & une palissade ainsi échappée est hideuse & toujours pleine de bois mort.

TONTURE. Extrémité des branches retranchée des palissades, & des feuilles qu'on coupe aux bordures de buis.

TOPIQUE. Terme de Médecine. Emplâtres, cataplasmes appliqués à l'extérieur sur une partie du corps humain. De même qu'ils peuvent devenir utiles ou pernicious suivant l'usage qu'on en fait, aussi ceux qu'on emploie pour les maladies des végétaux ne sont point indifférens par rapport à l'utilité ou au mal qui en résulte.

TORDRE. Faire tourner un corps sur lui-même en le tenant par les deux bouts qu'on mène en sens contraire. Veut-on empêcher une branche ou un gourmand de profiter, on les

tord : le craquement occasionné par cette opération dénote un dérangement dans l'économie des fibres, très-utile pour la fructification.

TORPEUR. Diminution de sentiment & de mouvement qu'éprouvent certains animaux durant l'hiver. Le froid produit dans leur sang un tel refroidissement, qu'ils paroissent endormis.

TOUFFE. Gros pied de plante, accompagné de plusieurs autres plus petits, qu'on peut détacher & planter séparément.

TOUFFU, VE. Il se dit d'un arbre & d'un bois bien épais & bien garni.

TOUPILLON. Confusion de petites branches chargées de folioles & venues fort près les unes des autres. On a soin de n'épargner que celles qui sont le mieux placées.

TOURNER. Ce mot indique la première marque de maturité de certains

fruits, tels que les melons, les cerises, les groseilles & les raisins. On la connoît à leur couleur verdâtre qui reçoit une nouvelle teinte.

TOURNER se prend aussi pour un commencement de corruption : ces cerises, dit-on, commencent à tourner.

TRACER. Dessiner sur le terrain labouré & bien dressé différentes lignes, suivant le plan qu'on a devant soi. On trace un parterre, un bosquet, en plantant des piquets alignés d'espace en espace & tendant un cordeau de l'un à l'autre qu'on suit avec le traçoir; opération qui suppose les principes de la Géométrie pratique.

TRACER se dit des racines qui s'étendent entre deux terres & qui produisent des drageons. Les filamens du chien-dent & du fraisier qui tracent sur terre poussent aussi des racines.

TRACHÉE. Terme d'Anatomie qui

se joint à artère. Canal qui porte l'air au poumon, & qui est l'organe de la respiration. Les Botanistes ont donné ce nom à des vaisseaux aspiratoires & spiraux qu'on remarque dans la partie des jeunes rameaux qui doit devenir ligneuse. Par eux les plantes respirent, & reçoivent l'air nécessaire à toutes leurs parties.

TRACQOIR. Bâton pointu, garni de fer en *a*, dont on se sert pour dessiner sur le terrain. (*Pl. VI, fig. 15*)

TRAIT DE BUIS. Filet de buis nain & étroit, employé dans la broderie d'un parterre, & qui renferme les plate-bandes.

TRANCHÉE. Ouverture de terre longue & profonde, destinée à la plantation des arbres, le long d'un espalier ou d'une allée.

TRANSPARATION. Action par laquelle les humeurs superflues du corps sont poussées dehors par les

pores de la peau. On en distingue deux ; l'une sensible, telle que la sueur ; l'autre insensible qui est une sortie continuelle de parties spiritueuses & volatiles par la respiration & les pores. Les plantes ont une pareille évacuation qui sert à les décharger de leurs humeurs superflues. Elle est sensible quand elle est assez abondante pour être aperçue par les sens ; elle cesse de l'être lorsqu'elle leur échappe comme dans l'état ordinaire des corps.

TRANSPLANTATION. Action de transplanter.

TRANSPLANTER. Planter des arbres dans une place différente de celle où ils étoient. Lorsqu'ils seront un peu forts & que leurs racines seront longues, on laissera une motte d'un bon pied autour de leur tronc, puis on fera en deçà une tranchée jusqu'aux premières racines. A leur

rencontre on quittera la bêche, & on prendra un pic pour les dégager jusqu'à leur extrémité. Les racines ayant été coupées à cet endroit avec une serpette, on enlèvera les arbres avec une fourche gravée à la *Pl. IV fig. 11*, & on les replantera tout de suite. On suppose que les trous auront été préparés d'avance. Voyez *Fourche*.

Pour transplanter de grands arbres, on fait avant les gelées des tranchées autour de leurs racines, & on prépare les trous qui doivent les recevoir. Quand la gelée a suffisamment durci la terre, on les lève avec des leviers sans rompre leur motte, & on les plante. Au dégel on remplit les trous de nouvelle terre & on en garnit les racines.

TRANSPLANTOIR. Voyez *Déplantoir*.

TRANSPORT. Action par laquelle on

T iv

amènede terres d'un lieu à un autre.

TRANSPORT D'ARBRES. On commencera par en former des bottes liées avec des osiers & garnies de foin. Pour faire approcher les tiges des arbres, on entrelacera leurs racines avec précaution, & on garnira les principaux vides des tiges avec des bouchons de paille, & ceux des racines avec de la mousse enveloppée de paille. Si les arbres doivent rester long-temps en route, on observera de plus de les couvrir de bruyere sur laquelle on étendra une toile attachée avec des cordes affujéties à la voiture. A l'égard des arbres précieux ou difficiles à reprendre, on commencera par couper leurs feuilles, avant que de les arranger par lits dans des caisses avec de la mousse, & leurs tiges feront liées aux bords des caisses dont le dessus sera percé de trous.

TRANSUDATION. Action de filtrer.

TRANSUDER. Se filtrer au travers des pores par une espèce de sueur. La manne de Calabre transude au travers des branches & des feuilles du frêne à feuilles rondes.

TREILLAGE. Ouvrage fait avec des échelas bien dressés, posés perpendiculairement, & traversés par d'autres attachés avec du fil de fer, de façon qu'ils forment des mailles carrées. On les peint à l'huile, & ils sont très-utiles pour les espaliers. On fait aussi du treillage avec du gros fil de fer, ce qui est moins coûteux que celui de bois. Les treillages des berceaux, des salles & des portiques sont à plus petites mailles que ceux des espaliers, & sont ornés de pilastres, de colonnes, de corniches & de vases. On y emploie des échelas & du bois de boisseau.

TREILLAGEUR. Ouvrier qui s'a-

T v

donne à faire du treillage. Les Jardiniers peuvent & doivent être treillageurs.

TREILLE. Espèce de berceau garni ordinairement de vigne.

TREILLIS. Assemblage de plusieurs morceaux de bois longs & étroits, posés les uns sur les autres en forme de losange. Les Jardiniers s'en servent pour soutenir en hiver la litière qui couvre les pois.

TRIS-ANNUEL, ELLE. On le dit d'une plante qui périt après avoir vécu trois ans. Elle lève d'abord, se fortifie ensuite, porte enfin sa semence & meurt.

TROCHET. Assemblage de fruits & de fleurs, qui croissent ensemble & viennent par bouquets. Les poires de blanquet, d'ognonet, de roufflet & la cassolette forment des trochets, tous sortant d'un même bouton.

TRONC. Tige des arbres ; c'est cette partie qui naît de la racine , se divise ordinairement en plusieurs branches , & soutient les feuilles , les fleurs & les fruits. Voyez *Tige*. Ce dernier mot se dit particulièrement de la partie des autres plantes qui porte les feuilles & les fleurs.

TROU. Ouverture creusée en terre pour planter les arbres. On ouvre les trous long-temps avant la plantation , afin que la terre exposée à l'action du soleil & à la pluie , soit bénéficiée des vapeurs de l'air & des autres parties servant à la végétation. Voy. *Planter*.

TROUSSE. Espèce de poche (*Pl. VI, fig. 16.*) attachée à une ceinture *a* , & séparée en dedans par deux autres poches plus petites *b*. Elle est très-commode lors de la taille & de l'ébourgeonnement pour y placer les loques , les clous & les outils.

T vj

nécessaires. Sur les côtés on met deux anneaux *c*, où l'on passe les tenailles & le marteau à dents : *e* est le devant de la trouffe, ouvert pour en laisser entrevoir l'intérieur.

TUBERCULE. Excrecence en forme de bosse, qui naît sur la feuille & sur la racine d'une plante.

TUBERCULE, nom que les Jardiniers donnent à une racine qui vient en forme de navet, & que les Botanistes nomment racine tubereuse.

TUBERCULEUX, EUSE. Qui a des tubercules, des excrescences.

TUBÉREUX, EUSE. Il se dit d'une racine grosse, charnue, plus épaisse que les tiges de la plante, de figure irrégulière, & qui n'a aucun des caractères des racines bulbeuses.

TUBÉROSITÉ. Voy. *Protubérance.*

TUER. Il se dit des gourmands, que les Montreuillois chargent prodigieusement, & qu'ils convertissent

en branches fructueuses. C'est un proverbe parmi eux, qu'il faut tuer les gourmands, mais non les détruire.

TUF. Terre dure & compacte, placée au-dessous de la bonne terre. Les arbres périssent dès que leurs racines ont atteint le tuf. Il est donc essentiel de le percer & de l'enlever à une profondeur considérable des trous destinés à la plantation.

TUFFIER, IERE. Ce mot se dit d'une terre infertile, dont la qualité approche de celle du tuf.

TUMÉFACTION. Terme de Médecine. Tumeur causée extraordinairement en quelque partie du corps. On l'entend dans le même sens en parlant des arbres auxquels il survient des grosseurs.

TUMÉFIER. Terme de Médecine. Causer une enflure à quelque partie du corps. Les glandes sont sujettes à se tuméfier.

TUMEUR. Eminence qui se forme sur quelque partie par un dépôt d'humeurs. Les loupes, les squires, les poireaux sont de cette nature. On prétend qu'un corps étranger introduit dans la chair des plantes y occasionneroit des tumeurs, ainsi que dans celle des animaux.

TUNIQUE. Enveloppe. C'est le nom qu'ont reçu les peaux de certaines plantes, comme de l'oignon, qui se recouvrent mutuellement.

TUTEUR. Pieu ou forte perche enfoncée en terre, pour soutenir ou redresser de jeunes arbres. On doit le garnir avec de la mousse ou du linge dans tous les endroits où il touche à leur tige, & ne l'y attacher qu'avec de l'osier ou des harts. Lorsque la tige d'un arbre est morte & qu'elle a par en bas un rameau vert, on l'emploie pour lui servir de tuteur jusqu'à ce qu'il soit assez

fort pour s'en passer. Les branches que le poids de leurs fruits expose à être cassées, doivent également être soutenues par des tuteurs. Voy. *Fourche*.

TUYAU. Tige des plantes légumineuses : elles ont d'espace en espace pour les fortifier, des nœuds qu'on nomme genoux. On dit tuyau de blé.

TUYAU. Terme usité pour désigner la partie inférieure de la fleur.

TUYAU. Voy. *Trachée*.

V

V AISSEAU. Terme d'Anatomie qui se dit des veines & des artères par lesquelles coule & circule le sang. En Botanique on donne le même nom à des tuyaux qui contiennent les différentes liqueurs des plantes. Ces tuyaux ont, ainsi que dans l'Anatomie, diverses dénominations rela-

tives à leur figure ou à leur fonction. Ainsi il y a des vaisseaux capillaires, des lymphatiques, des vaisseaux propres, des spiraux, des longitudinaux, des seveux. On distingue aussi les vaisseaux ombilicaux, les spermatiques, les excrétoires, les secrétoires, les absorbans. Voyez *Mots*.

VALVE. Terme de Botanique, employé pour désigner les panneaux extérieurs d'une capsule.

VALVULE. Espèce de membrane ou de petite porte placée dans plusieurs cavités du corps. On peut comparer son effet à celui d'une soupape dans une pompe : elle donne passage à une humeur, & empêche qu'elle ne retourne d'où elle est venue. Les plantes n'ont point de valvules, quoique plusieurs Physiciens ayent cru y en apercevoir.

VAN. Sorte de panier d'osier, fait en

coquille presque plate, qui a deux anses, & dont on se sert pour nettoyer le grain battu. Celui des Jardiniers gravé à la *Pl. VI*, (*fig. 17*) est plus petit que celui des batteurs en grange.

VANNER. Séparer par le moyen du van la paille & l'ordure d'avec le bon grain.

VAPEUR. On appelle vapeurs les petites bulles d'eau remplies d'air raréfié, & élevées dans l'atmosphère par l'action du soleil. Elles forment les nuages & les brouillards, & retombent ensuite soit en neige, soit en pluie, soit en grêle ou en ferein. L'air est rempli d'une quantité prodigieuse de vapeurs provenant du corps humain & des animaux, ainsi que des exhalaisons qui s'élèvent du sein de la terre. De plus, les plantes dont la partie solide est presque entièrement couverte, envoient beau-

coup de vapeurs. Si elles transpiroient toutes également, il ne s'éleveroit pas moins de vapeurs des parties solides de la terre, qu'il s'en élève de la mer.

VAPORABLE. Qui s'évapore aisément, ou qui est susceptible d'évaporation.

VARIÉTÉ. Diversité. On distingue dans les plantes les variétés des espèces, en ce que celles-ci ne changent point, & que celles-là ne se perpétuent pas constamment par les semences.

VASE. Dépôt de parties terrestres que l'eau entraîne avec elle & qu'elle laisse par-tout où elle séjourne. Ce dépôt qui se trouve au fond des rivières, des étangs, des mares est très-bon, mais il est des précautions à prendre avant que d'en faire usage. Comme sa nature n'est pas toujours la même, il ne convient point éga-

lement aux différentes terres. Les eaux qui charient des particules de terre sablonneuses, marneuses, argilleuses les déposent toutes également: il faut par conséquent ne s'en pas servir, sans avoir considéré la nature du sol dominant dont l'eau détache & entraîne les parties différentes, ensuite la qualité du terrain où l'on se propose d'employer cette sorte d'engrais. Au reste quiconque veut en faire usage, doit le laisser essorer du moins un été & un hiver. Virgile prescrit un délai de deux ans.

VASE. Voyez *Pot.*

VASE DE TREILLAGE. Ornement fait de bois de boisseau contourné & de verges de fer, on le remplit de fleurs & de fruits qui imitent le naturel. Son usage est de servir d'amortissement aux portiques de treillage.

VÉGÉTABLE. Tout ce qui est susceptible d'accroissement.

VÉGÉTAL. Être qui vit de la substance de la terre. On entend par ce mot les plantes en général qu'on peut renfermer sous deux espèces, les arbres & les herbes.

VÉGÉTATIF, IVE. Qui a la faculté de végéter, comme l'homme, les arbres & les plantes.

VÉGÉTATION. Action par laquelle les plantes se nourrissent & se multiplient par leurs graines. Ce phénomène de la nature consiste dans la formation, l'accroissement & la perfection de tous les corps connus sous le nom de végétaux. Ils ont une véritable vie, puisque nous les voyons naître, s'accroître, jeter des semences, devenir sujets à la langueur, aux maladies, à la vieillesse & à la mort.

VÉGÉTER. Devenir vigoureux, croître & se fortifier.

VEINE. Ce mot exprime les diffé-

rentes dispositions ou natures de terre qu'on rencontre dans les fouilles. On le dit aussi de certains cantons qui produisent mieux ou plus mal que le reste.

VEINEUX, *EUSE*. Les Botanistes donnent ce nom aux parties des plantes dans lesquelles on aperçoit des ramifications.

VELU, *VE*. Terme de Botanique. Il se dit des parties des plantes, telles que les feuilles, qui sont garnies de poils très-apparens. Les fruits velus, comme les coings & certaines pêches, sont ainsi nommés, parce qu'on remarque sur leur peau un petit duvet.

VENTOUSE. Terme d'Hydraulique. Tuyau soudé perpendiculairement sur une conduite d'eau pour donner passage à l'air. Dans le Jardinage on appelle ainsi toute branche surnuméraire & même défectueuse qu'on

laisse à certains arbres afin de consumer leur sève, & qu'on supprime peu à peu quand ils deviennent sages. Sans cette industrie, les arbres fruitiers fourmilleroient incessamment de branches gourmandes & de faux-bois.

VERDEUR. L'humeur, la sève qui est dans le bois, lorsqu'il n'est pas encore sec.

VERDIR. Devenir vert; événement dont le printemps est l'époque.

VERDURE. Ce mot se dit en général des herbes & des feuilles, lorsqu'elles sont vertes.

VERDURE, nom qu'on a coutume de donner aux plantes dont on ne fait usage que des feuilles: telles sont le persil & l'oseille.

VEREUX, EUSE. Il se dit des fruits dans lesquels des insectes ont déposé leurs œufs, lorsque les arbres étoient en fleurs.

VERGER. Lieu planté d'arbres fruitiers en plein vent.

VERMINE. Nom collectif donné à tous les insectes qui sont les fléaux des végétaux, tels que les pucerons, les fourmis, les tigres, les mouches.

VERRUE. Excrescence qui naît sur l'écorce des arbres, espèce de bouton dû à une abondance de sève, qui se porte plus sur une branche que sur une autre.

VERT, TE. On le dit des arbres & des plantes qui ont encore de la sève, & qui n'ont pas perdu leur humidité naturelle. Ce mot s'applique également à tout ce qui n'a pas atteint la maturité requise. On nomme pois verts ceux qui se mangent dans la primeur, pour les distinguer de ceux qui se conservent secs.

VERTICAL, ALE. Voyez *Perpendiculaire*.

VERTUGADIN. Voy. *Amphithéâtre*,

VESICULAIRE. Voy. *Utriculaire.*

VESICULES. Petites vessies qu'offrent les parties tendres des plantes. Voy. *Utricule.*

VESSIE. Gale presque ronde, qui paroît n'être adhérente à la feuille que par un court pedicule. On voit souvent sur l'orme de ces vessies grosses comme des noix ou comme le poing. Si on les ouvre, on les trouve remplies de moucherons.

VEULE. Foible & sans vigueur. On le dit d'une terre trop légère & qui n'a point de corps ; d'un arbre trop menu pour sa hauteur ; d'une branche élançée & trop foible pour porter du fruit.

VIERGE. Terre neuve & qui n'a point rapporté, comme celle des terrains où l'on fouille profondément.

VIERGE, (vigne) est celle dont les feuilles ressemblent à celles de la vigne ordinaire, qui ne rapporte point

point de fruit bon à manger, & dont l'usage se borne à couvrir les murailles.

VIS. Pièce de bois ronde & cannelée en ligne spirale. On s'en sert avec beaucoup de succès pour encaisser & décaisser les orangers. Deux tréteaux *a* de quatre pieds (*Pl. II, fig. 3*) ont chacun une vis *b* perpendiculaire, qui entre dans un écrou *c* cannelé de même. Ces vis sont surmontées de crochets de fer *d*, qui reçoivent deux boulons *e* de huit pieds de long. On place entre les tréteaux la caisse *f* de l'oranger *g*, dont on attache la tige à ces boulons garnis de chiffons en *h*. Lorsqu'elle est ouverte & que la motte est un peu dégagée de terre, deux hommes passent des barres de fer dans les trous *i* des vis *b* & les font tourner en montant. L'arbre s'élève avec elles, on taille la motte, on rem-

V.

plit la caisse de terre neuve, & on y descend l'arbre avec la même facilité par un mouvement contraire. On doit cette machine aussi simple que commode à Laurent, dont j'ai déjà parlé au mot *Chariot*.

VISCÈRE. Terme d'Anatomie. Organe dont la fonction est de changer en partie les humeurs qui y sont apportées, pour les rendre utiles à la vie du corps; les boyaux, le foie, le cœur, les poumons sont des viscères. Dans la Botanique on donne le nom de viscère aux parties des plantes composées de glandes, & dont les usages concourent à l'économie végétale. Les fonctions des feuilles & des fleurs les font regarder comme des viscères.

VISCOSITÉ. Qualité de ce qui est visqueux. Les limaçons jettent une viscosité qui laisse une impression de leur passage.

VISQUEUX, EUSE. Gluant, collant.

Un fluide l'est lorsque ses molécules ont de l'adhésion entre elles. Ce mot en Botanique se dit de toutes les parties des plantes enduites d'une humeur gluante.

VITAL, ALE. Terme usité en Anatomie, pour exprimer le principe de la production & de la conservation de la vie dans les animaux. Les Botanistes entendent par suc vital une humeur onctueuse qui imbibe le corps de la graine, & sert à la formation des plantes.

VITRIOLIQUE. Terme de Chymie. Qui tient de la nature du vitriol, qui renferme du vitriol. On donne ce nom aux parties formées d'une espèce de sel, unies à des corpuscules métalliques.

VIVACE. On appelle ainsi les plantes qui portent des fleurs plusieurs années de suite sur les mêmes tiges

V ij

& sans être transplantées. Il y en a qui sont toujours vertes, comme le giroflier, le violier, & d'autres qui perdent leurs feuilles l'hiver comme la fougère. On distingue les plantes vivaces de celles qui meurent après avoir donné de la semence. Quelques-unes ne sont vivaces que par leurs racines.

VIVE-JAUGE. Voy. *Fumer.*

VIVIPARE. Il se dit des animaux qui font leurs petits tout vivans. Ils diffèrent des ovipares en ce que ceux-ci font des œufs qui contiennent toute la nourriture de leur fruit, & qui n'ont plus besoin que d'un certain degré de chaleur pour faire éclore l'animal.

VOLATIL, ILE. Terme de Chymie, qui se dit des parties légères que l'action du feu élève & dissipe aisément. Il est opposé à fixe.

VOLATILISATION. Opération

chymique qui tend à rendre volatile une chose fixe. En Physique on peut regarder la volatilisation comme l'effet de la chaleur extrême, qui répand par-tout les parties putrides & pestilentielles des substances animales.

VOLATILISER. Terme de Chymie.

Rendre un corps capable d'être élevé par le moyen de la chaleur. Un corps se volatilise, lorsque l'action du feu le réduit en particules si légères, qu'elles s'évaporent.

VOLATILITÉ. Ce mot ne se dit que des fels & des esprits. C'est l'action de se dissiper, de s'évaporer.

VOLÉE. (semer à la) Voy. *Semer.*

VRILLE. (que les vigneron nomment nille par corruption) Menu filet contourné en spirale, au moyen duquel, une plante, comme la vigne, s'attache fortement à un autre corps qui est à sa portée. Sans le se-

cours des vrilles, les sarmens longs & fragiles de la vigne se romproient tant par leur poids que par celui du fruit. *Voy. Main, Tenon.*

USÉ, ÉE. Il se dit d'une terre devenue infertile pour avoir trop rapporté, & qui a besoin d'engrais. *Voy. Effruiter.* Une branche qui a donné trop de fruit est pareillement usée.

USUEL, ELLE. On donne ce nom aux plantes dont on connoît les propriétés, & qu'on emploie pour les divers usages de la vie, principalement pour la Médecine.

UTRICULAIRE. Partie intérieure des plantes, qui forme leur tissu vésiculaire, ou la pulpe des fruits.

UTRICULE. Petite vessie ou bourse ovale, formée par les aires des fibres ligneuses. Les utricules sont percées par les deux bouts, & rangées les unes sur les autres horizontalement

depuis l'écorce jusqu'à la moëlle.
Leurs fonctions consistent à prépa-
rer le suc nourricier de la plante.

Y

Y EUX. Voy. *Bouton*, *Œil*.

Z

Z ONE. Nom donné aux diverses
couches dont les arbres sont formés.

F I N.

A P P R O B A T I O N.

J'A I lu par ordre de Monseigneur le
Garde des Sceaux un manuscrit inti-
tulé, *Diçtionnaire du Jardinage, relatif
à la Théorie & à la Pratique de cet
Art, par M. D. * * **. Ce Diçtionnaire
m'a paru fait avec exactitude & renfer-
mer tout ce qu'on peut desirer dans un
Ouvrage de cette nature. A Paris, ce
4 Avril 1775.

G U E T T A R D.

*Le Privilége est à la Théorie du
Jardinage.*

E R R A T A.

Page 84, ligne 3 GAPSULE, lisez CAPSULE.
— 151, ligne 9 Transplanter, lisez Trans-
plantoir.

CATALOGUE

*Des Livres de Jardinage, qui se vendent
chez les Frères DEBURE, Libraires,
Quai des Augustins, près la Rue
Pavée, à Paris.*

LA THÉORIE DU JARDINAGE; par M.
l'Abbé Roger Schabol, ouvrage ré-
digé après sa mort sur ses Mémoi-
res, par M. D***. nouvelle édition
ornée de figures en taille-douce.
Paris, 1774, 1 vol. *in-12*.

LA PRATIQUE DU JARDINAGE; par le
même, ouvrage rédigé après sa mort
sur ses Mémoires, par M. D***.
nouvelle édition ornée de figures en
taille-douce. Paris, 1774, 2 vol.
in-12.

Les 3 vol. se vendent ensemble 12 liv.
Ceux qui voudront avoir LA PRATIQUE
séparément la payeront 9 liv.

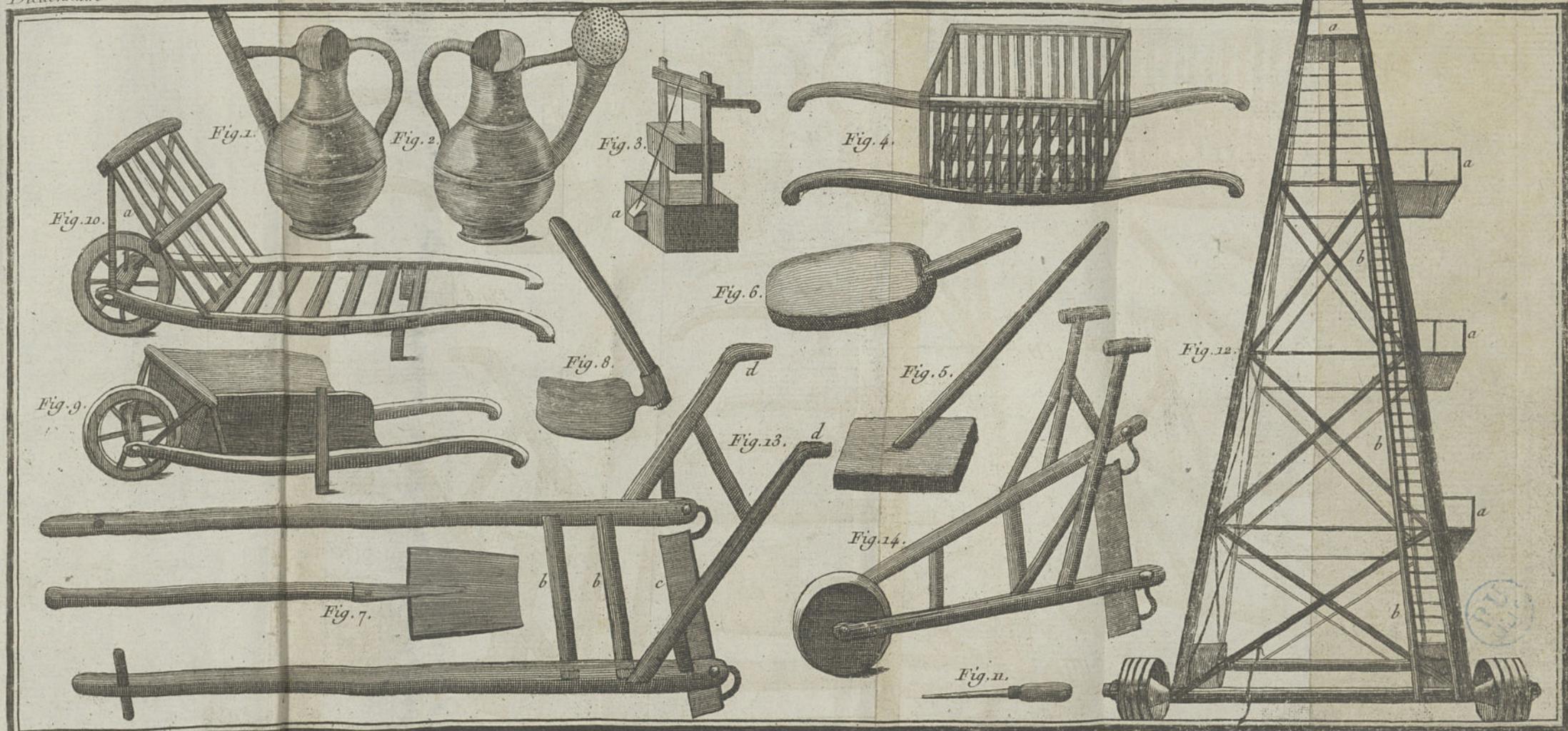
Quant à la THÉORIE, elle ne se vendra
point séparément, excepté la pre-
mière édition en un vol. *in-8°*. qui

est sans figures, & qui ne se vendra plus que 2 liv. 10 s. au lieu de 3 liv. 12 s. qu'elle se vendoit ci-devant.

MANUEL DU JARDINIER, ou JOURNAL de son travail distribué par mois ; par M. D***. nouvelle édition, 1776, 1 vol. in-12, 1 liv.

DICTIONNAIRE DU JARDINAGE, relatif à la Théorie & à la Pratique de cet Art, par M. D***. avec figures en taille-douce, dessinées & gravées d'après nature, 1776, 1 vol. in-12, 4 liv.





J. Robert delin. et sculp.

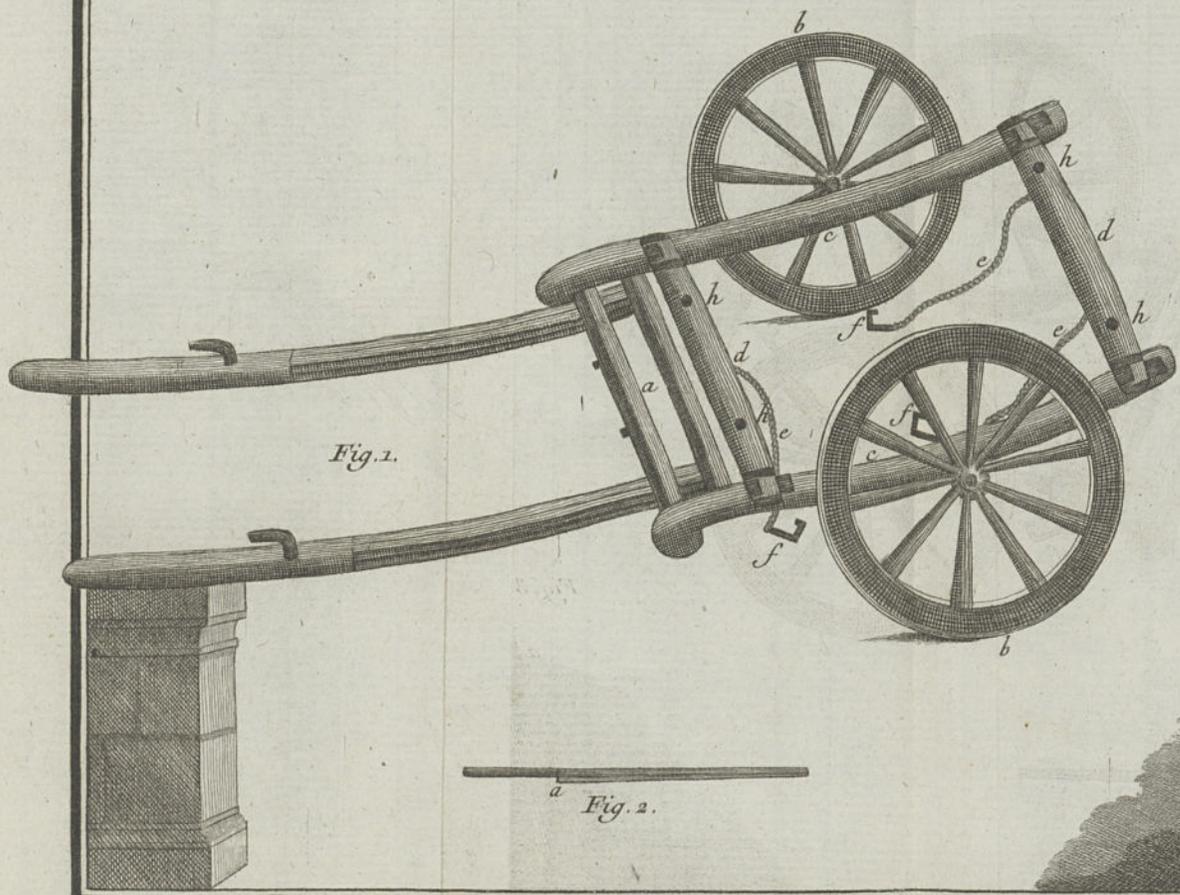


Fig. 1.

Fig. 2.

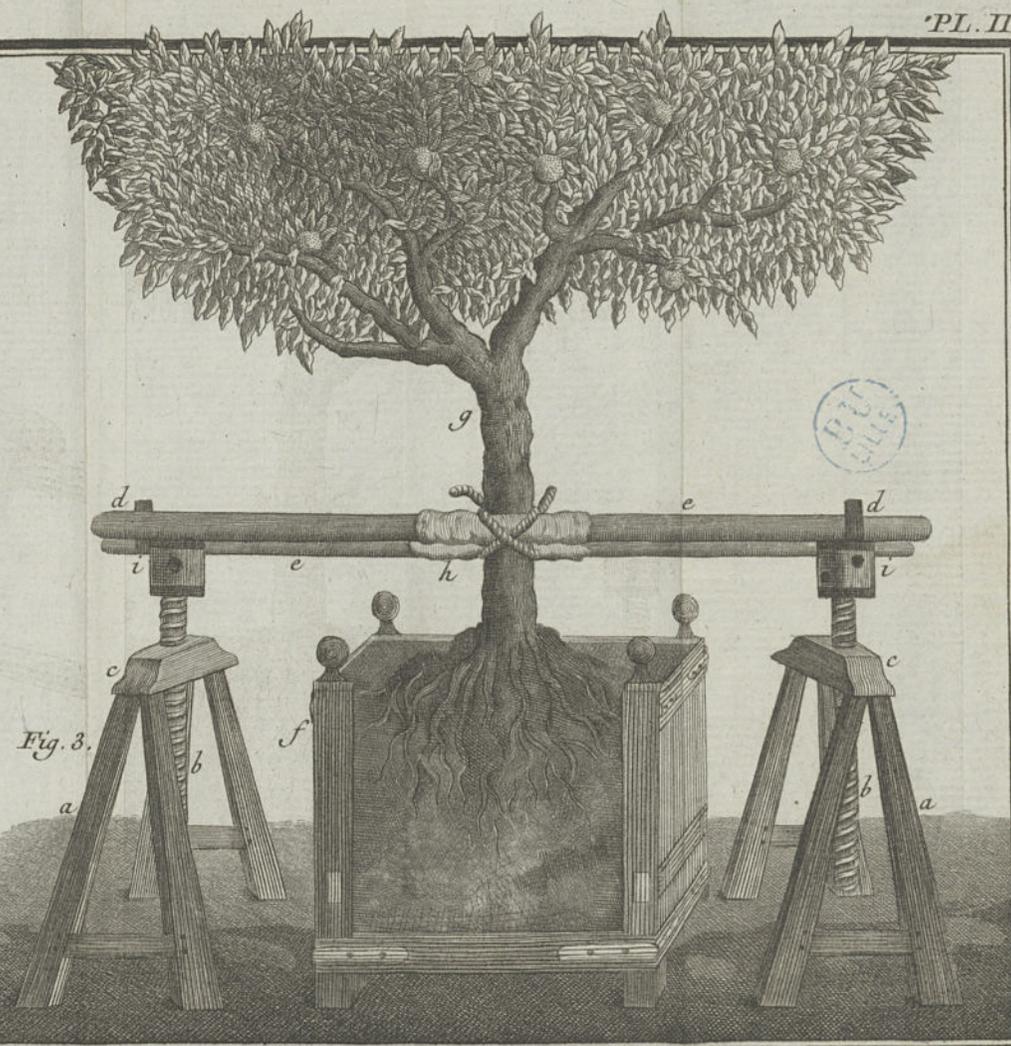


Fig. 3.

J. Robert delin. et sculp.

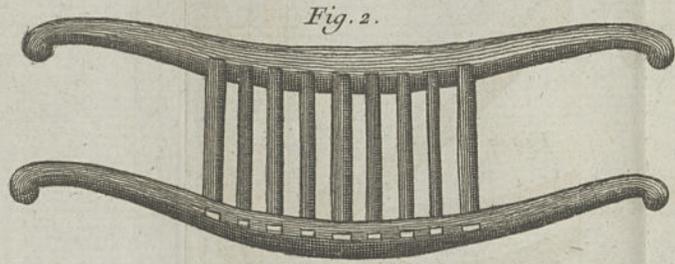
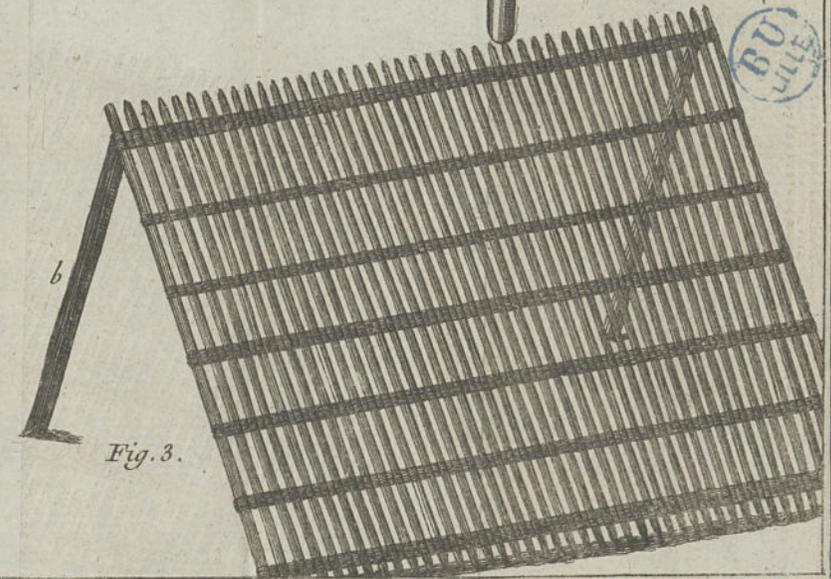
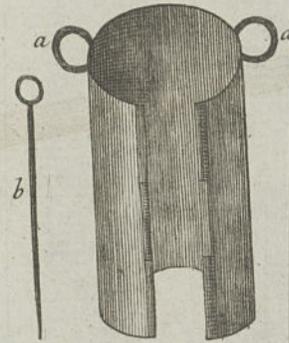
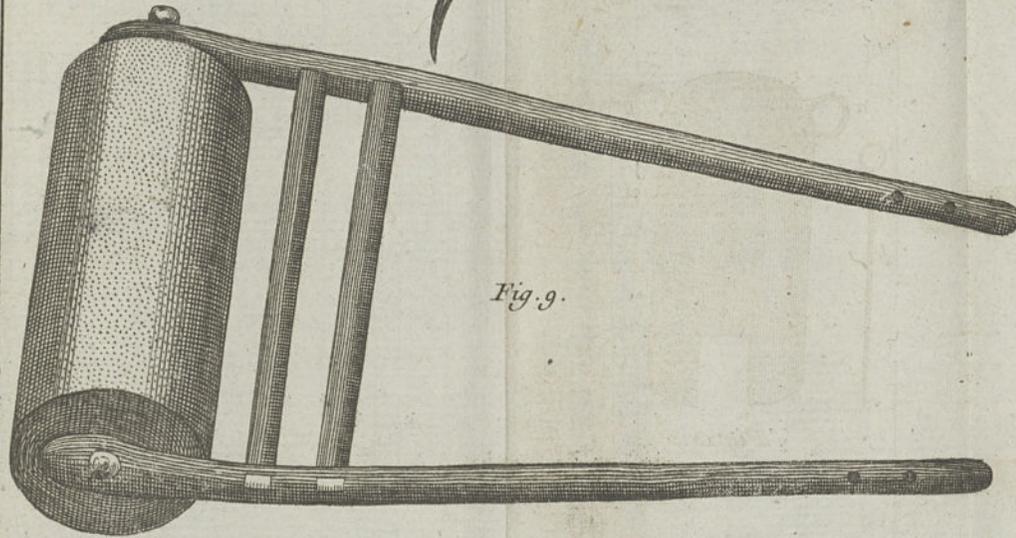
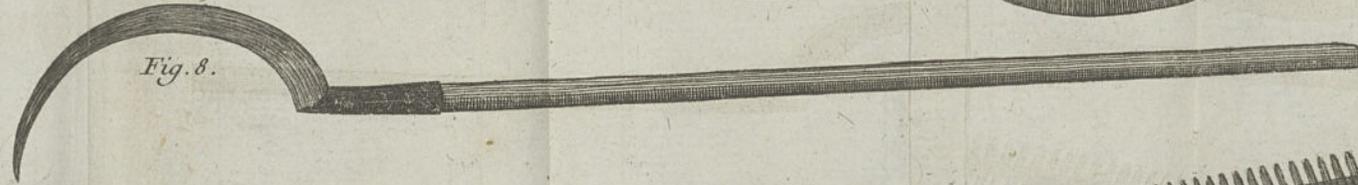
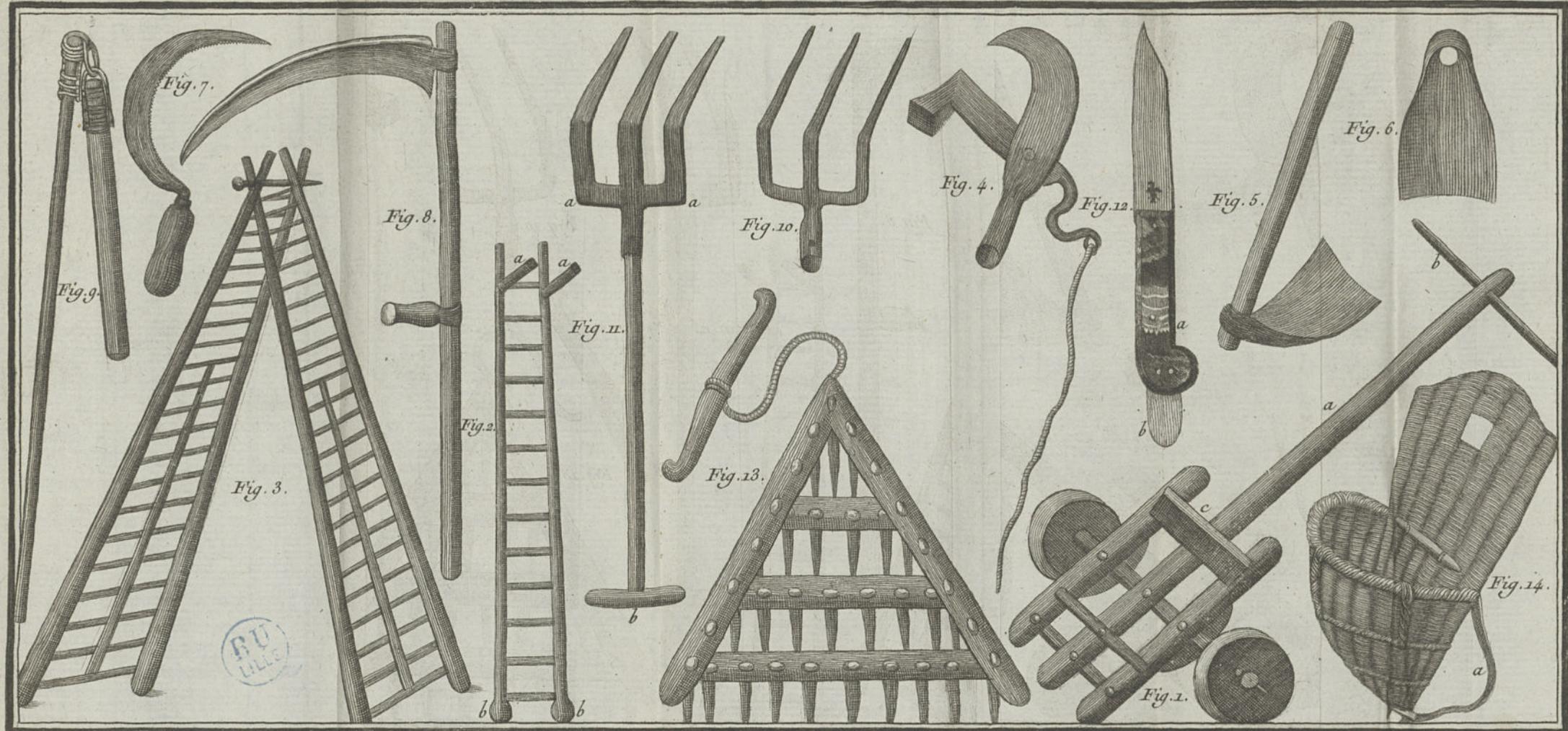


Fig. 4.

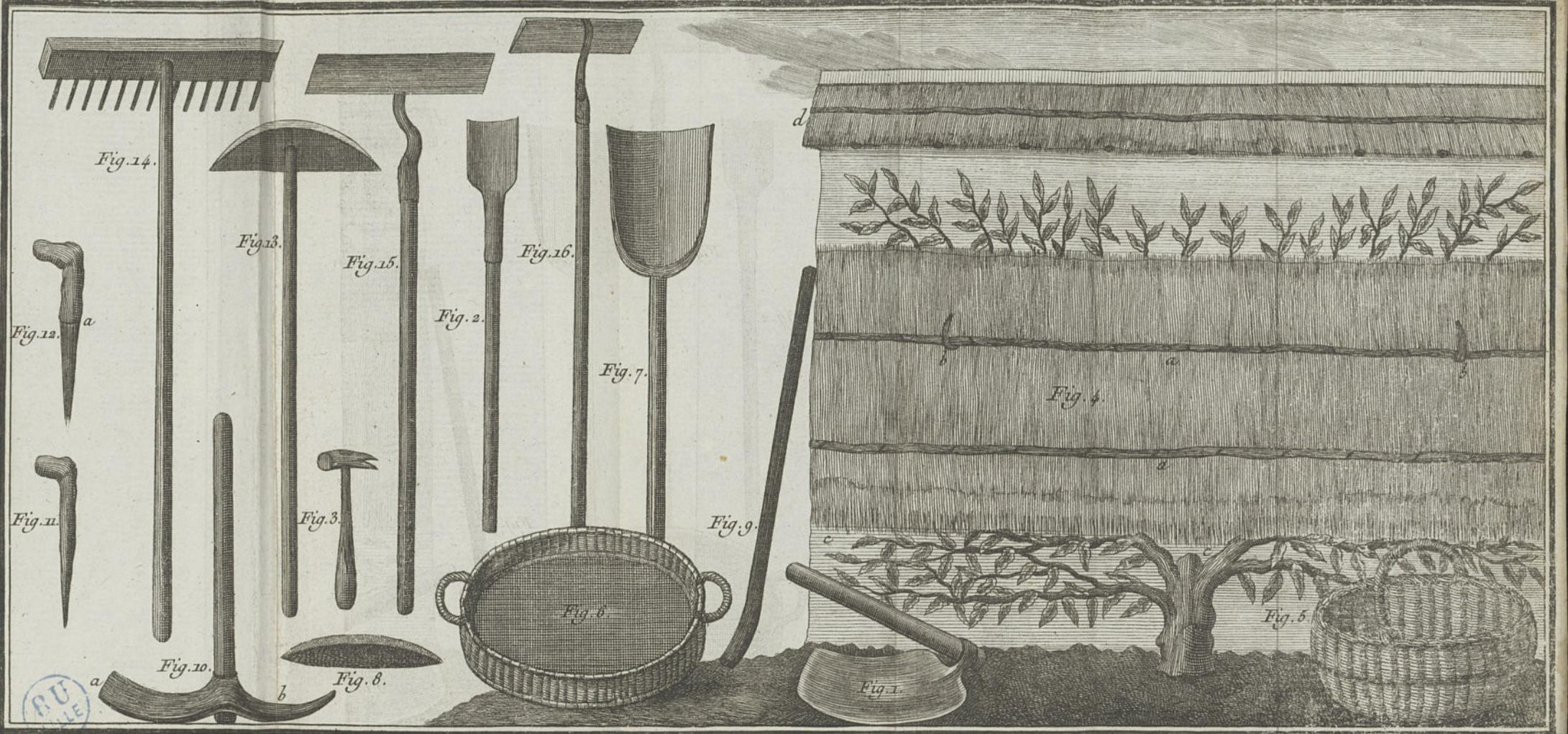


BU LILLE

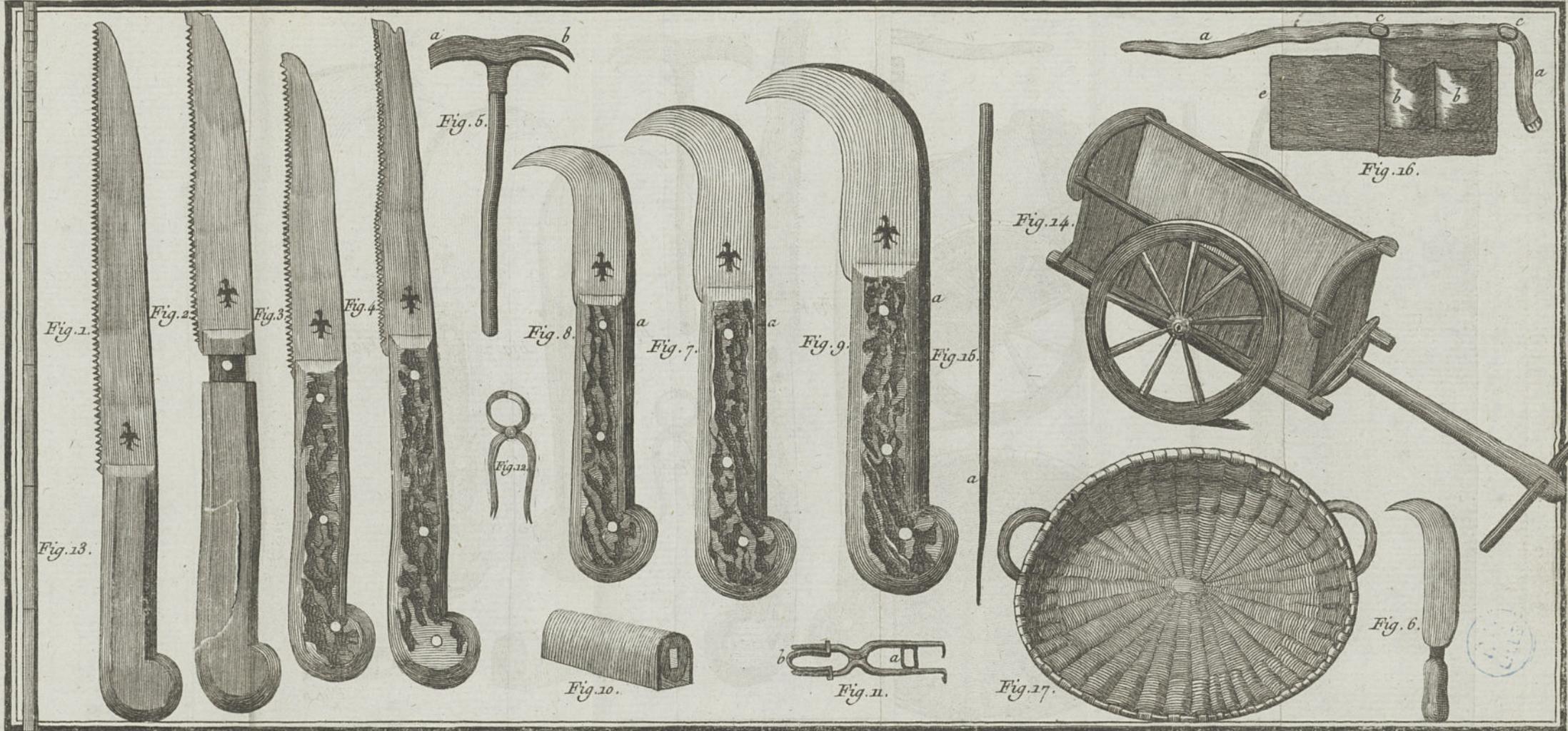
J. Robert delin. et sculp.



J. Robert delin. et sculp.



J. Robert delin. et sculp.



J. Robert delin. et sculp.

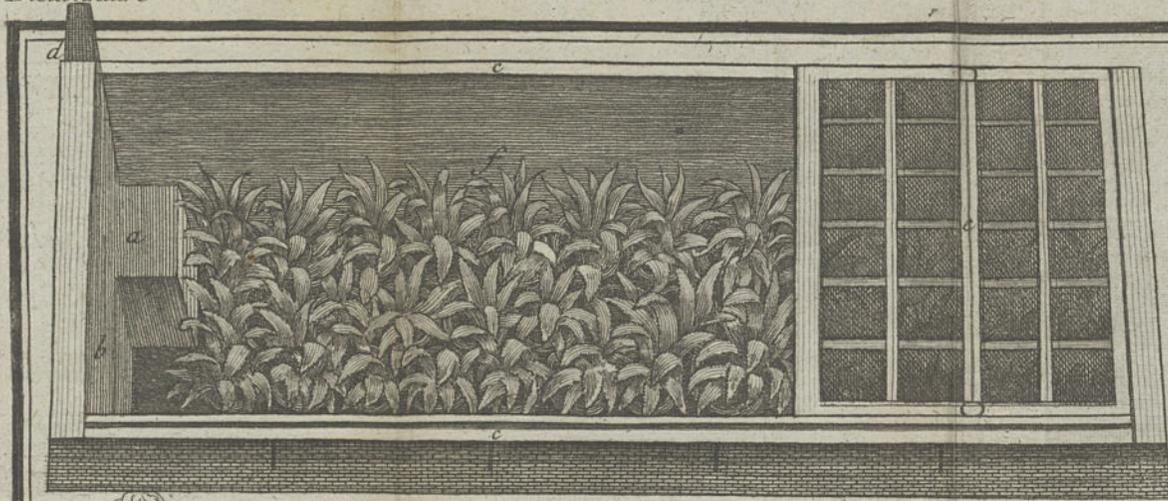


Fig. 1.

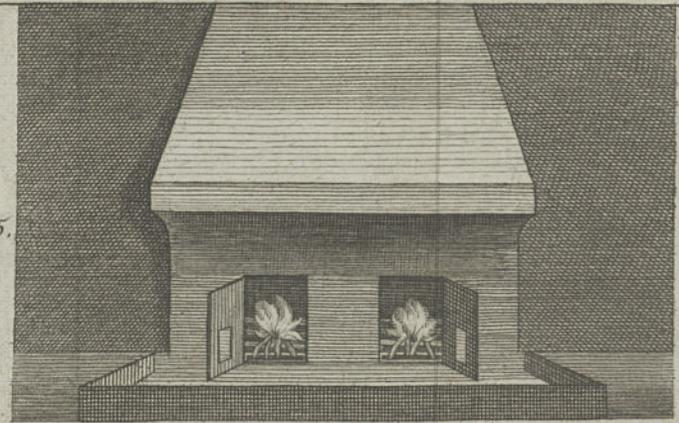


Fig. 5.

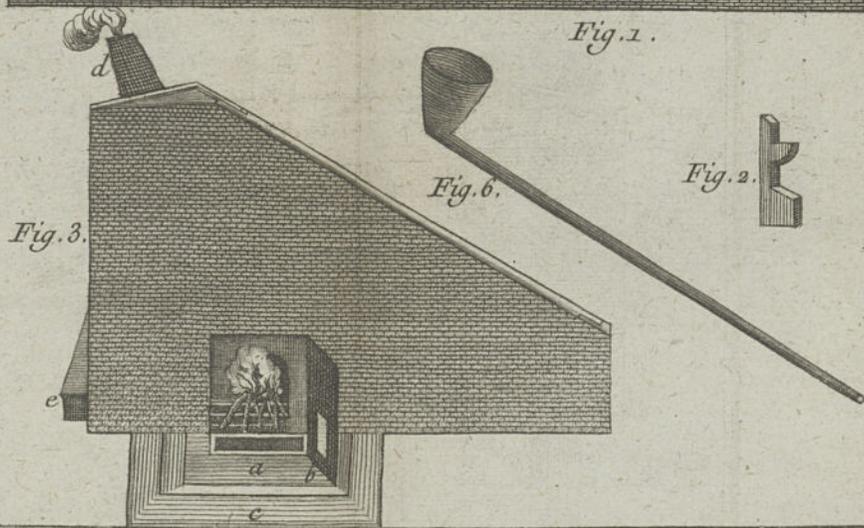


Fig. 3.

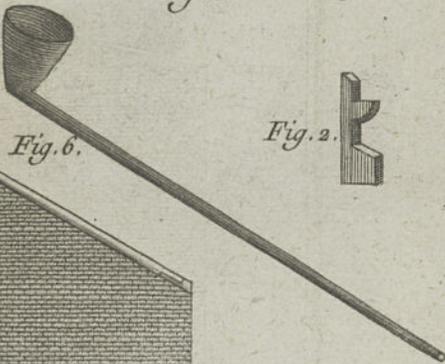


Fig. 6.



Fig. 2.

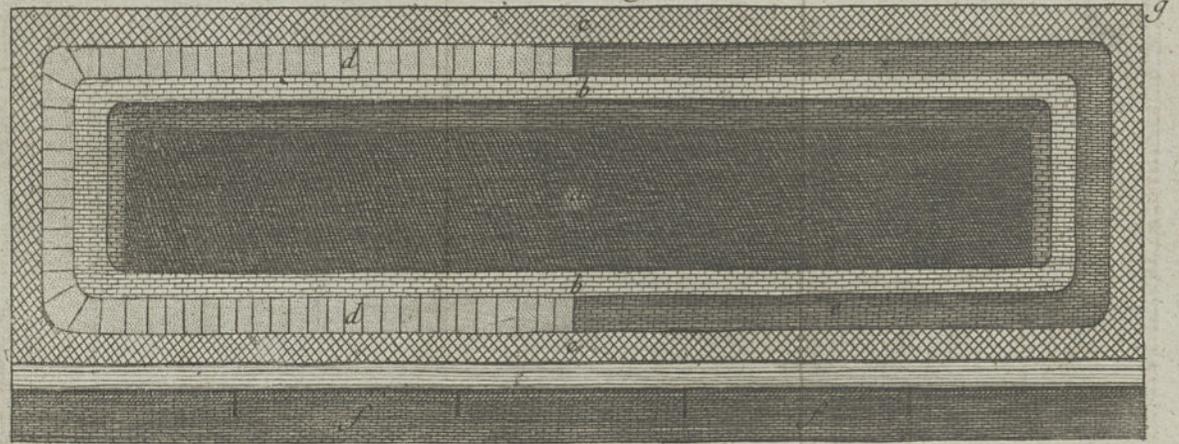


Fig. 4.

